

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

UNITE-EGALITE-PAIX



LA SITUATION ECONOMIQUE DE 2018

THEME : LES ZONES FRANCHES ET LEUR IMPACT ECONOMIQUE



MOT DU MINISTRE



Les principaux résultats macroéconomiques de 2018 enregistrés ont été positifs. La croissance économique a atteint 5,6%, une reprise par rapport à 2017. Le déficit budgétaire est resté à un niveau très bas (1,6% du PIB). L'inflation a été contenue autour de 0,2%, bénéficiant de la stabilité des prix des matières premières. Sur la même période, le PIB réel par habitant a augmenté de 33% entre 2013 et 2018. À ce rythme, nous pourrions rejoindre le groupe des pays à revenu intermédiaire d'ici une dizaine d'années, à condition de promouvoir une économie plus inclusive et de maîtriser son urbanisation rapide.

Le Rapport annuel 2018 sur la situation économique traite comme chaque année de l'évolution de l'environnement économique de notre pays. Cette analyse tient compte aussi de la conjoncture sur le plan international et régional.

En 2018, la croissance économique mondiale s'est établie à 3,7 %, ce qui représente une hausse par rapport au taux de 3,2 % de 2017.

La croissance économique en Afrique a atteint 3,5% en 2018, une hausse de croissance qui est due à l'accélération du processus d'industrialisation de l'Afrique de l'Est et de la multiplication des projets d'infrastructures, principaux moteurs de la croissance rapide de la région.

Au niveau national, nous avons recalculé les comptes nationaux et pris en compte toutes les richesses créées sur l'ensemble de notre territoire d'où un PIB nominal de 525 milliards de FDJ pour l'année 2018 contre 492 milliards en 2017, grâce à une bonne performance des secteurs du Transport, du Commerce et du Bâtiment.

Les secteurs sociaux ont bénéficié de l'exécution d'un nombre important des projets structurants. Dans le secteur de l'éducation, le taux brut de scolarisation a progressé passant de 81% pour l'année scolaire 2016-2017 à 89% en 2017-2018.

Les réformes engagées, notamment dans l'environnement des affaires ont permis à notre pays de gagner 55 places dans le classement Doing Business de 2019 en passant de la 154^{ème} place en 2017 à la 99^{ème} place en 2018. Cela fait de Djibouti le 2^{ème} pays le plus réformateur du monde.

Quant au secteur financier, les crédits à l'économie ont connu une importante hausse bénéficiant d'une forte hausse des dépôts en FDJ malgré la baisse de ceux en devises.

La substantielle revalorisation de notre PIB à la suite de la prise en compte des richesses créées, nous a conduit à nous intéresser de plus près à tous **les impacts économiques de ces Zones Franches**, désignées comme thème phare de ce rapport.

L'étude sur les zones franches a mis en lumière l'importance de ces dernières dans la création de richesses, leur pouvoir de dynamisation de notre activité économique, de multiplication des exportations et de création d'emplois. Cette étude a aussi permis d'identifier d'importants axes d'amélioration.

ILYAS MOUSSA DAWALEH

SOMMAIRE

MOT DU MINISTRE.....	0
SOMMAIRE.....	1
Liste des Tableaux.....	3
Liste des Graphiques	4
CHAPITRE I. EVOLUTION DE L'ECONOMIE MONDIALE EN 2018	7
Performances Economiques en Afrique	7
1.1. Evolution des cours des matières premières	9
1.2. Evolution du marché des changes	11
CHAPITRE II. ETAT DE L'ÉCONOMIE NATIONALE EN 2018.....	12
2.1. Le secteur réel	12
2.1.1. Le secteur primaire.	12
2.1.2. Le secteur secondaire.....	15
2.1.3. Secteur tertiaire	17
2.2. Les Emplois du PIB	23
2.3. L'inflation	24
2.4. Finances publiques	26
2.4.1. Analyse des recettes budgétaires	26
2.4.2. Analyses des dépenses publiques.....	28
2.4.3. Evolution du déficit budgétaire	30
2.4.4. Analyse de la dette	30
2.5. La balance de paiements	32
2.5.1. La balance commerciale (Biens)	33
2.5.2. La balance des services et des revenus.....	33
2.5.3. La balance des transferts courants sans contrepartie.....	34
2.5.4. Le compte de capital et des opérations financières	34
2-6. La situation monétaire en 2018.....	35

2-6-1. La Masse Monétaire	35
2-6-2. Les contreparties de la masse monétaire.....	37
2.7 L'Emploi	39
CHAPITRE III. LES ZONES FRANCHES ET LEUR IMPACT ECONOMIQUE	40
3.1. Avantages des zones franches	41
3.2. Les Zones Franches à Djibouti	43
3.2.1. Historique.....	43
3.2.2. Cadre juridique et réglementaire	45
3.2.3. Sociétés des zones franches	46
3.3. Impacts économiques directs.....	51
3.3.1. Impacts macroéconomiques	51
3.3.2. Impacts sur l'emploi	60
3.3.3. Impact sur les finances publiques	63
3.4. Retombées économiques indirectes	65
3.4.1. Consommations des sociétés en énergie, eau et télécommunications	66
3.4.2. Consommations des ménages et autres apports indirects	68
3.5. Nouveaux projets et perspectives	68
3.6. Synthèse et recommandations	70
ANNEXES.....	72
Annexe 1 : Tableau des Indicateurs macroéconomiques et financiers.....	73
Annexe 2 : Tableau récapitulatif des impacts macroéconomiques des zones franches.....	76

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Evolution des produits d'origine animale inspectés à l'abattoir	13
Tableau 2 : Evolution des exportations par espèces.....	13
Tableau 3 : Evolution de la production agricole	14
Tableau 4 : Evolution de la production de la Pêche	15
Tableau 5 : Evolution du secteur de l'Energie.....	16
Tableau 6 : Evolution du secteur de l'Eau	17
Tableau 7 : Evolution de services de télécommunications.....	18
Tableau 8 : Volume des Marchandises traités par les Ports à l'entrée (en Tonnes).....	19
Tableau 9 : Volume des marchandises à la sortie et le transbordement (en Tonnes)	20
Tableau 10 : Evolution des Indicateurs de l'activité aéroportuaire	20
Tableau 11 : Evolution des Mouvements des Camions	21
Tableau 12 : Evolution du trafic ferroviaire.....	21
Tableau 13 : Situation du Secteur de l'hôtellerie et du Tourisme 2013-2018	22
Tableau 14 : Les contributions sectorielles au PIB (en %)	23
Tableau 15 : Indice des Prix à la Consommation (IPC)	24
Tableau 16 : Situation des recettes budgétaires (en million FDJ)	27
Tableau 17 : Situation des Dépenses Budgétaires (en Millions FD)	29
Tableau 18 : Encours et service de la dette extérieur au 31 Décembre 2018	32
Tableau 19 : Synthèse de la Balance des paiements (en millions FD)	34
Tableau 20 : Evolution de la masse monétaire (en millions FD)	35
Tableau 21 : Evolution des composantes de la masse monétaire (en millions FDJ)	36
Tableau 22 : Dépôts par type de monnaie (Djiboutienne et devises)	36
Tableau 23 : Evolution de crédit à l'économie (en millions FDJ)	37
Tableau 24 : Contreparties de la Masse Monétaire (en millions FDJ)	38
Tableau 25 : Effectif des salariés par secteur d'activité 2015-2018.....	39

Liste des Graphiques

Graphique 1 : Evolution du Cours du Pétrole en 2018 (\$/Baril)	9
Graphique 2 : Evolution du cours de l'Or 2018 (\$/g)	9
Graphique 3 : Evolution du Cours du Sucre en 2018.....	10
Graphique 4 : Evolution du cours du maïs n 2018	10
Graphique 5 : Evolution du cours du riz en 2018	11
Graphique 6 : Evolution du marché des changes en 2018 (Euros/Dollars)	11
Graphique 7 : Evolution du taux de croissance de l'économie	12
Graphique 8 : Evolution de la production de la Pêche	15
Graphique 9: Evolution des indicateurs de l'électricité.....	16
Graphique 10 : Evolution de la production et de la Consommation d'eau	17
Graphique 11 : Evolution des indicateurs de télécommunication (nombre d'abonnés)	18
Graphique 12 : Evolution du trafic ferroviaire	21
Graphique 13 : Evolution de Contributions des secteurs à la Valeur Ajoutée 2013-2018	23
Graphique 14 : Evolution de l'inflation sur la période 2000-2018.....	25
Graphique 15: Evolution comparée des recettes budgétaires	28
Graphique 16 : Evolution des dépenses budgétaires	29
Graphique 17 : Evolution du solde budgétaire	30
Graphique 18 : Evolution de l'encours de la Dette extérieure publique	31
Graphique 19 : Evolution du service de la dette.....	32
Graphique 20 : Evolution de la Balance commerciale	33
Graphique 21 - Evolution des trafics maritimes.....	44
Graphique 22 - Evolution du nombre de sociétés dans la Zone Franche	47
Graphique 23 - Pays représentés dans la Zone Franche (2019)	49
Graphique 24 - Evolution de la proportion des pays représentés dans la Zone Franche	49
Graphique 25 - Différents statuts juridiques	50
Graphique 26 - Evolution des Valeurs Ajoutées (valeurs à prix constants)	51

Graphique 27 - Evolution des Valeurs Ajoutées (taux de croissance)	53
Graphique 28 - Evolution des importations des Biens FAB	54
Graphique 29 - Evolution des exportations des Biens FAB.....	55
Graphique 30 - Evolution de la Balance des Biens (en % du PIB)	56
Graphique 31 - Evolution des importations des Services	57
Graphique 32 - Evolution des exportations des Services	58
Graphique 33 - Evolution de la Balance Commerciale (en % du PIB)	59
Graphique 34 - Répartition de l'emploi selon le secteur d'activité	61
Graphique 35 - Création d'emplois par société selon le type d'activités	61
Graphique 36 - Répartition des emplois selon la nationalité.....	62
Graphique 37 - Comparaison des apports en ITS et en valeur ajoutée des zones franches.....	64
Graphique 38 - Consommation électrique des sociétés des Zones Franches	66
Graphique 39 - Consommation en eau des sociétés des Zones Franches	67

INTRODUCTION

L'année 2018 a été marquée par une poursuite de [la croissance de l'activité](#) économique avec un taux de croissance de 5,6% contre 5,1% en 2017. Cette poursuite de la croissance s'explique par l'accroissement des exportations de services de transport et de logistique appuyées par les infrastructures économiques.

La croissance économique devrait s'accélérer à partir de 2019 grâce à l'amélioration du climat des affaires entreprise et la reprise des activités des ports dû au retour de croissance à deux chiffres de l'économie Ethiope, cette dernière avait connu en 2017 et 2018 des fléchissements.

[L'inflation](#) est ressortie à 0,1% en 2018 contre 0,6% en 2017. L'inflation devrait augmenter et rester à un niveau assez stable autour de 2,5% en moyenne pour les années futures.

La contribution de [l'investissement total](#) (privé et public) en 2018 a connu une hausse de 2,4 points de pourcentage par rapport à l'année 2017 passant de 25,9% du PIB à 28,3%. Le taux d'investissement privé poursuit sa tendance à la hausse pour se maintenir autour de 24% du PIB pendant la période 2018-2024, remplaçant ainsi progressivement l'investissement public dont la tendance est à la baisse sur la même période.

[Les Finances publiques](#) ressortent un déficit base caisse qui s'est établi à 8,3 milliards FD en 2018 contre 1,8 milliards FD en 2017 marqué par la hausse des dépenses d'investissement.

[Les crédits à l'économie](#) ont également enregistré une hausse de 7,8% entre 2017 et 2018, ce qui devrait légèrement se renforcer pour se maintenir à 8% en moyenne sur la période 2018-2024.

[Le compte courant](#) a enregistré un excédent de 78,2 milliards de FD en 2018 (soit 14,9% du PIB) contre -17,5 milliards FD en 2017 dû au volume des exportations des services et de la zone franche. La balance commerciale (des biens) a enregistré un déficit de 14,5 milliards de FD en 2018 contre 73,5 milliards de FD en 2017, ce qui indique une amélioration du déficit commercial.

De même, le solde de la balance des services reste sur une tendance haussière et a plus que doublé entre 2017 et 2018 (68,8 milliards de FD en 2018 contre 31,1 milliards de FD en 2017) grâce aux dynamismes des secteurs des zones franches, transit et banque-assurance d'une part, mais aussi par l'opérationnalisation des nouvelles installations portières.

CHAPITRE I. EVOLUTION DE L'ECONOMIE MONDIALE EN 2018

La croissance mondiale en 2018 a légèrement progressé à 3,7% dans un environnement économique international compliqué notamment avec les tensions autour du commerce mondiale qui se sont prolongées. Le contexte autour du Brexit est toujours incertain. Malgré ces difficultés, les taux de croissance des pays développés se sont accélérés et ont connu une croissance plutôt régulière en 2017 et 2018.

Malgré un contexte économique international de plus en plus défavorable, certains pays développés ont réalisé de bonnes performances économiques en 2018 notamment aux Etats-Unis où le taux de croissance s'est affiché à 2,9% un niveau qui n'a pas été atteint depuis trois ans. En France, la croissance économique a chuté et s'affiche à 1,5% en 2018, après une croissance de 2,3% de 2017, due à une chute de l'investissement et d'une faible consommation des ménages. Dans la zone Euro, la croissance a ralenti en 2018. Elle est passée de 2,4% en 2017 à 1,8% en 2018. Les principales causes de ce ralentissement sont notamment, les menaces protectionnistes américaines, le flou sur le Brexit, les situations politiques dans certains pays de la zone, le ralentissement en Chine et les problèmes du secteur automobile Allemand.

Dans les pays en développement, les pays de l'Asie du Sud et de l'Asie de l'Est sont restés sur des taux de croissance relativement forts, en progressant respectivement de 5,6% et de 5,8% en 2018. Parmi ces pays exportateurs, les exportations de produits de base ont poursuivi leurs reprises, bien qu'ils aient été toujours exposés à l'instabilité des prix. Les économies de ces pays gardent néanmoins toujours les stigmates de l'effondrement des marchés des produits de base sur la période 2014/2015, à savoir les déséquilibres budgétaires, les soldes déficitaires des opérations courantes ainsi que la hausse des niveaux d'endettement.

En Chine, la croissance du PIB a chuté à 6,6% et tombé à son plus bas niveau depuis trois ans en raison de la politique du gouvernement qui a visé à réduire l'endettement, supprimé les prêts aux entreprises, ce qui a ralenti l'activité industrielle.

PERFORMANCES ECONOMIQUES EN AFRIQUE

La croissance économique en Afrique a globalement atteint 3,5% en 2018. L'Afrique de l'Est, avec un taux de 5,7% de croissance, a été une nouvelle fois le principal moteur de la croissance du continent et a devancé l'Afrique du Nord (+4,9%), l'Afrique de l'Ouest (+3,3%), l'Afrique Centrale (+2,2%) et l'Afrique Australe (+1,2%).

L'accélération du processus d'industrialisation de l'Afrique de l'Est et la multiplication de ses projets d'infrastructures ont été les principaux moteurs de la croissance rapide de la région. Cette tendance devrait d'ailleurs se maintenir et soutenir la création de nombreux nouveaux emplois, dans une région qui attire de plus en plus des investisseurs internationaux.

En **Ethiopie**, la croissance a atteint 8,2% et la bonne performance de l'économie de ce pays, qui a par ailleurs réussie sa transition politique, prouve encore une fois l'efficacité de l'ambitieuse politique économique basée sur les investissements publics dans les infrastructures.

En **Erythrée**, la croissance économique s'est affichée à 4,2% en 2018 et a présenté une légère baisse par rapport au taux de croissance de 2017. Ce niveau de croissance reste tout de même satisfaisant et la croissance a été soutenue dans ce pays par la hausse des investissements dans les secteurs de la construction minière, la construction de logements et dans les infrastructures routières, énergétiques et d'irrigation.

En **Somalie**, la croissance du PIB a progressé à 3,1% en 2018 après une croissance de 2,3% en 2017. Toutefois la situation reste toujours difficile sur les plans politiques et sécuritaires, et le pays reste toujours très dépendant de l'aide internationale.

Au **Yémen**, après le désastre économique de 2015, (-16,7% de croissance) en raison du conflit et les améliorations enregistrées en 2016 et 2017, la croissance a de nouveau reculé à 2,3% en 2018. La guerre a en grande partie détruit l'exportation du pays, affaiblit la monnaie nationale, provoqué l'inflation et a gêné l'importation de produits alimentaires et de carburant. Le conflit a également endommagé les infrastructures et entraîné une crise humanitaire.

1.1. EVOLUTION DES COURS DES MATIERES PREMIERES

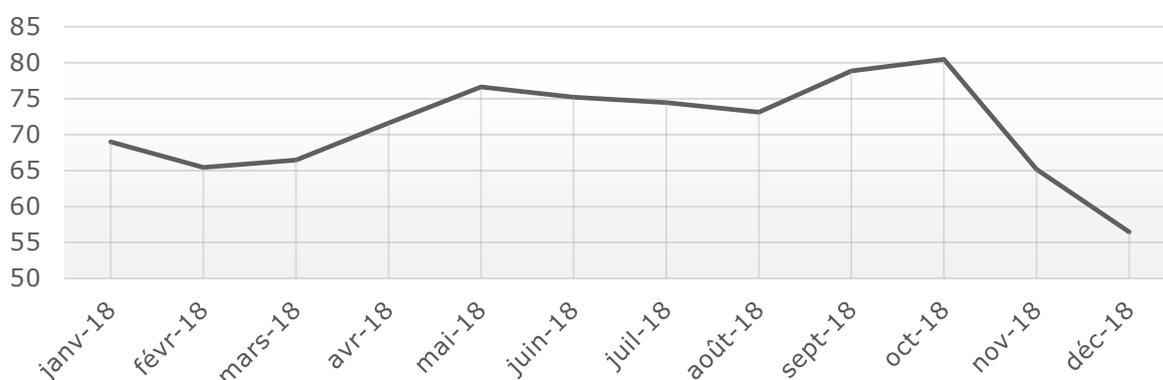
Cette section traitera les cours des matières premières à savoir : les cours du maïs, les cours du pétrole, les cours du sucre, les cours de l'or et les cours du riz.

- **Les cours du pétrole**

En 2018, les cours du pétrole ont fortement chuté. La guerre commerciale a été la cause principale du ralentissement de la croissance mondiale et de la demande de pétrole, alors que la production pétrolière atteignait des records aux Etats Unis au mois d'octobre.

A près de 70 dollars \$US en début d'année, le baril de Brent a fini l'année à moins de 56 dollars \$US.

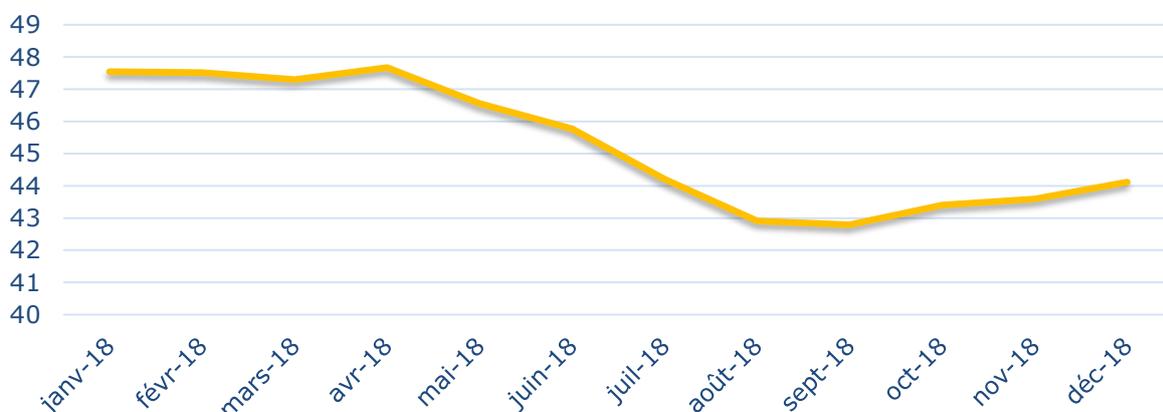
Graphique 1 : Evolution du Cours du Pétrole en 2018 (\$/Baril)



- **Les cours de l'or**

Au cours de l'année 2018, l'or a connu des fluctuations. La demande en or en provenance des secteurs de la joaillerie, des Banques Centrales, de la technologie, de l'investissement et du dentaire, a baissé. Ce qui explique la chute du prix de l'or qui est passée de 47,54 dollars le gramme à 44,12 dollars le gramme de janvier à décembre.

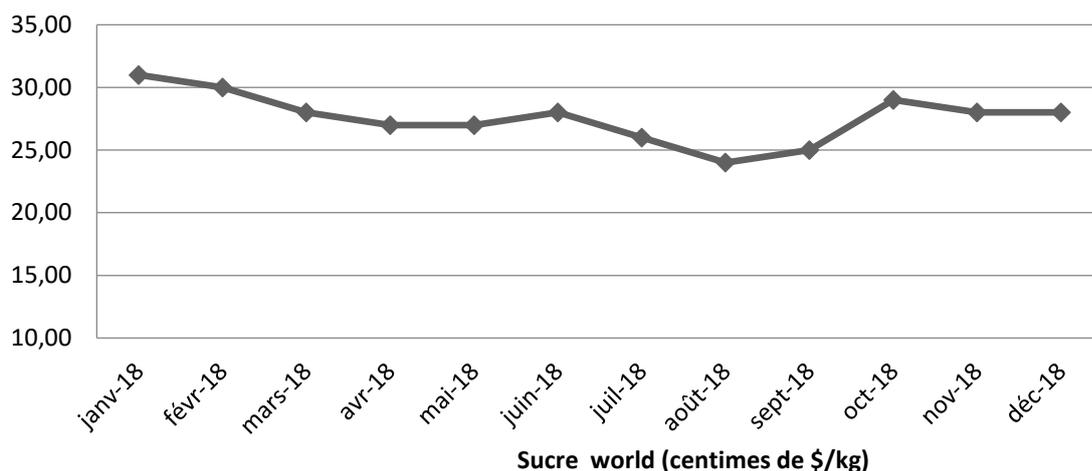
Graphique 2 : Evolution du cours de l'Or 2018 (\$/g)



- **Les cours du sucre**

La production mondiale de sucre a légèrement reculé en 2018, ce qui a permis au cours du sucre de remonter sur trois mois (Août–Octobre) après une chute durant la période comprise entre avril et août 2018. Toutefois, le prix du sucre a de nouveau chuté d’octobre à décembre pour finir l’année à 0,28 dollar le kilogramme alors qu’il s’affichait à 0,31 dollar le kilogramme en janvier.

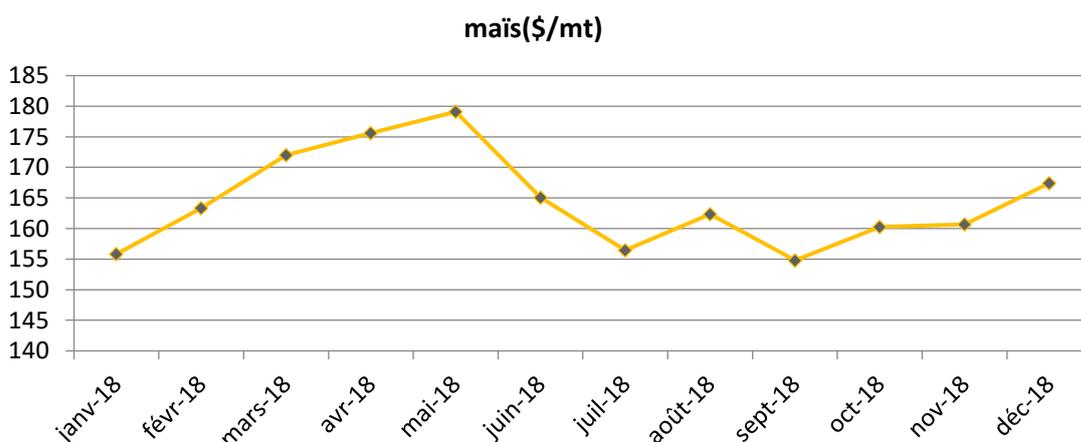
Graphique 3 : Evolution du Cours du Sucre en 2018



- **Les cours du Maïs**

Les cours du maïs ont globalement augmenté durant l’année 2018, passant de 155,8 \$/mt en janvier, il a atteint 179 \$/mt en mois de mai avant de chuter jusqu’en juillet, et après une période de volatilité jusqu’en septembre, le prix de céréale la plus cultivée au monde a fini l’année à 167,4 \$/mt.

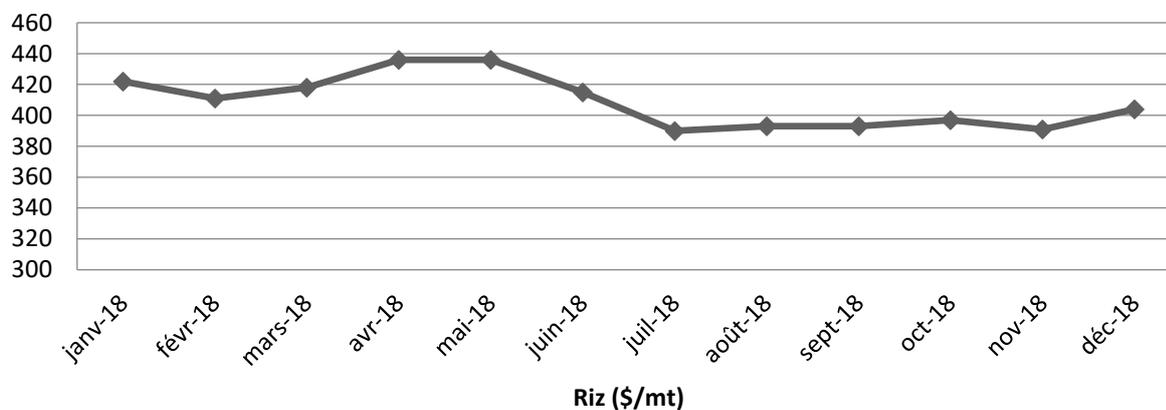
Graphique 4 : Evolution du cours du maïs n 2018



- **Les cours du riz**

Le marché mondial du riz a été volatile en 2018. Dès les premiers mois de cette année, le cycle de la stabilité a pris fin, en raison de la très forte diminution des stocks dans les pays exportateurs. Et pourtant après avoir commencé l'année à 422 \$/mt, le prix du riz a fini à 404 \$/mt en fin d'année.

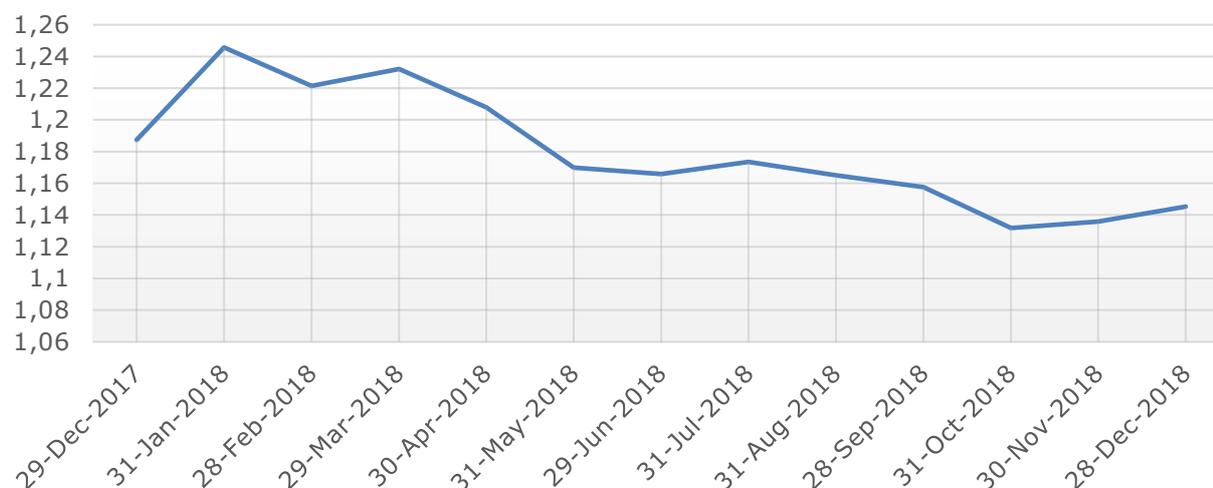
Graphique 5 : Evolution du cours du riz en 2018



1.2. EVOLUTION DU MARCHE DES CHANGES

Au début de 2018, l'Euro s'est apprécié face au dollar malgré une politique monétaire désavantageuse, l'inquiétude des acteurs du marché à cause des problèmes d'accords sur le budget italien, et aussi les incertitudes liées au Brexit. Toutefois, ce contexte difficile a tout de même eu un impact sur le cours de la monnaie unique à partir du mois de mars, et l'Euro a perdu 8% de sa valeur au cours de cette année et a fini l'année à moins de 1,15 dollar après avoir commencé l'année à plus de 1,24 dollar.

Graphique 6 : Evolution du marché des changes en 2018 (Euros/Dollars)



CHAPITRE II. ETAT DE L'ÉCONOMIE NATIONALE EN 2018

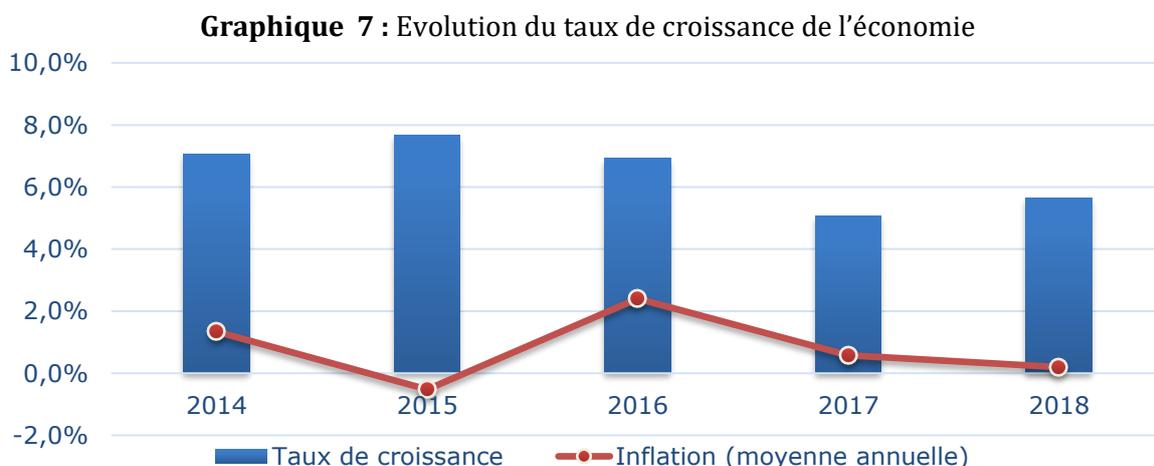
2.1. LE SECTEUR REEL

En 2018, la croissance de l'économie nationale se redynamise pour atteindre 5,6% grâce à la reprise du commerce transfrontalier de l'Ethiopie. En effet, les difficultés politiques, sociales et économiques éthiopiennes de 2017 avaient considérablement ralenti nos activités portuaires avec une baisse de 11%. Ainsi, tirant avantage de la reprise de la demande éthiopienne, le secteur du transport (+2%) a contribué au renforcement de la bonne croissance du PIB.

Toutefois, il faut souligner que les investissements publics et privés ont aussi participé à l'effort de consolidation de la croissance économique de notre pays. La contribution de l'investissement total (privé et public) dans le PIB en 2018 a connu une hausse de 2,2 points par rapport à l'année 2017 passant de 25,9% du PIB à 28,1%. Alors que l'investissement public a connu un regain exceptionnel en 2018 après deux années successives de repli, l'investissement privé demeure sur une croissance solide de 9% ce qui lui permet de prendre progressivement la relève du public.

Par ailleurs, les secteurs traditionnels de production ont poursuivi leur dynamisme notamment les secteurs du commerce, de la télécommunication, de l'électricité, et du bâtiment et travaux publics.

L'inflation reste maîtrisée puisqu'elle est ressortie à 0,1% en 2018 contre 0,6% en 2017.



2.1.1. Le secteur primaire.

Le secteur primaire contribue à hauteur de 1% dans la création de richesses grâce aux apports de ses principaux sous-secteurs : Agriculture et Sylviculture (0,7% du PIB), Pêche (0,2% du PIB) et Elevage (0,1% du PIB).

2.1.1.1. L'élevage.

La consommation de viande à Djibouti a augmenté en 2018 par rapport à l'année dernière, soit une évolution annuelle de 25,72%. Cette croissance est principalement imputable à l'abattage d'Ovins qui affiche une hausse de 29% par rapport à l'année dernière. Les Bovins et les Camelins ont aussi connu une importante augmentation de 14,95% et 39,93% respectivement.

Tableau 1 : Evolution des produits d'origine animale inspectés à l'abattoir

	2014	2015	2016	2017	2018	Variation 2018/2017
<i>Ovins</i>	136 557	32 311	76 945	127 199	164 167	29,06%
<i>Camelins</i>	0	245	283	1 653	2 313	39,93%
<i>Bovins</i>	37 742	36 650	30 466	41 673	47 903	14,95%
Total	174 299	69 206	107 694	170 525	214 383	25,72%

Source : Direction de l'Elevage, unité : nombre

Les exportations animalières ont connu une baisse de 11,91% en 2018. Cette baisse est due au nombre des Bovins qui a enregistré une chute importante de 65% soit 10 108 têtes de moins que l'année dernière. De même une légère diminution est également observée chez les Ovins (-11,95%). En revanche, les Camelins exportés ont affiché une légère hausse de 7,08%.

Tableau 2 : Evolution des exportations par espèces

	2014	2015	2016	2017	2018	Variation 2018/2017
<i>Ovins</i>	509 505	350 147	156 772	599 736	528 087	-11,95%
<i>Camelins</i>	3 791	37 444	16 285	44 870	48 046	7,08%
<i>Bovins</i>	54 777	55 470	55 825	15 425	5 317	-65,53%
Total	568 073	443 061	228 882	660 031	581 451	-11,91%

Source : Direction de l'Elevage, Unité : Nombre

2.1.1.2. La production agricole

Contribuant à hauteur de 0,3 % au PIB national, le secteur agricole enregistre les productions locales et celles des exploitations à l'étranger pour le compte de notre pays. Mais depuis 2016, nous constatons que les productions à l'étranger sont quasi nulles du fait des perturbations relatives aux troubles sociaux en Ethiopie et aux mauvaises conditions climatiques au Soudan.

En 2018, la production totale provenant des exploitations locales s'est élevée à 9 412 tonnes soit 5% de croissance par rapport à 2017. La superficie nationale cultivée s'est accrue de 7% à 1 543 ha correspondant à 1 982 exploitations.

Quant au Rendement national, celui-ci s'est situé à une moyenne de 6 tonnes par hectare.

Malgré les conditions climatiques rigides, le gouvernement compte rehausser la production de ce secteur en augmentant l'exploitation des zones potentielles.

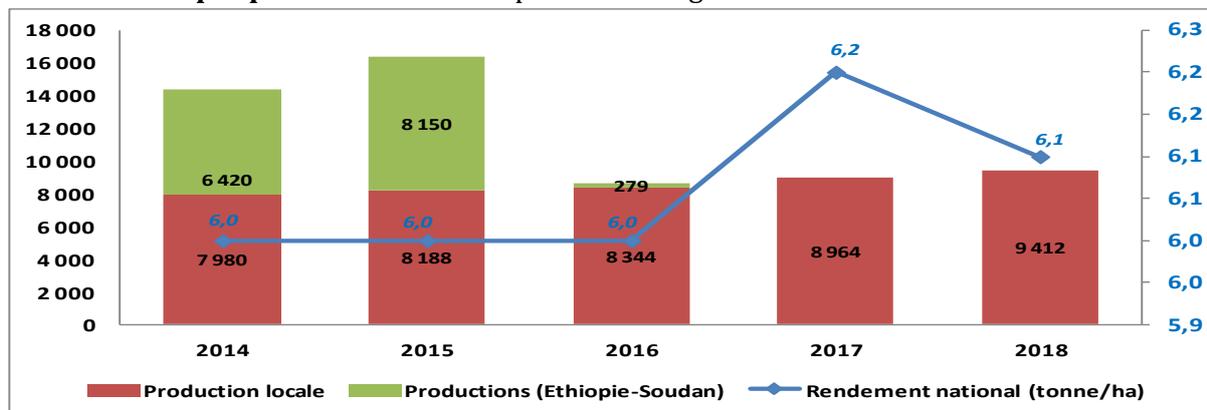
En moyenne en 2018, chaque exploitation représente 0,78 Ha et produit 4,7 tonnes par an. Le taux de rendement demeure à 6,1 tonnes par Ha cultivé.

Tableau 3 : Evolution de la production agricole

	2014	2015	2016	2017	2018	Variation 2018/2017
Production agricole (Tonnes)	14 400	16 338	8 623	8 964	9 412	5,0%
<i>Production locale</i>	<i>7 980</i>	<i>8 188</i>	<i>8 344</i>	<i>8 964</i>	<i>9 412</i>	<i>5,0%</i>
<i>Productions (Ethiopie-Soudan)</i>	<i>6 420</i>	<i>8 150</i>	<i>279</i>	-	-	
Superficie nationale Cultivée (Ha)	1 330	1 368	1 396	1 441	1 543	7,1%
Superficies exploitées à l'extérieur Ethiopie/Soudan (Ha)	7 060	7 060	840	-	-	
Nombres d'exploitations internes	1 904	1 885	1 888	1 953	1 982	1,5%
Rendement national (tonne/ha)	6	6	6	6,2	6,1	-1,6%

Source : Ministère de l'agriculture

Graphique 8 : Evolution des productions agricoles et rendement national



2.1.1.3. La Pêche

Dans la stratégie nationale, l'activité de la pêche est un secteur clé de la croissance économique promoteur d'emplois.

En 2018, la production totale de la pêche a connu une légère augmentation de 4,7% par rapport à l'année précédente. Elle est passée de 2 005 tonnes en 2017 à 2 100 tonnes en 2018. Ceci s'explique essentiellement par la hausse de la production enregistrée par la région d'Obock, qui est passée de 110 tonnes en 2017 à 315 en 2018, soit une croissance de 186%.

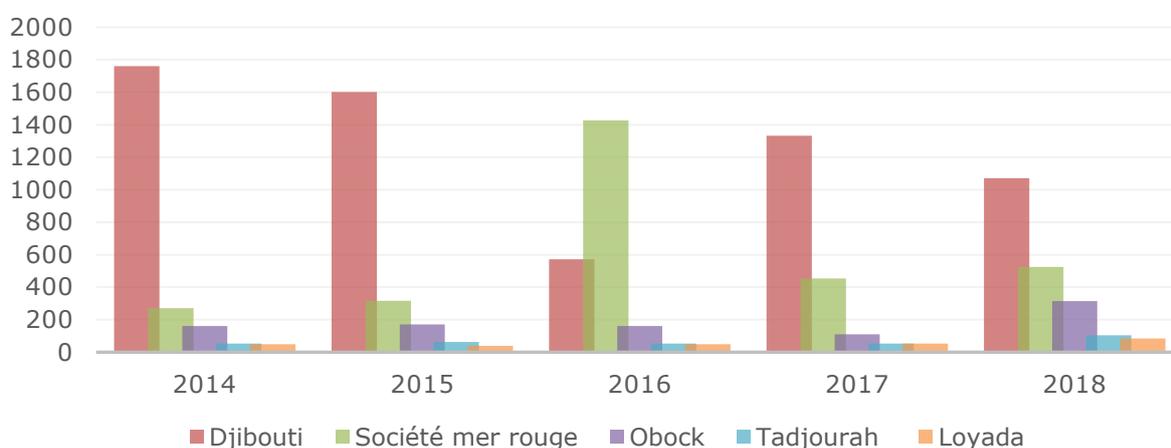
La production à Djibouti-ville a enregistré une baisse de 19%, soit 262 tonnes de moins par rapport à l'année dernière.

Tableau 4 : Evolution de la production de la Pêche

	2015	2016	2017	2018	Variation 2018/2017
<i>Djibouti</i>	1602	572	1 333	1 071	-19,65%
<i>Société mer rouge</i>	316	1 426	454	525	15,64%
<i>Obock</i>	172	161	110	315	186,36%
<i>Tadjourah</i>	62	53	54	105	94,44%
<i>Loyada</i>	39	50	53	84	58,49%
Total production de la Pêche	2 190	2 262	2 005	2 100	4,74%

Source : Direction de la Pêche.

Graphique 8 : Evolution de la production de la Pêche



2.1.2. Le secteur secondaire

2.1.2.1. Production de l'énergie

En 2018, bien que sa consommation ait fléchi, le secteur de l'énergie a maintenu une tendance haussière dans la production. Ainsi, la production électrique a connu une légère hausse de 2,5% en 2018, soit un accroissement de la production de près de 14 000 MWh. En revanche, la consommation d'électricité facturée s'est repliée de 7,6% par rapport à l'année 2017, malgré une augmentation du nombre d'abonnés (+6%) combinée à une baisse du prix moyen du KWh de 18 FDJ. Cela traduit une perte sur réseau qui s'établit à 111 501 MWh soit 19,2% de la production énergétique annuelle. Ce taux s'est dégradé par rapport à celui de 2017 qui affichait 10% seulement de perte sur réseau.

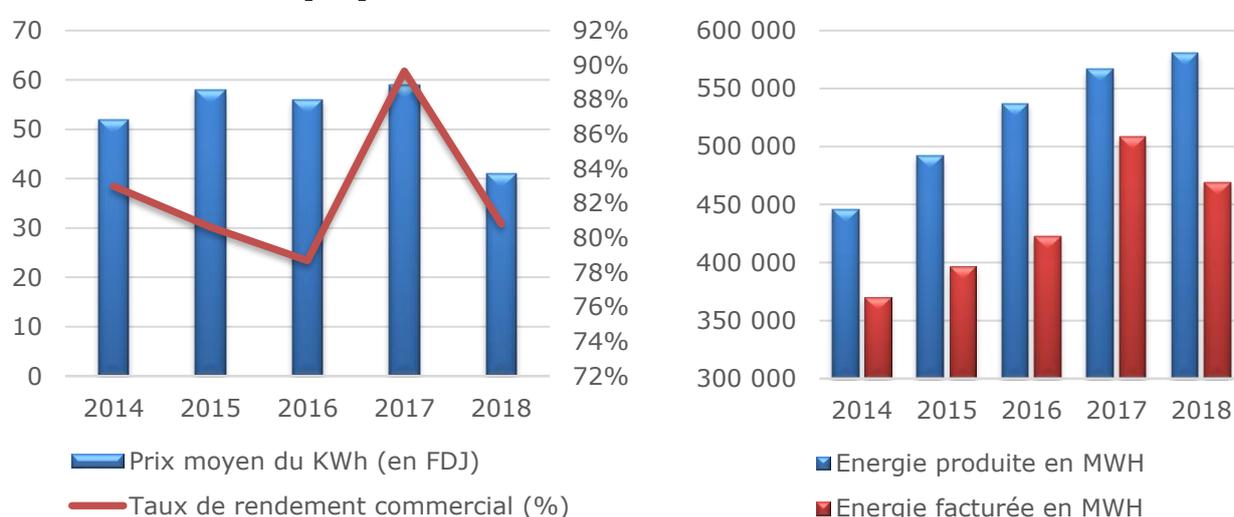
Ainsi, la baisse de la consommation facturée combinée à une hausse de la production entraîne un faible taux de rendement, soit 81% en diminution par rapport à 2017.

Tableau 5 : Evolution du secteur de l'Energie

	2014	2015	2016	2017	2018	Variation 2018/2017
Energie produite en MWH	446 171	492 088	537 340	566 859	580 856	2,5%
Energie facturée en MWH	370 234	396 754	422 808	508 198	469 358	-7,6%
Prix moyen du KWh (en FDJ)	52	58	56	59	41	-30,5%
Nombre d'abonnés	50 061	52 021	56 062	58 708	62 177	5,9%
Taux de rendement commercial (%)	83	80	79	90	81	- 9 points

Source : EDD

Graphique 9: Evolution des indicateurs de l'électricité



2.1.2.2. Production d'eau

En 2018, le service de l'ONEAD a enregistré une production totale d'eau de 19,912 millions de m³ soit une hausse de 9,3% par rapport à l'année 2017. Cette hausse provient principalement de l'augmentation de la demande dans les régions de l'intérieur de 14%.

L'ONEAD a enregistré une consommation de 13,740 millions de m³ soit une hausse de 4,5% par rapport à 2017. Cette hausse est essentiellement liée à l'accroissement de la demande de Djibouti-Ville (+6%) alors que la consommation des Districts a affiché un recul (-7,5%).

L'ONEAD réalise de nouvelles performances d'amélioration continue des pertes sur réseau. Au cours des cinq dernières années, les pertes sur réseau ont chuté de moitié. Alors qu'elles

étaient constantes à 31% en 2016-2017, elles connaissent de nouveau une amélioration en 2018 pour atteindre 22%.

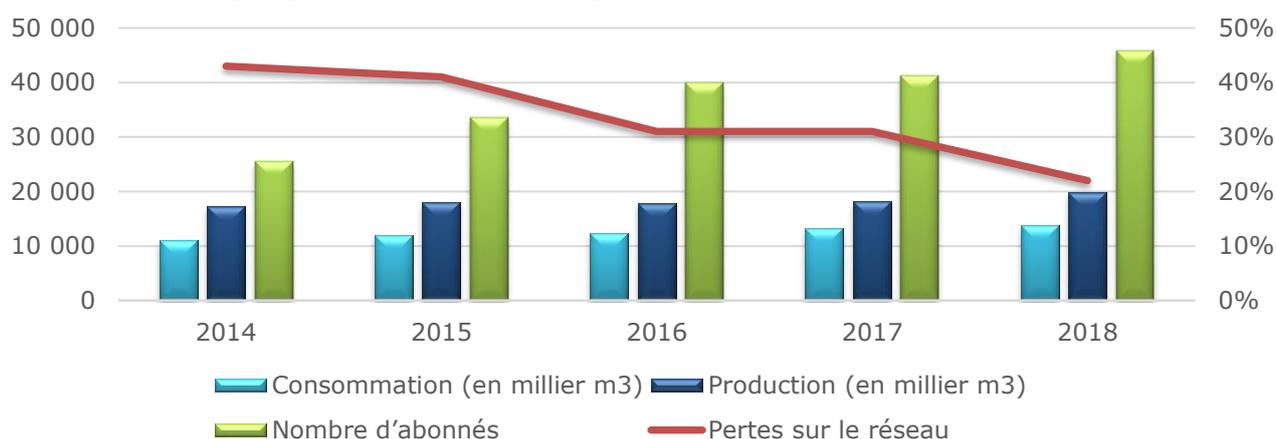
Le nombre d'abonnés vient renforcer cette tendance haussière avec une croissance de 11,2% en 2018, soit 4 624 abonnés supplémentaires.

Tableau 6 : Evolution du secteur de l'Eau

	2015	2016	2017	2018	Variation 2018/2017
Production (en millier m³)	18 060	17 920	18 213	19 912	9,3%
Djibouti-ville	15 441	15 474	15 533	16 722	7,7%
Districts	2 618	2 446	2 679	3 048	13,8%
Consommation (en millier m³)	11 926	12 335	13 154	13 740	4,5%
Djibouti-ville	10 518	10 853	11 508	12 181	5,8%
Districts	1 407	1 482	1 646	1 522	-7,5%
Pertes sur le réseau	41%	31%	31%	22%	-
Nombre d'abonnés	33 505	39 945	41 201	45 825	11,2%

Source : ONEAD

Graphique 10 : Evolution de la production et de la Consommation d'eau



2.1.3. Secteur tertiaire

2.1.3.1. Les télécommunications

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) représentent incontestablement un facteur majeur de développement économique grâce à leur apport à la productivité et au bien-être de la population. Outre ce rôle crucial de moteur de la compétitivité et d'inclusion, les TIC sont devenues, de nos jours, aussi importantes que les ressources naturelles du fait de leur immense potentiel de génération de revenus et de création d'emplois. C'est pourquoi, notre pays se trouve dans une phase de transition vers une économie numérique.

Ainsi, face à l'importance de ce catalyseur de la croissance économique, mais surtout grâce au puissant avantage comparatif que possède Djibouti, une place de choix a été réservée aux TIC dans la stratégie de développement économique « Vision Djibouti 2035 ». En effet, Djibouti demeure un incontournable nœud de transit international de câbles sous-marins dont le pays compte mettre pleinement au service de la prospérité de son peuple.

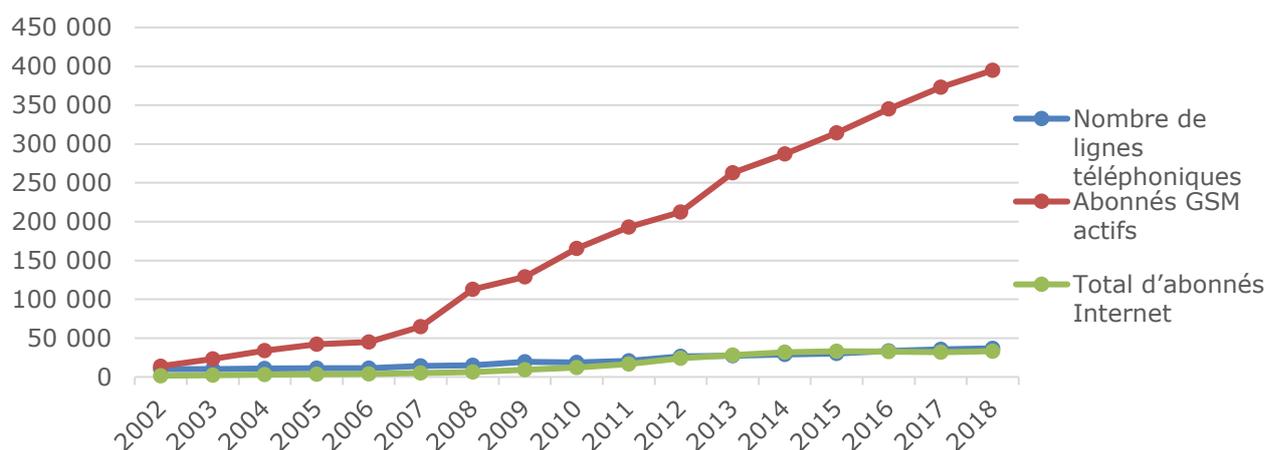
En 2018, le nombre d'abonnés GSM a connu une hausse de 21 985 abonnés soit +6% par rapport à 2017. Les connexions aux lignes téléphoniques ont également connu une hausse de 4% (soit 1 474 connexions supplémentaires en 2018). En revanche, le nombre de cabines téléphoniques privées a poursuivi une tendance à la baisse, entamée depuis 2016, qui s'expliquent par la préférence des consommateurs pour le GSM.

Tableau 7 : Evolution de services de télécommunications

	2014	2015	2016	2017	2018	variation 18/17
Nombre de lignes téléphoniques	28 763	30 271	33 601	35 381	36 855	4%
Lignes téléphoniques fixes	21 912	22 902	24 925	24 069	25 508	6%
Téléphonie rurale (GSM fixe)	6 851	7 369	8 676	11 312	11 347	0%
Cabine téléphonique privée	3 336	3 130	3 206	3 176	2 972	-6%
Abonnés GSM actifs	287 049	314 350	345 246	373 052	395 037	6%
Total d'abonnés Internet	32 016	32 968	32 455	31 783	33 140	4%

Source : Djibouti télécom

Graphique 11 : Evolution des indicateurs de télécommunication (nombre d'abonnés)



2.1.3.2. Les transports

Le secteur du transport demeure un moteur capital pour notre économie au regard de la position hautement stratégique que notre pays occupe. L'importance de ce secteur a d'ailleurs été confirmée récemment à la suite de la révision des Comptes nationaux qui a permis de tripler le poids du secteur des transports. C'est pour cela que le développement des infrastructures de transport est primordial pour tirer pleinement avantage de notre position géostratégique. Le Gouvernement continue à déployer des efforts qui visent à rendre ce secteur encore plus compétitif.

✓ **Transport Maritime**

« L'Indice de connectivité du Transport Maritime, publié chaque année dans le rapport annuel sur le transport maritime par la Conférence de Nations Unis sur le Commerce et le Développement (CNUCED), a classé notre pays au 4ème rang sur son indicateur de pays le mieux connecté du monde appelé plus communément "Liner Shipping Connectivity Index (LSCI)", en passant de 29% en 2017 à 37% en 2018 ». (La Nation)

A l'Entrée

En 2018, le volume du transport maritime a enregistré une hausse de 3,2% par rapport à l'année précédente en passant de 13,768 millions de tonnes en 2017 à 14,209 millions de tonnes en 2018. L'importation des marchandises sèches a connu une hausse de 4,8%, ce qui s'explique par l'augmentation de la demande locale (+24,5%) et éthiopienne (+2,2%).

Toutefois, les importations d'hydrocarbures ont connu une légère baisse de 0,4% du fait de la diminution de la demande nationale.

En plus des activités d'imports-exports, le port de Djibouti mène également des activités de transbordements des marchandises sèches et des hydrocarbures. Cependant, ces activités ont connu des baisses en 2018 de 8% et 5% respectivement.

Tableau 8 : Volume des Marchandises traités par les Ports à l'entrée (en Tonnes)

	2015	2016	2017	2018	Variation
					2018/2017
Marchandises sèches	9 330 075	11 668 383	9 554 444	10 011 649	4,80%
Djibouti	1452048	1 691 354	1 546 622	1 925 287	24,50%
Ethiopie	7037796	8 880 298	7 054 194	7 208 281	2,20%
Transbordement	840 231	1 096 731	953 628	878 081	-7,90%
Hydrocarbures (T. Horizon)	3 817 945	3 765 198	4 213 636	4 197 758	-0,40%
Djibouti	671 220	545 360	518 692	370 693	-28,50%
Ethiopie	2944082	3 113 340	3 576 083	3 714 327	3,90%
Transbordement	202 643	106 498	118 861	112 738	-5,20%
TOTAL	13 148 020	15 433 581	13 768 080	14 209 407	3,20%

Source : Département statistique du DMP-(DCT/DMP/PDSA)

A la sortie

Le volume des marchandises sèches s'élève à 1,989 millions de tonnes soit une baisse de 8,2% par rapport à 2017. Cela s'explique par la diminution de l'exportation locale (-9,5%) et éthiopienne (5,4%) qui représentent 65% du total.

Le transbordement a quant à lui enregistré un recul de 12,6% en variation annuelle.

Tableau 9 : Volume des marchandises à la sortie et le transbordement (en Tonnes)

	2015	2016	2017	2018	Variation 2017/2018
Total des sorties	2 368 618	2 248 009	2 167 616	1 989 462	-8,20%
Djibouti	46 713	47 126	179 299	162 317	-9,50%
Ethiopie	680 403	629 705	1232885	1 166 644	-5,40%
Transbordement	1 641 502	1 571 178	755 432	660 501	-12,60%

Sources : Département statistique du DMP.

✓ **Transport Aérien**

L'activité aéroportuaire a affiché un résultat mitigé en 2018. Le nombre de passagers a enregistré une baisse de 4,1% par rapport à l'année 2017. Ceci s'explique par la diminution significative des passagers en transit (61,6%). Toutefois, le nombre de passagers hors transit, représentant 92% du total des passagers, culmine à 284 819 et demeure sur une tendance haussière (+5,1%). La fréquence des vols commerciaux a également augmenté de 2,3% en 2018 soit 8 788 vols.

Tableau 10 : Evolution des Indicateurs de l'activité aéroportuaire

	2015	2016	2017	2018	Variation 2017/2018
Vols commerciaux	8 156	7 798	8 589	8 788	2,30%
Passagers hors transit	260 528	270 547	271 051	284 819	5,10%
Passagers en transit	65 285	46 271	44 361	17 017	-61,60%
Total passagers	333 969	316 818	324 001	310 624	-4,10%

Source : AID

✓ **Transport Routier**

En 2018, le sous-secteur routier a baissé de 38210 mouvements soit 9% par rapport à 2017. Cela s'explique par l'opérationnalisation de la nouvelle ligne ferroviaire (Ethiopie-Djibouti Railway) qui a récupéré une partie des activités traditionnellement acheminées par ce mode de transport.

Tableau 11 : Evolution des Mouvements des Camions

	2015	2016	2017	2018
Mouvements des camions	368 329	438 015	422 673	384 463
Variation annuelle (%)	13,90%	18,90%	-3,50%	-9,00%

Source : ADR, unité en mouvements des camions

✓ *Transport ferroviaire*

La nouvelle ligne ferroviaire électrifiée est un stimulant pour la croissance régionale et permet de faciliter les échanges des biens et la mobilité des personnes.

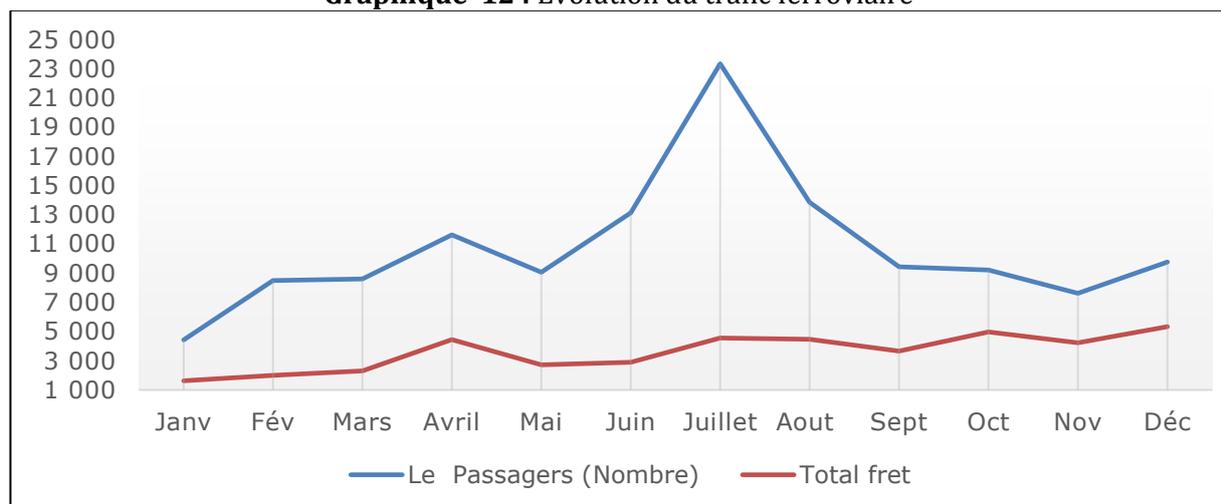
En 2018, le trafic ferroviaire a enregistré 128 546 passagers ainsi que 43 218 conteneurs (20 et 40 pieds). Cette nouvelle ligne ferroviaire permet de diminuer le temps de voyage entre Addis-Abeba et la ville de Djibouti. Il donne également à l’Ethiopie, pays enclavé, un accès plus rapide aux ports de Djibouti.

Si l'on considère que chaque conteneur pourrait être transporté par un camion, alors on peut dire que la différence constatée au niveau du transport routier est complètement récupérée par le chemin de fer.

Tableau 12 : Evolution du trafic ferroviaire

2018	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
Passagers	4 428	8 492	8 597	11 614	9 058	13 134	23 342	13 850	9 433	9 209	7 629	9 760
Total fret	1 627	1 993	2 306	4 441	2 732	2 886	4 553	4 479	3 660	4 976	4 231	5 334
Conteneur de 20 pieds	1 351	1 876	2 304	3 663	2 522	2 876	4 258	3 848	3 344	4 822	4 198	5 314
Conteneur de 40 pieds	276	117	2	778	210	10	295	631	316	154	33	20

Source : Société de Chemin de fer (Ethio-Djibouti RAILWAY)

Graphique 12 : Evolution du trafic ferroviaire

2.1.3.3. Le secteur du tourisme

Le Gouvernement a fait du tourisme l'un des domaines phares de sa stratégie de croissance accélérée (SCAPE). En effet, Djibouti regorge d'immenses potentialités touristiques qui ont d'ailleurs valu à notre pays le titre de « **Capitale Mondiale du Tourisme et de la Culture** » décerné en Avril 2018 par le Conseil Européen du Tourisme et de la Culture. A cet effet, le Chef de l'Etat, S.E.M Ismail Omar Guelleh, Président de la République s'est félicité de cet honneur pour notre pays dont les efforts en faveur de la promotion du tourisme ont été reconnus internationalement et récompensés à travers cette distinction, une première pour un pays africain.

En 2018, le nombre de touristes a connu une hausse de 6,9% par rapport à 2017 soit un surplus de 9 112 par rapport à l'année précédente. De même, le taux d'occupation des hôtels progresse de 1,6 point de pourcentage en 2018.

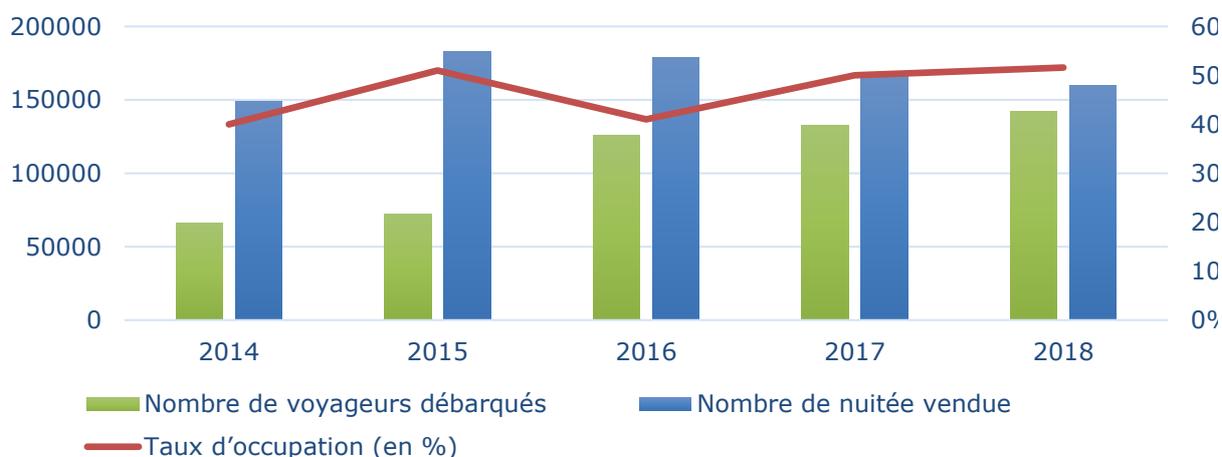
Par ailleurs, on observe une augmentation du nombre d'hôtels enregistrés au cours de ces dernières années, ce qui explique les légères hausses du nombre de nuitées disponibles (+0,7%), du nombre de lits (+0,7%), et du nombre de chambres (+0,5%).

Tableau 13 : Situation du Secteur de l'hôtellerie et du Tourisme 2013-2018

	2015	2016	2017	2018	Variation 2018/2017
Nombre de chambres	1 079	1 199	1 226	1 232	0,50%
Nombre de lits	1 565	1 853	1 929	1 943	0,70%
Nombre de nuitée vendue	183 218	178 747	166 065	160 152*	-3,60%
Nombre de nuitée disponible	571 225	676 345	704 085	709 195	0,70%
Taux d'occupation (en %)	51%	41%	50**%	51,6**%	1,6 pt
Nombre de voyageurs débarqués	72 378	126 179	132 829	141 941	6,90%

Source : ONTD, * : Provisoire. ** : Taux d'occupation des hôtels de 3 étoiles et plus

Graphique 16 : Evolution annuelle des nuitées dans les Hôtels classés



2.2. LES EMPLOIS DU PIB

En 2018, le PIB réel est estimé à 524,3 milliards FDJ soit une croissance de 5,6% par rapport à 2017. C'est le secteur tertiaire qui a le plus contribué au PIB avec 80% sur une année, suivie du secteur secondaire (12%) et le primaire (1%).

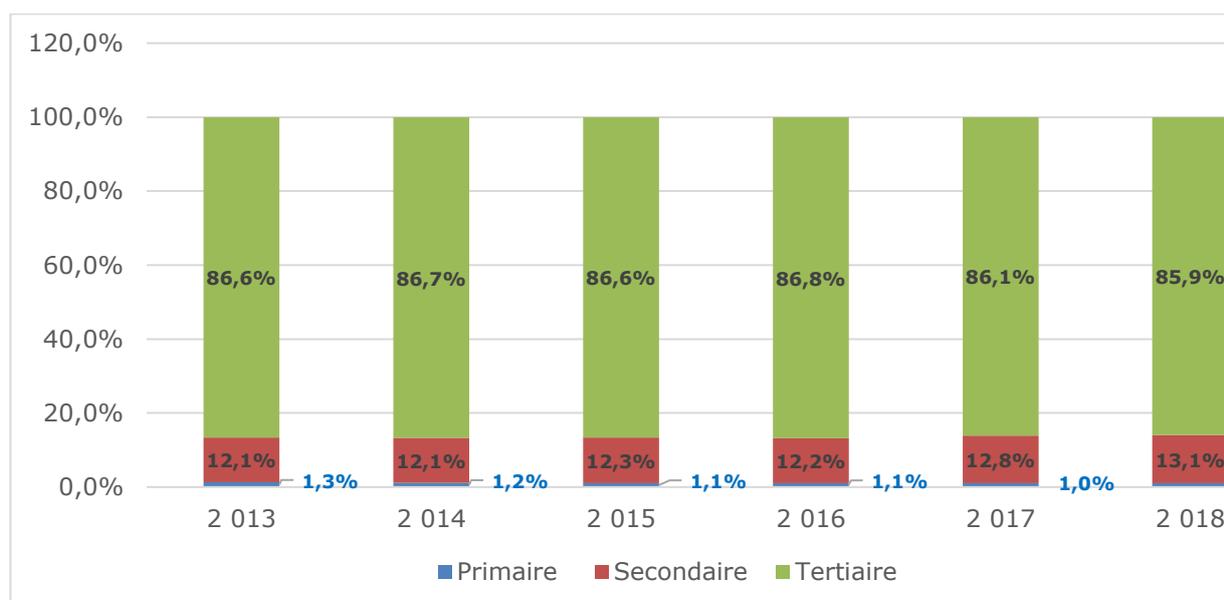
Bien que cette structure de l'économie ait été statique pendant plus d'une décennie, notre Gouvernement compte rehausser la contribution des deux autres secteurs avec l'objectif de diversification de l'économie inscrit dans la Vision Djibouti 2035. Il s'agira d'optimiser l'exploitation des potentialités de deux secteurs (primaire et secondaire) notamment l'agriculture, la pêche et l'aquaculture mais également l'industrie et les énergies renouvelables avec la géothermie et l'éolien.

Tableau 14 : Les contributions sectorielles au PIB (en %)

	2014	2015	2016	2017	2018	Moyenne
Primaire	1,10%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
Secondaire	11,30%	11,40%	11,30%	11,90%	12,20%	11,60%
Tertiaire	80,80%	80,30%	80,80%	80,00%	79,90%	80,40%
Valeur ajoutée totale	93,20%	92,70%	93,10%	92,90%	93,10%	93,00%
Impôts & Taxes Indirects nets de Subvention	6,80%	7,30%	6,90%	7,10%	6,90%	7,00%
Produit intérieur brut (PIB) au prix du marché	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : MED (Direction de l'économie), l'année 2018 est une estimation

Graphique 13 : Evolution de Contributions des secteurs à la Valeur Ajoutée 2013-2018



2.3. L'INFLATION

Au 31 décembre 2018, l'Indice Global des Prix a affiché une timide hausse moyenne annuelle faisant ressortir une faible inflation de 0,1%, ce qui est caractéristique de la stabilité des prix dans notre pays.

En revanche, en variation annuelle pour la fin de période (Décembre), le niveau général des prix à la consommation a enregistré une hausse de 2%.

Cette hausse est principalement tirée par le renchérissement des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et des « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants ». En effet, les « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » ont enregistré une hausse des prix de 2,9% en variation annuelle, essentiellement causée par l'augmentation des prix des « Agrumes (+44,5%) », du « Lait (+36,3%) », du groupe « Sel, épices, sauces et produits alimentaires (+12,9%) », et du « Sucre (+11,6%) ».

En revanche, les prix du « Pain » et du « Poisson frais » ont connu une baisse 12,7%.

Les prix des « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » ont progressé de 8,2% en glissement annuel.

Les prix du groupe « Logement, eau, électricité, gaz et autres » ont augmenté de 2,2%, ainsi que ceux des catégories « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer », « Communication », « transport », et « biens & service divers » ont affiché de légères évolutions positives.

Tableau 15 : Indice des Prix à la Consommation (IPC)

Libellé des fonctions	Déc. 2017	Déc. 2018	Variation (%)	2017	2018	Variation (%)
1 Alimentation et boissons non alcoolisées	113,3	116,6	2,91%	115	115	0,20%
2 Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiant	81,5	88,2	8,22%	86,4	85,3	-3,70%
3 Articles d'habillement et chaussures	101,3	101,3	0,00%	100	101	0,40%
4 Logements, eau, électricité, gaz et autres combustibles	99,4	101,6	2,21%	100	100	-0,40%
5 Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	97,4	97,8	0,41%	99,3	97,6	-0,50%
6 Santé	100,1	100,1	0,00%	100	100	0,00%
7 Transports	100,4	100,8	0,40%	100	101	0,10%
8 Communications	92,8	93,5	0,75%	94,4	93,2	-2,20%
9 Loisirs et cultures	102,6	102,6	0,00%	101	103	0,70%
10 Enseignements	97	97	0,00%	93,6	97	1,80%
11 Restaurants et hôtels	100,6	100,6	0,00%	101	101	0,80%
12 Biens et services divers	101,6	102,5	0,89%	101	102	0,60%
Ensemble	104,1	106,2	2,00%	105	105	0,20%

Source : DISED

Graphique 14 : Evolution de l'inflation sur la période 2000-2018



2.4. FINANCES PUBLIQUES

2.4.1. Analyse des recettes budgétaires

Pour l'année 2018, les recettes et dons se sont établis à 123,930 milliards FDJ en progression de 6,7% sur une année.

Après un léger repli de 2,5% en 2017, les dépenses totales ont repris une tendance à la hausse de 14,2% pour atteindre 134,201 milliards FDJ en 2018.

Il ressort ainsi un solde base ordonnancement négatif de 10,271 milliards FDJ.

2.4.1.1. Les recettes fiscales

Les recettes fiscales se sont établies à 69,003 milliards FDJ et ont enregistré un accroissement annuel de près de 4,2%. Les recettes fiscales sont composées des impôts directs, des impôts indirects et des autres taxes. Les impôts directs et les impôts indirects ont augmenté respectivement de 5% et de 5,2% par rapport à l'année 2017. En revanche, les autres taxes ont affiché une baisse de 9,6% sur cette même période.

2.4.1.1.1. Les impôts directs

Les impôts directs comprennent les postes tels que les Impôts sur Traitements et Salaires (12,600 milliards FDJ), l'impôt sur les sociétés (7,321 milliards FDJ), les patentes-licences (4,271 milliards FDJ) et l'impôt foncier (1,730 milliard FDJ). Ce poste a enregistré une augmentation de 1,361 milliard FDJ et s'établit à 28,779 milliards FDJ.

2.4.1.1.2. Les impôts indirects et autres taxes

Les impôts indirects ont augmenté de 1,816 milliard de FDJ pour s'établir à 36,621 milliards FDJ contre 34,805 milliards de FDJ au mois de décembre 2017, qui correspond à une progression annuelle de 5,2%.

La hausse des impôts indirects provient de sa principale composante qui est la Taxe Intérieure de Consommation (TVA indirecte et TVA directe) dont le montant a augmenté de 5,2% (soit 1,5 milliards FDJ) entre 2017 et 2018. Bien qu'apportant une contribution moins importante (13% des impôts indirects), la surtaxe sur le Khat a connu un accroissement de 8% en 2018.

En 2018, les autres taxes ont affiché une baisse de 382 millions FDJ (-9,6%) du fait du repli des recettes liées à l'enregistrement des vignettes qui ont chuté du même montant (-14%) alors que le montant des timbres fiscaux est resté stable.

2.4.1.2. Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales, en 2018 se sont établies à 37,308 milliards FDJ contre 41,033 milliards FDJ à la même période de l'année 2017, soit un recul de ces ressources pour l'Etat de 3,7 milliards FDJ (-9%). Cette baisse est essentiellement liée aux recettes non fiscales intérieures qui ont diminué de 24% (soit 4,9 milliards FDJ) du fait de la diminution des revenus des domaines (-33%) et des taxes et redevances sur services rendus (-29%).

En revanche, les recettes non fiscales extérieures, composées de redevances payées par les Gouvernements des pays amis de la République de Djibouti, ont enregistré un accroissement de 3% (soit 580 millions FDJ) du fait de la hausse des contributions Japonaises (+48,6%) et Françaises (+5,5%). Les contributions reçues de la part de la Chine, de l'Italie et des USA sont restées constantes.

2.4.1.3. Les dons

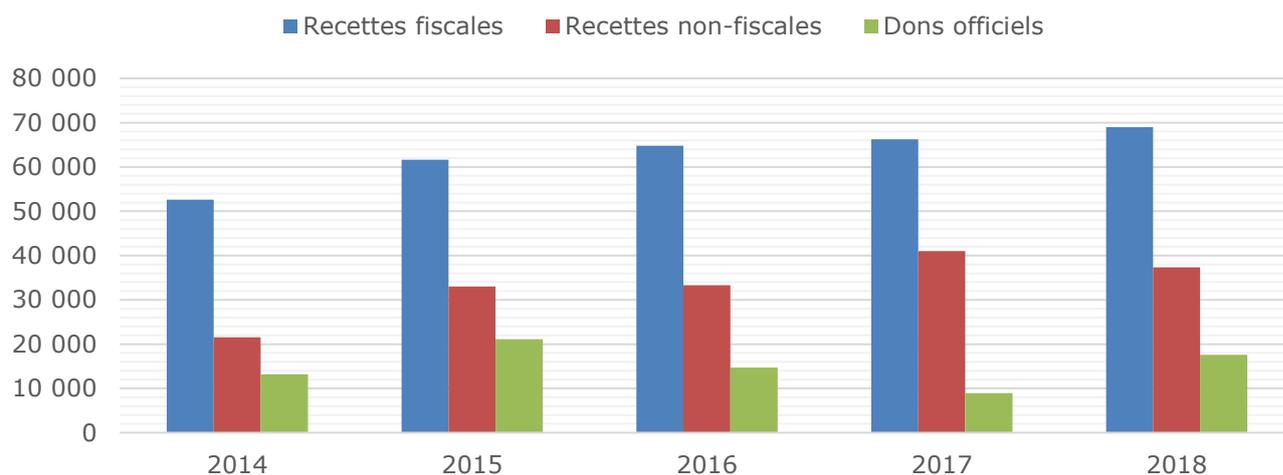
Les dons ont presque doublé pour s'établir à 17,619 milliards FDJ en 2018 contre 8,927 milliards FDJ en 2017. Cette hausse substantielle est imputable à un don exceptionnel de la part du Fonds Arabe pour le Développement Economique et Sociale (FADES) de près de 8 milliards FDJ qui vient s'ajouter aux dons affectés au Programme d'Investissement Public. Les dons affectés aux dépenses courantes ont aussi presque doublé pour s'établir à 738 millions FDJ en 2018.

Tableau 16 : Situation des recettes budgétaires (en million FDJ)

<i>(en millions FDJ)</i>	2014	2015	2016	2017	2018	Var 2018/2017
<i>Recettes et dons (recettes budgétaires)</i>	87 325	113740	112 771	116 169	123 930	6,70%
<i>Recettes fiscales</i>	52 600	61658	64 791	66 209	69 003	4,20%
<i>Impôts directs</i>	22 941	26 726	27 762	27 418	28 779	5,00%
<i>Impôts indirects</i>	26 485	31 280	32 215	34 805	36 621	5,20%
<i>Autres taxes</i>	3 175	3776	4 814	3 986	3 604	-9,60%
<i>Recettes non fiscales</i>	21 526	33052	33 277	41 003	37 308	-9,00%
<i>Dons officiels</i>	13 199	21120	14 704	8 927	17 619	97,40%
<i>Dons projets</i>	9 521	8474	6 020	5 026	12 711	152,90%

Source : Direction du Budget

Graphique 15: Evolution comparée des recettes budgétaires



2.4.2. Analyses des dépenses publiques

L'état d'exécution des dépenses publiques à fin 2018 s'accroît de 14,5%. Elles se sont établies à 134,201 milliards de FDJ contre 117,172 milliards de FDJ à fin 2017.

Cette hausse conséquente des dépenses publiques s'explique principalement par les dépenses d'investissement.

2.4.2.1. Les dépenses courantes

Les dépenses courantes sont composées de *dépenses salariales*, de *dépenses matérielles*, de *dépenses de transferts*, d'*entretien* et des *paiements d'intérêts de la dette publique*. Elles ont atteint 91,842 milliards FDJ, en hausse de 5,5% entre 2017 et 2018.

- *Les dépenses de personnel* : Les salaires constituent la principale composante des dépenses courantes. Ils ont enregistré une hausse annuelle de 6%, en s'établissant à 35,504 milliards de FDJ en décembre 2018 contre 33,579 milliards FDJ en décembre 2017.
- *Les dépenses de matériel* : Les dépenses de matériel se sont établies à 29,975 milliards FDJ contre 29,775 milliards FDJ une année auparavant soit une légère hausse de 0,7%.
- *Les dépenses de transfert* : Le montant total des dépenses de transfert a connu une hausse de 5,9% en 2018 provenant en majeure partie d'une augmentation de 12,6% des transferts aux organismes publics.

2.4.2.2. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement ont atteint 42,359 milliards FDJ contre 30,147 milliards FDJ entre décembre 2018 et décembre 2017 soit une hausse annuelle de 40,5%.

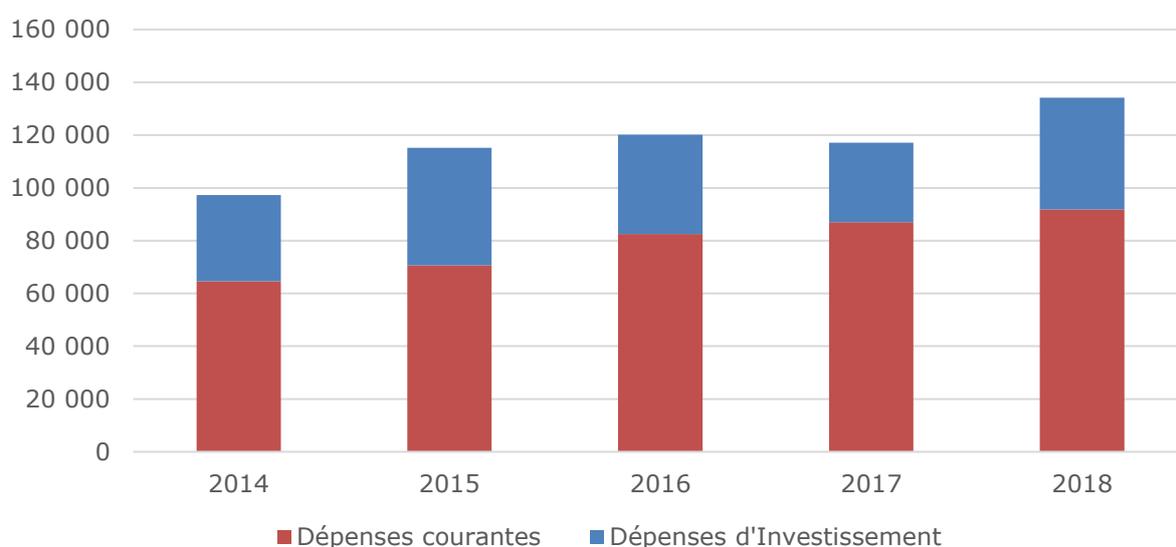
Cette hausse est due essentiellement aux investissements financés sur ressources extérieures dont le montant a doublé (110%) par rapport à l'année précédente et s'est établi à 25,116 milliards FDJ. En effet, sur les 13,194 milliards supplémentaires, 8 milliards FDJ ont été décaissés sur des financements dons et 5,13 milliards FDJ sur des financements prêts.

Tableau 17 : Situation des Dépenses Budgétaires (en Millions FD)

(en millions FDJ)	2014	2015	2016	2017	2018	Variation 2018/2017
<i>Dépenses Totales</i>	97 222	115 239	120 199	117 172	134 201	14,5%
<i>Dépenses courantes</i>	64 566	70 685	82 577	87 024	91 842	5,5%
<i>Salaires</i>	26 432	27 748	31 071	33 579	35 504	5,7%
<i>Matériels</i>	20 245	22 999	29 550	29 775	29 975	0,7%
<i>Transferts</i>	13 967	15 514	16 122	16 562	17 544	5,9%
<i>Dép. sociales sur fin ext.</i>	1 456	1 357	623	383	738	92,7%
<i>Dépenses d'Investissement</i>	32 773	44 554	37 622	30 147	42 359	40,5%
<i>sur financement intérieur</i>	19 485	30 703	22 173	18 225	17 243	-5,4%
<i>sur financement extérieur</i>	13 288	13 851	15 449	11 922	25 116	110,7%
<i>Solde ordo.(dons inclus)</i>	-9 896	-1 286	-6 972	-1 415	-10 271	625,8%
<i>Solde (% PIB)</i>	-3,1%	-0,4%	-1,8%	-0,4%	-2,4%	-

Source : Ministère du Budget

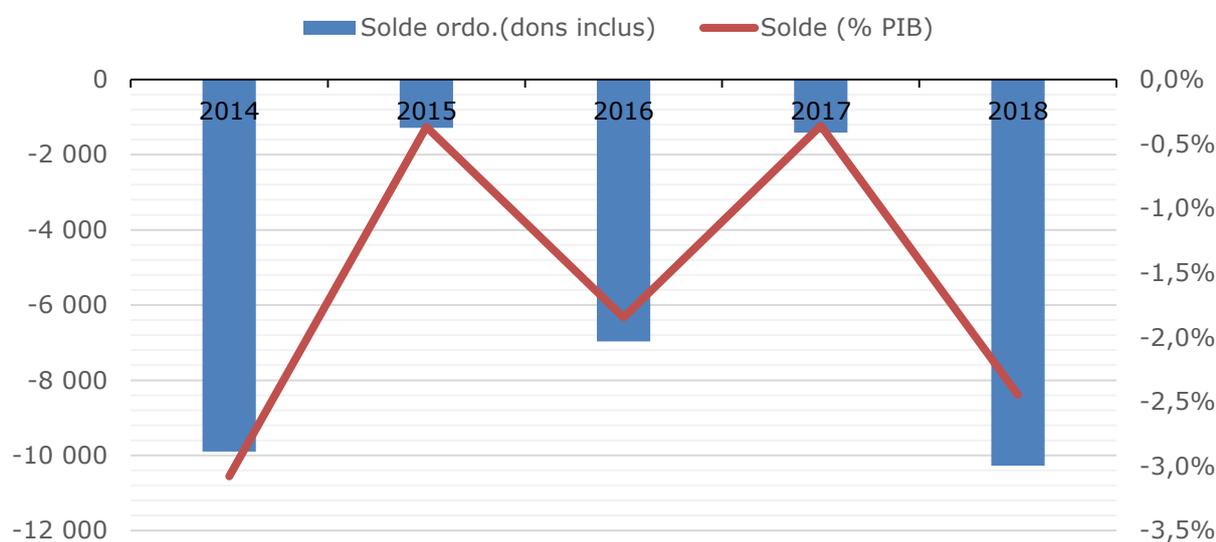
Graphique 16 : Evolution des dépenses budgétaires



2.4.3. Evolution du déficit budgétaire

Du fait d'une augmentation plus que proportionnelle des dépenses publiques par rapport aux recettes, le déficit budgétaire en 2018 s'est établi à 10,271 milliards FDJ contre un déficit de 1,415 milliards FDJ en 2017. Par rapport au PIB, ce solde représente -2,6%.

Graphique 17 : Evolution du solde budgétaire



2.4.4. Analyse de la dette

Le stock de la dette extérieure de Djibouti a gardé sa tendance haussière durant ses six dernières années passant de 124,278 milliards FDJ en 2013 à 366,404 milliards FDJ en 2018. 29% de ce stock sont constitués de dettes directes et 71% de dettes avalisées.

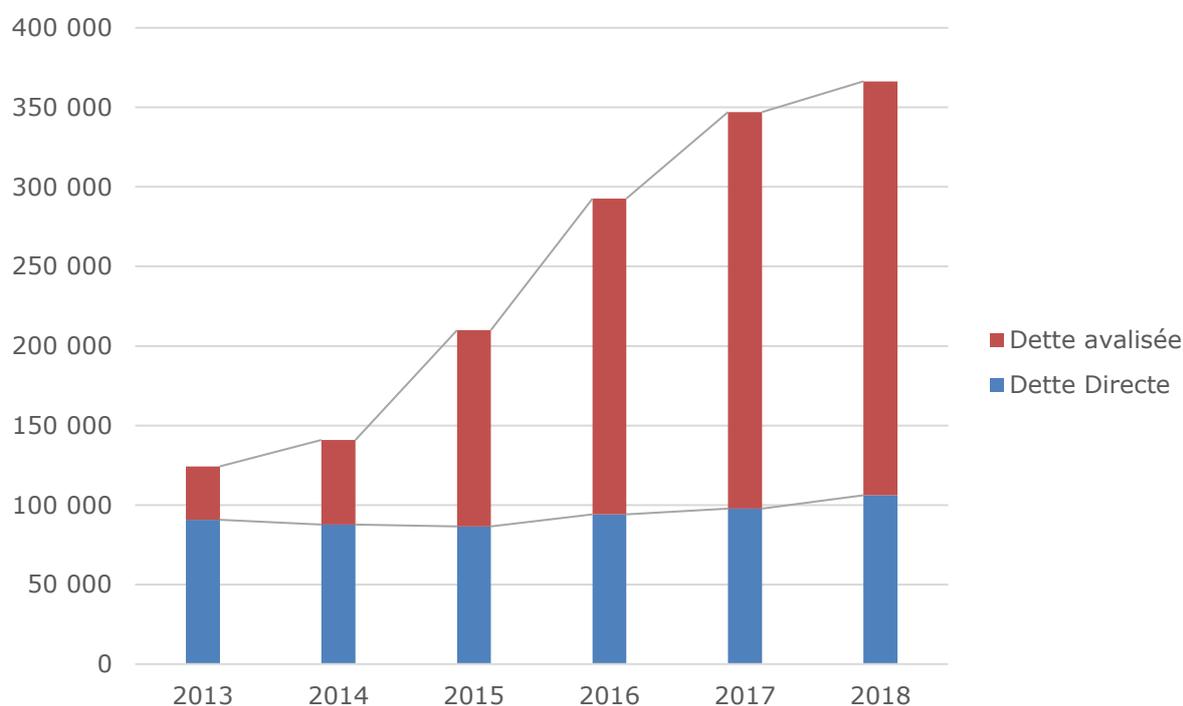
Grâce à la réévaluation du PIB de notre pays, le ratio de l'encours total de la dette par rapport au PIB s'est amélioré pour s'établir à 69,3% en 2018 contre un ratio de 104% avant la révision.

2.4.4.1. Evolution de l'encours de la dette

L'encours de la dette extérieure du pays est en augmentation de 5,6% en 2018 par rapport à son niveau de 2017. Il est passé de 347,069 milliards FDJ à 366,404 milliards FDJ. Il faut noter que l'accroissement du stock de la dette a considérablement ralenti en 2018, en atteste la diminution substantielle de son taux de croissance dont la moyenne se situait à 30% sur la période 2013-2017. Un tel ralentissement s'explique par la fin des décaissements relatifs aux grands projets d'investissement financés par des emprunts importants. Il s'agissait notamment de la dette contractée pour le financement de la seconde ligne du chemin de fer Djibouti-Éthiopie, et celle relative au projet d'adduction d'eau pour l'approvisionnement de la ville de Djibouti en eau potable depuis l'Éthiopie.

La dette directe de l'Etat a augmenté de 8,6% en 2018 pour s'établir à 106,138 milliards FDJ. Les emprunts contractés par les établissements publics (dette avalisée) ont augmenté de 4,4% pour atteindre 260,266 milliards FDJ.

Graphique 18 : Evolution de l'encours de la Dette extérieure publique



2.4.4.2. La structure de la dette extérieure

Le gouvernement Djiboutien contracte pour son propre compte (dette directe) ou pour le compte des Etablissements publics (dette avalisée) des prêts auprès de bailleurs bilatéraux et multilatéraux.

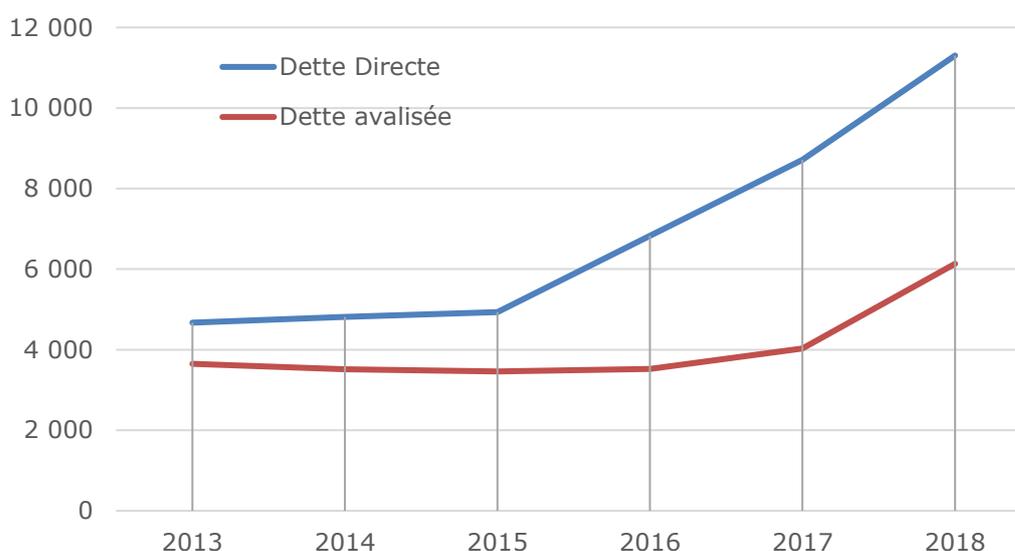
Au 31 Décembre 2018, le stock total de la dette extérieure se compose de 29% de dette directe et 71% de dette avalisée. Cette dette avalisée est contractée principalement auprès de partenaires bilatéraux (85% de l'encours). Toutefois, la dette directe est substantiellement multilatérale (58% de l'encours).

Les services de la dette relatifs aux emprunts directs de l'Etat et à la dette avalisée se chiffrent respectivement à 11,303 milliards FDJ et 6,132 milliards FDJ au titre de l'année 2018. Le service de la dette directe est nettement supérieur à celui de la dette avalisée du fait des paiements par le budget de l'Etat des annuités de la dette de certains établissements publics jusqu'en fin 2019. Il s'agit notamment des services de la dette des projets d'adduction d'eau depuis l'Ethiopie et de chemin de fer Djibouti-Ethiopie.

Tableau 18 : Encours et service de la dette extérieure au 31 Décembre 2018

en millions de FDJ	Encours de la dette extérieure		Service de la dette extérieure	
	Directe	Avalisée	Directe	Avalisée
<i>Dettes bilatérales</i>	44 941	220 638	7 362	2 607
<i>Dettes multilatérales</i>	61 197	39 628	3 941	3 525
<i>Total</i>	106 138	260 266	11 303	6 132
<i>Total général (dette directe +avalisée)</i>	366 404		17 435	

Source : Dette publique

Graphique 19 : Evolution du service de la dette

2.5. LA BALANCE DE PAIEMENTS

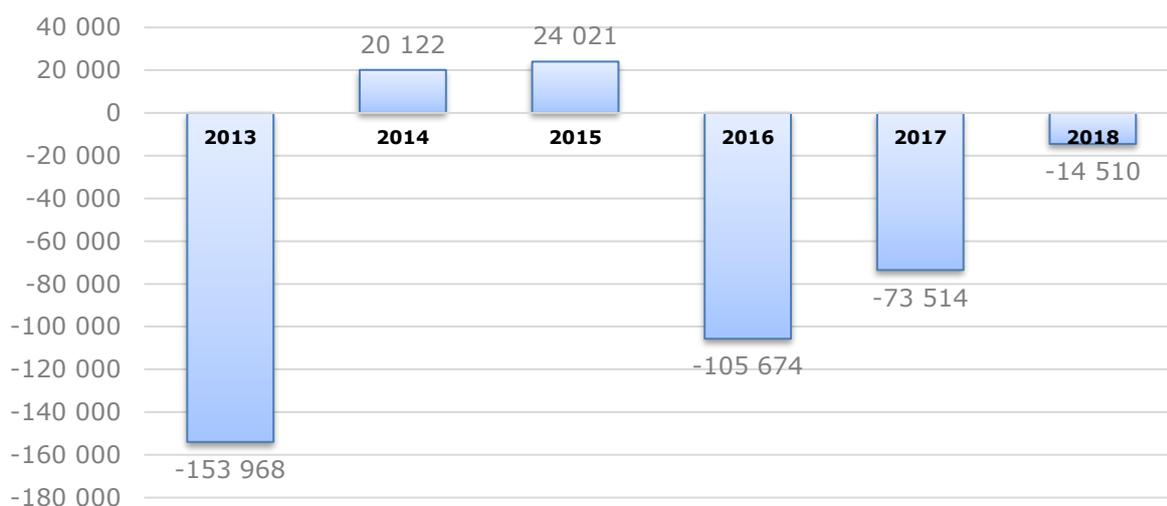
Les révisions des données économiques effectuées par nos autorités ont considérablement impacté la Balance des paiements. En effet, la Banque Centrale de Djibouti a intégré les informations relatives aux zones franches conformément au nouveau manuel de la Balance des Paiements (MBP6). Les zones franches étant comprises dans le territoire économique de Djibouti, car elles y ont leur centre d'intérêt prépondérant.

Par ailleurs, la Banque Centrale a aussi réévalué les exportations de certaines grandes entreprises qui étaient sous-estimées voire omises. Les nouvelles données offrent une nouvelle configuration à notre Balance des Paiements qui est plus conforme à notre réalité économique. Conséquemment, le Compte Courant a connu d'importants excédents entre 2013 et 2018 sauf pour les années 2013, 2016 et 2017. En 2018, le solde des transactions courantes s'est établi à 78,201 milliards FDJ.

2.5.1. La balance commerciale (Biens)

Le solde de la balance commerciale poursuit son amélioration entamée depuis 2016. Le déficit s'est nettement amélioré en 2018 en passant à -14,510 milliards FDJ alors qu'il se situait à -73,514 milliards FDJ en 2017. Cette importante amélioration du déficit s'explique par une importante hausse des exportations des biens (+10,5%) combinée à une légère baisse des importations (-2,7%). Le dynamisme des exportations des biens est en réalité celui des zones franches dont les exportations ont augmenté de 13% en 2018. Par ailleurs, du fait de la fin de plusieurs grands projets, les importations hors zones franches de biens ont connu un recul de 9%.

Graphique 20 : Evolution de la Balance commerciale



2.5.2. La balance des services et des revenus

La balance des services regroupe principalement les revenus issus du transit des marchandises (transports et assurances), mais aussi les paiements relatifs au tourisme (restauration, hébergement, etc.). Pour l'année 2018, la balance des services a plus que doublé pour atteindre 68,805 milliards FDJ après avoir diminué de moitié en 2017. Un tel résultat est synonyme d'un retour à une tendance d'évolution normale des exportations des services par notre pays conséquemment à une reprise de la croissance du commerce transfrontalier éthiopien (80% du transit des marchandises). En effet, les contre-performances enregistrées en 2017 étaient liées au ralentissement des exportations et des importations éthiopiennes à la suite des difficultés économiques, sociales et politiques que ce pays a traversé en 2017.

La balance des revenus, enregistrant les rémunérations des salariés et les revenus des investissements, a dégagé un solde excédentaire de 17,93 milliards FDJ en 2018. Toutefois, ce niveau excédentaire est en baisse de 18% suite à un accroissement significatif (+62%) des paiements des intérêts.

2.5.3. La balance des transferts courants sans contrepartie

La balance des transferts courants sans contrepartie est composée des transferts des administrations publiques et des transferts privés de fonds. Le résultat de cette balance demeure excédentaire et affiche une hausse substantielle de 93% en 2018 pour s'établir à 5,973 milliards FDJ. Cette situation est expliquée par l'augmentation des transferts effectués au profit des administrations publiques.

2.5.4. Le compte de capital et des opérations financières

Les comptes de capital et des opérations financières qui évaluent les contreparties financières des transactions courantes ont dégagé un excédent de 86,633 milliards FDJ. Les deux comptes ont connu des évolutions positives différentes par rapport à l'année dernière. Alors que le compte de capital a plus que triplé grâce à un don officiel important de 8 milliards FDJ, le compte des opérations financières a quant à lui enregistré une évolution forte mais moins importante (+21%).

Les investissements directs étrangers (IDE) ont légèrement augmenté cette année (+3%) pour s'établir à 30,213 milliards FDJ (soit 5,8% du PIB).

Tableau 19 : Synthèse de la Balance des paiements (en millions FD)

(en millions FDJ)	2015	2016	2017	2018	Variation 2018/2017
<i>Solde des transactions courantes</i>	120 753	-4 576	-17 505	78 201	-546,74%
<i>Balance commerciale (Biens)</i>	24 021	-105 674	-73 514	-14 510	-80,26%
<i>Exportations de biens</i>	458 918	307 834	561 954	625 779	11,36%
<i>Importations de biens</i>	434 897	413 508	635 468	640 289	0,76%
<i>Balance des services</i>	57 238	65 199	31 108	68 805	121,18%
<i>Balance des revenus</i>	25 647	25 210	21 806	17 933	-17,76%
<i>Balance des transferts nets</i>	13 847	10 689	3 095	5 973	92,99%
<i>Compte de Capital</i>	8 474	6 020	4 643	12 711	173,77%
<i>Compte des Opérations Financières</i>	54 881	196 169	60 858	73 922	21,47%
<i>Investissements Directs Etrangers</i>	22 037	28 435	29 324	30 213	3,03%

Source : Banque Centrale de Djibouti

2-6. LA SITUATION MONETAIRE EN 2018

2-6-1. La Masse Monétaire

Evolution de la Masse Monétaire

La Banque Centrale de Djibouti a enregistré en Décembre 2018 une baisse de la masse monétaire de 5,6% pour atteindre 349,879 milliards FDJ.

Désignée par l'abréviation M3, la masse monétaire au sens large représente non seulement les moyens de paiement au sens strict du terme (pièces, billets et comptes bancaires à vue, sur lesquels sont débités les chèques, les virements ou les paiements par carte), mais aussi les placements qui peuvent, sans délai et sans risque, se transformer du jour au lendemain en moyens de paiement.

La diminution observée de la masse monétaire est en réalité un retour à une situation plus normale à la suite de l'augmentation exceptionnelle enregistrée en 2017 (+20%). Ainsi, entre 2016 et 2018, la masse monétaire reste tout de même sur une évolution positive de 13,3%. En 2018, la masse monétaire retrouve un niveau de 66% du PIB conforme à celui de 2016, après avoir atteint un pic (75%) en 2017.

Une telle diminution provient principalement d'une baisse de 23,4% des dépôts en devises qui sont passés de 172 milliards FDJ en 2017 à 132 milliards FDJ en 2018, consécutive à une hausse de 40% en 2017. En revanche, la monnaie fiduciaire s'est accrue de 3% alors que les dépôts à vue et autres dépôts ont affiché une croissance de 14%.

L'évolution de la masse monétaire sur la période de 5 ans est décrite dans le tableau suivant :

Tableau 20 : Evolution de la masse monétaire (en millions FD)

	2014	2015	2016	2017	2018
Masse Monétaire	239695	284363	308805	370564	349879

Source : Banque Centrale de Djibouti

Evolution des principaux agrégats monétaires

a- La monnaie fiduciaire : Elle correspond aux billets et pièces émis, moins les encaisses des banques et du Trésor.

Le stock de la monnaie en circulation a connu une croissance annuelle de 8% pour atteindre 36,636 milliards FDJ en 2018 contre 35,542 milliards FDJ en 2017. Ceci correspond à une augmentation de 1 milliard FDJ en un an.

En 2018, la monnaie fiduciaire représente 10,5% de la masse monétaire et 19,9% de la monnaie liquide (M2).

Tableau 21 : Evolution des composantes de la masse monétaire (en millions FDJ)

	2015	2016	2017	2018
<i>MASSE MONETAIRE</i>	284363	308805	370564	349879
<i>Monnaie M2</i>	141183	163133	164731	184248
<i>Monnaie Fiduciaire</i>	30816	32918	35542	36626
<i>Dépôts à vue et autres dépôts en FDJ</i>	110367	130215	129189	147622
<i>Quasi-Monnaie</i>	143180	145672	205833	165631
<i>Dépôts à terme en FDJ</i>	29331	22414	33975	34060
<i>Dépôts en devises</i>	113849	123258	171858	131571

Source : Banque Centrale de Djibouti

b- Les dépôts

Au 31 décembre 2018, le total des dépôts des ménages s'est élevé à 313,253 milliards FDJ contre 335,022 milliards FDJ en 2017, affichant une baisse annuelle de 6,5%. Les dépôts avaient fortement augmenté en 2017 de près de 60 milliards FDJ.

La ventilation des dépôts par nature et par type de monnaie est donnée dans les tableaux ci dessous:

Tableau 22 : Dépôts par type de monnaie (Djiboutienne et devises)

	2017			2018			Variation
	Dépôts à vue	Dépôts à terme	Total dépôts	Dépôts à vue	Dépôts à terme	Total dépôts	2017/2018
<i>Franc djiboutien</i>	129 189	33 975	163 164	147 622	34 060	181 682	11,35%
<i>Devises</i>	138 284	33 575	171 859	104 228	27 343	131 571	-23,44%
<i>Total dépôts</i>	267 473	67 550	335 023	251 850	61 403	313 253	-6,5%

Source : BCD

Les dépôts se répartissent en "dépôts à vue et autres dépôts", en "dépôts à terme" toutes monnaies confondues.

Essentiellement destinés aux personnes physiques ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises, les dépôts à vue ont représenté 94% de l'ensemble des dépôts en 2018.

Ils ont diminué de 5,8% sur un an. En fin 2018, les dépôts à vue ont atteint 251,850 milliards FDJ.

Les Crédits à l'économie : ces sont des emprunts réalisés par les entreprises publiques et le secteur privé. Au 31 décembre 2018, les crédits à l'économie, en tant que principale composante de l'agrégat «crédit intérieur», ont atteint 127,228 milliards FDJ indiquant une amélioration de la situation annuelle de 12,10%.

Tableau 23 : Evolution de crédit à l'économie (en millions FDJ)

	2015	2016	2017	2018	Variation annuelle
Créances sur les entreprises publiques	9 364	9 925	9 541	15 215	59,50%
Créances sur le secteur privé	93 613	91 490	103 952	112 013	7,75%
<i>Crédits à l'économie (CE)</i>	102,977	101,415	113,493	127,228	12,10%
<i>PIB</i>	434,612	465,375	491,728	524,300	-
<i>Taux CE / PIB</i>	23.69%	21.79%	23.08%	24.27%	-

Source : Banque Centrale de Djibouti

En 2018, les créances accordées par les banques de la place au secteur privé ont augmenté de 7,75% poursuivant sa hausse depuis 2017. Sa contribution à l'activité économique du pays à hauteur de 112,013 milliards FDJ en 2018 demeure importante.

Les prêts accordés aux entreprises publiques ont connu une forte croissance de 59,5% en 2018 après avoir légèrement baissé de 3,87% en 2017.

D'une manière générale, les crédits à l'économie ont assuré le développement du pays surtout sur les 10 dernières années après l'arrivée des nouvelles banques où ils sont passés de 28,6 milliards FDJ en 2006 à 127,228 milliards FDJ en 2018, soit une hausse spectaculaire de 297%.

Rapportés au PIB, les crédits à l'économie sont toujours en augmentation, passant de 23,08% en 2017 à 24,27% en 2018.

2-6-2. Les contreparties de la masse monétaire

Masse Monétaire = Avoirs Extérieurs Nets + Crédit Intérieur - Autres Postes Nets

Au 31 Décembre 2018, la situation monétaire a eu des contreparties monétaires évoluées comme suit:

- Des Avoirs extérieurs nets disposés par le système bancaire pour un montant de 273,800 milliards FDJ.

Ces Avoirs ont diminué de 8,1% par rapport à 2017, mais ils ont enregistré une hausse de 16% comparés à ceux de décembre 2016. Cette diminution des avoirs extérieurs nets est due à la baisse des Avoirs extérieurs des Banques Commerciales (-20%) et des Autorités monétaires (-2,6%). Leur part dans les contreparties de la masse monétaire a passé de 77% à 74 % respectivement entre 2017 et 2018.

- L'encours des crédits intérieurs s'est élevé à 130,800 milliards FDJ et a augmenté de 6,8% sur un an, soit plus de 8 milliards de FD, essentiellement provoqué par la hausse des crédits à l'économie. Il est composé des créances nettes sur l'Etat et des crédits à l'économie.

- Les créances sur l'état ont enregistré une forte baisse de 60,3% par rapport à l'année 2017, ce qui traduit un désendettement de l'Etat vis à vis du système bancaire.

- Les crédits à l'Economie se sont situés à 127,228 milliards FDJ et ont connu une augmentation de 12,1% sur une année, soit plus de 13,7 milliards FD. La part de ces crédits dans les contreparties de la masse monétaire s'est également appréciée de 6 points de pourcentage passant de 29 % à 35 % entre 2017 et 2018.

Tableau 24 : Contreparties de la Masse Monétaire (en millions FDJ)

<i>Composantes</i>	2015	2016	2017	2018	<i>Var 18/17</i>
<i>Avoirs extérieurs nets</i>	213 290	236 231	297 956	273 800	-8,1%
<i>Autorités monétaires</i>	57 348	65 355	94 021	75 217	-20,0%
<i>Banques commerciales</i>	155 942	170 876	203 935	198 583	-2,6%
<i>Crédits intérieurs</i>	111 131	109 690	122 487	130 800	6,8%
<i>Créances sur l'Etat</i>	8 154	8 275	8 994	3 572	-60,3%
<i>Crédits à l'économie (y compris entreprise publique)</i>	102 977	101 415	113 493	127 228	12,1%
<i>Autres postes nets</i>	-26 641	-29 509	-32 514	-37 047	13,9%
<i>Total</i>	297 780	316 412	387 929	367 553	-5,3%

Sources : BCD

2.7 L'EMPLOI

En cohérence avec la croissance économique observée durant ces dernières années, l'accroissement des richesses a été accompagné par une importante création d'emplois dans les secteurs ayant justement le plus contribué à notre PIB, notamment les secteurs du BTP, des Services et des Transports ainsi que celui de la production.

En 2018, le marché de l'emploi national a été caractérisé par l'introduction de 37 nouveaux employeurs et 8 520 nouveaux salariés sur le marché de travail par rapport à 2017.

Pour les employeurs, ce sont les secteurs des activités commerciales et domestiques qui ont enregistré le plus d'emplois avec 23% pour chacun de ces secteurs.

Tableau 25 : Effectif des salariés par secteur d'activité 2015-2018

	Employeurs 2016	Salariés 2016	Employeurs 2017	Salariés 2017	Employeurs 2018	Salariés 2018
Domestiques	558	950	399	1127	422	1204
Activités de production	132	4 976	115	4 223	122	5 550
Activités de constructions et de TP	268	9 480	172	8 740	175	10 752
Activités commerciales	760	5 316	700	5 900	723	7 044
Activités de services	521	16 681	488	15 350	485	17 355
Transports & Communications & Tourismes	212	14 268	188	11 104	193	12 121
Activités à caractères sociales & sanitaires	69	4 364	66	4 431	71	4 822
Activités à caractères éducatives	41	1146	35	1110	38	1228
Administrations budgétaires nationales	27	2 492	67	8 277	38	8 648
Administrations internationales	28	1 143	29	1 157	29	1 215
TOTAL	2 616	60 816	2 259	61 419	2 296	69 939

Source : CNSS

Pour les salariés, nous observons que les 4 secteurs économiques qui ont le plus créé d'emplois sont le secteur de la construction et de travaux publics (+23,6%, soit 2012 emplois supplémentaires), les activités de services (+23,5%, soit 2005 emplois créés en plus), les activités de production (+15,6%, soit 1327 emplois supplémentaires), et les activités commerciales (+13,4%, soit 1144 emplois supplémentaires).

CHAPITRE III. LES ZONES FRANCHES ET LEUR IMPACT ECONOMIQUE

Le développement exponentiel des zones franches à travers le monde au cours de ces 20 dernières années témoigne de l'accélération de la mondialisation et de la libéralisation des échanges commerciaux. Alors qu'il n'en existait que 93 en 1997, le nombre de zones franches a atteint 2300 réparties à travers le monde en 2018. Territoires par excellence pour la diversification et le développement économiques à travers l'industrialisation et la création d'emplois, les zones franches ont par définition vocation à attirer des investissements, principalement étrangers, et promouvoir des activités exportatrices.

En effet, les zones franches font généralement référence à des périmètres aménagés et délimités auxquels sont accordés des régimes spéciaux, tels que des allègements fiscaux et/ou douaniers. Des facilités administratives et financières viennent parfois s'ajouter aux privilèges octroyés. De tels territoires sont destinés à inciter l'installation et le développement d'entreprises dont la production est totalement exportée, sauf dérogations exceptionnelles. La nécessité d'exportation rend ainsi indispensable l'existence de certaines infrastructures de transports combinée à une position stratégique pour les transits commerciaux.

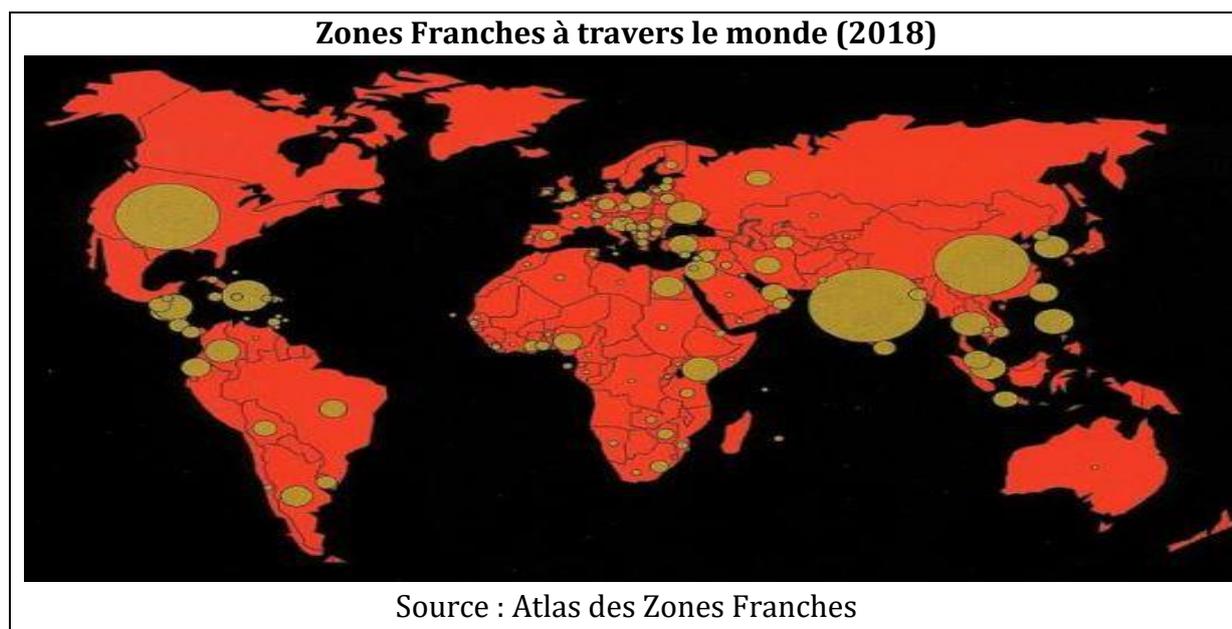
La position géostratégique de Djibouti combinée au développement de ses infrastructures portuaires, auxquels s'ajoute l'enclavement du géant éthiopien, font de notre pays une place de choix pour l'essor des zones franches. C'est cet avantage comparatif que les autorités ont voulu exploiter pour atteindre leurs objectifs d'un Djibouti émergent à travers la création de plusieurs zones franches depuis le début des années 2000. Conscient de cet atout, la volonté du Gouvernement s'est renforcée, ce qui s'est traduit dans la stratégie de développement « Vision Djibouti 2035 » par la poursuite du développement des zones franches et des infrastructures portuaires et ferroviaires nécessaires à la connectivité de ces dernières.

L'engouement mondial et historique autour des zones franches présuppose tout un éventail d'avantages économiques ce qui a bien entendu motivé les actions des autorités en faveur d'un tel projet. Pour bien éclairer les futures décisions des autorités sur cette question, il est indispensable d'évaluer les apports économiques et financiers des zones franches dans notre pays. C'est dans une telle optique que nous avons choisi cette année comme thème phare, d'explorer les impacts des zones franches dans notre pays. Il s'agit d'analyser comment ces dernières ont fonctionné depuis leur création et ainsi établir un état des lieux faisant ressortir les apports à notre économie. Cela permettra d'informer les décideurs publics sur l'atteinte des résultats poursuivis, la justesse des moyens mis en œuvre (notamment le dispositif réglementaire et juridique et les infrastructures), et enfin d'évaluer l'efficacité dans l'atteinte des avantages économiques recherchés.

Grâce à ces informations, la présente étude permettra aux autorités d'apporter des mesures correctrices par rapport aux insuffisances constatées, mais aussi de renforcer les instruments efficaces identifiés. En effet, malgré le poids important des zones franches dans notre économie, aucune étude économique n'a à ce jour exploré cette question.

3.1. AVANTAGES DES ZONES FRANCHES

La multiplication des zones franches à travers le monde atteste du potentiel d'avantages économiques qu'elles regorgent. Comme le montre la carte ci-dessous, le 21ème siècle a donné lieu à la diffusion à l'échelle planétaire du phénomène des zones franches.



L'adoption unanime des zones franches suggère un certain nombre d'intérêts économiques concrets. Ces avantages économiques dépendront généralement de l'objectif principal de la zone, ce qui permet de les classer en quatre catégories : **les zones de libre-échange, les zones franches industrielles d'exportation, les zones économiques spéciales et les zones industrielles.**

Les zones de libre-échange réalisent principalement des réexportations, ce qui explique leur exemption de droits à l'importation et à la réexportation. Elles sont généralement créées à proximité de grandes voies de transports notamment les aéroports, les ports maritimes, voire les gares ferroviaires. Des activités d'entreposage, de stockage, de distribution, de transbordement y sont généralement recensées.

Les zones franches industrielles d'exportation ont vocation à attirer des unités de production industrielle et ainsi produire localement et exporter des biens à haute valeur ajoutée.

Les zones économiques spéciales visent à favoriser le développement d'activités économiques plurisectorielles en offrant des facilités fiscales, douanières, et administratives assorties d'infrastructures adéquates. Leur production est destinée à la fois au marché intérieur et extérieur.

Les zones industrielles sont généralement des périmètres viabilisés permettant l'installation d'industries particulières grâce à des infrastructures adaptées (rues, voies ferrées, électricité haute-tension, eau et assainissement, services de télécommunication, bâtiments, et divers services). C'est le lieu de prolifération de parcs scientifiques/technologiques, d'usines pétrochimiques et manufacturières.

Indépendamment de la catégorie, les potentiels apports économiques des zones franches concernent principalement les recettes en devises internationales, la création d'emplois, la diversification économique et l'attraction des investissements directs étrangers.

Les zones franches, par définition, sont réputées dynamiser les exportations de biens et de services. En effet, leur cadre réglementaire et juridique attire des sociétés dont l'objectif principal est de produire en minimisant leurs coûts notamment fiscaux et d'exporter facilement leurs marchandises. Cette incitation fiscale apporte d'une part une quantité substantielle d'investissements directs étrangers (IDE), et d'autre part augmente considérablement le niveau des exportations ce qui vient ainsi enrichir les réserves nationales en devises étrangères. Il faut toutefois souligner qu'il peut exister des dispositions facilitant le rapatriement des revenus des sociétés implantées dans les zones franches. Cela réduirait beaucoup les gains en devises évoqués, ce qui supposerait qu'un objectif plus primordial est poursuivi. Cet objectif peut notamment être la création d'emplois.

Les zones franches créent de l'emploi à travers l'attraction d'entreprises étrangères exportatrices et le développement d'un tissu industriel national. Cela se traduit en général par une diversification à moindre coût de l'économie qui passe par l'émergence d'industries principalement manufacturières et de sociétés de services (commerce, stockage, conditionnement, emballage, etc.). Toute cette création importante de nouvelles activités constitue une manne importante en matière d'emplois. Il est d'ailleurs souvent prévu des dispositions qui obligent et/ou incitent à privilégier le recrutement des travailleurs nationaux.

Au-delà de la création d'emploi, les zones franches peuvent favoriser le renforcement de la main d'œuvre locale. En effet, le transfert technologique et la diffusion des connaissances et de savoirs-faires constituent l'autre avantage majeur des zones franches.

Enfin, il existe un avantage singulier des zones franches qui est particulièrement pertinent pour les petites économies.

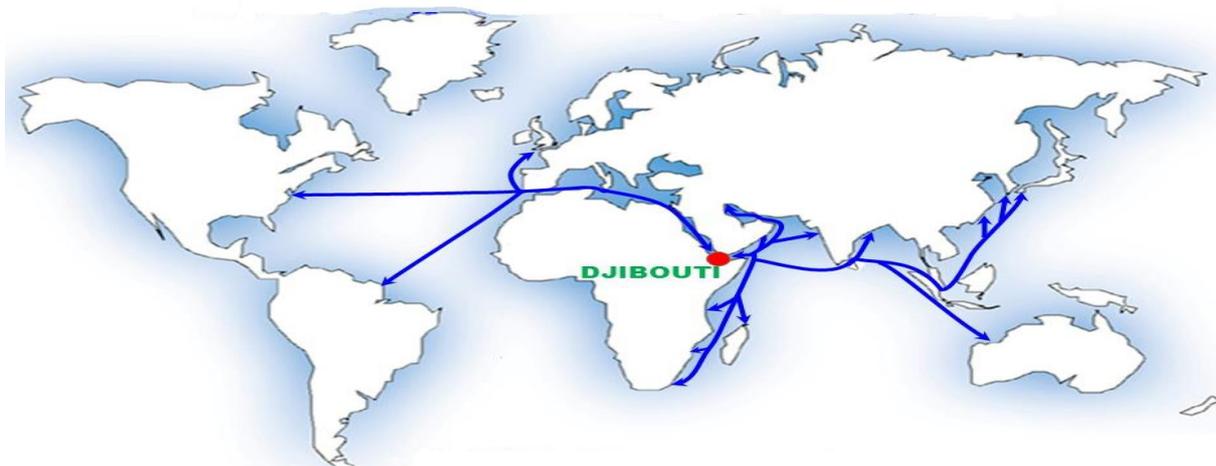
Les pays faiblement peuplés présentent le désavantage de manquer de suffisamment de débouchés pour la production de biens et de services à cause d'un marché limité, ce qui se traduit souvent par un niveau des prix à la consommation assez élevés. Avec les zones franches, il est possible de produire de plus grandes quantités destinées à la fois au marché international et au marché local, ce qui permet de réaliser des économies d'échelle et de faire baisser les prix locaux des biens et des services, malgré le paiement des taxes de mise à la consommation au marché local.

Les zones franches présentent certes des avantages économiques alléchants, mais l'atteinte de ces derniers n'est possible que lorsqu'elles sont implantées sur un territoire possédant un environnement favorable du point de vue de sa localisation, des infrastructures, de la stabilité macroéconomique, mais surtout du cadre juridique et réglementaire. Dans le cas contraire, l'aventure de la création d'une zone franche pourrait s'avérer désastreuse pour l'économie. Les principaux dangers sont relatifs à une perte des recettes fiscales. Par ailleurs lorsque la zone franche n'est pas efficace, la création d'emploi peut être limitée voire quasi-inexistante pour la population locale. Il peut aussi s'agir d'une création d'emplois précaires qui ne permettent pas aux populations d'utiliser leur emploi pour sortir véritablement de la pauvreté.

3.2. LES ZONES FRANCHES A DJIBOUTI

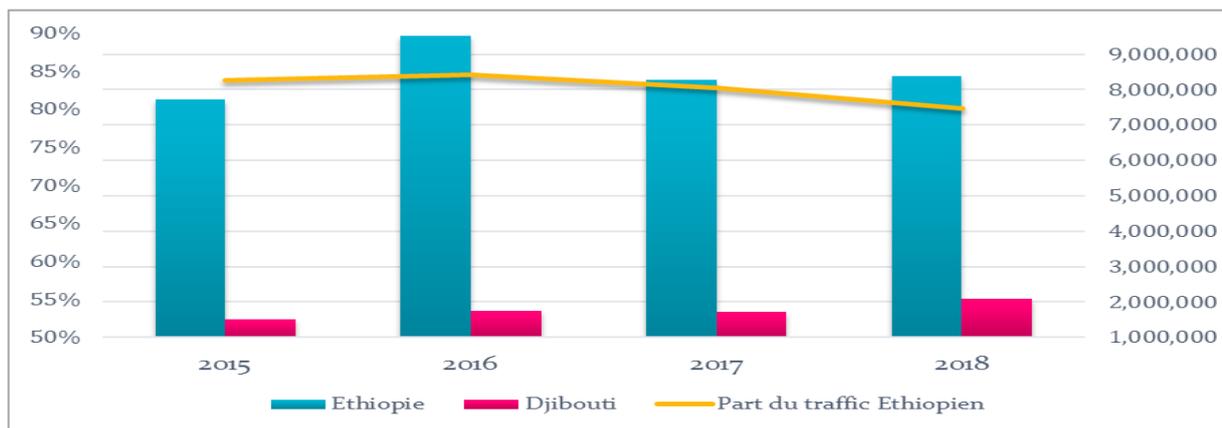
3.2.1. Historique

L'idée de créer des zones franches à Djibouti a commencé à prendre forme à partir des années 2000 dans une optique de tirer pleinement avantage de la place hautement stratégique de notre localisation géographique. Situé à la croisée des routes maritimes d'Europe, d'Extrême Orient, du Golfe Arabo-persique et de l'Afrique, important point d'entrée de l'Afrique de l'Est, notre pays est un véritable carrefour de transit de marchandises. C'est ce qui explique le développement rapide du secteur portuaire qui s'est doté d'importantes infrastructures permettant de se placer loin devant ses potentiels concurrents dans la région.



Contrairement à nos voisins, une stabilité politique, économique et monétaire, auxquels s'ajoutent la paix et la sécurité rendent Djibouti incontournable dans l'acheminement des marchandises internationales. Aussi, d'importantes bases navales de puissances étrangères (France, USA, Chine) sont présentes, ce qui sécurise le transport maritime dans les environs. Par ailleurs, l'enclavement du géant Ethiopien dont l'essentiel du commerce international transite par notre pays constitue un avantage supplémentaire.

Graphique 21 - Evolution des trafics maritimes



Doté de ces avantages comparatifs, les autorités ont identifié les zones franches comme un potentiel levier de développement économique. C'est dans ce cadre que fut d'abord construit un port sec (Djibouti Dry Port) qui correspond à une zone franche portuaire de stockage des marchandises éthiopiennes en attente d'acheminement. En réalité un régime de Zone Franche Industrielle avait déjà été adopté en 1994 par la loi n°65/AN/94/3e L mais n'a pas concrètement fonctionné.

L'ambition des autorités s'est poursuivie en initiant le projet de **Djibouti Free Zone (DFZ)**, dont le chantier fut lancé le 5 Juin 2004 sur un périmètre délimité de 17 hectares. Préparé pendant des années, le projet a connu un avancement assez rapide, ce qui a permis en moins d'une année l'octroi d'immatriculations à des sociétés commerciales attirées par la nouvelle DFZ. Cette zone franche accueille des activités de services et de commerce général et spécial.

Un Guichet Unique y a été prévu pour faciliter et accélérer les procédures d'octroi de licences. Pour garantir une meilleure responsabilisation des parties prenantes, réduire les risques et atténuer les incidences financières pour l'Etat, un Partenariat Public-Privé (PPP) impliquant Djibouti Dry Port FZCO, a été privilégié comme instrument de financement pour cet investissement. La DFZ a été placée sous la tutelle directe de l'Autorité des Ports et des Zones Franches (APZFD – DPFZA) et sa gestion a été confiée à un opérateur privé (Jebel Ali Free Zone).

3.2.2. Cadre juridique et réglementaire

La zone franche de Djibouti (DFZ) est régie par des lois spécifiques aux codes des zones franches qui ont été mis en vigueur pour la bonne gestion du régime des zones franches nationales. Plusieurs textes (lois et décrets) ont également permis les modifications et l'amélioration du cadre ce qui a ainsi permis la création des entités constituant le système d'administration des zones franches notamment les Autorités des zones franches et de son Conseil d'administration.

a) Dispositions légales et réglementaires

La zone franche industrielle est créée par la loi n°65/AN/94/3e L. Ce texte de loi définit les conditions prescrites pour le statut juridique particulier accordé à certaines entreprises établies à Djibouti.

A ce titre, selon cette loi, est éligible au statut d'entreprise franche industrielle toute entreprise travaillant exclusivement pour l'exportation ou ayant le projet de travailler exclusivement pour l'exportation, dans le secteur industriel (**Art 3**). Pour avoir ce statut, l'entreprise doit obtenir l'agrément de la commission de la zone franche (**Art 5**).

En termes d'avantages fiscaux et douaniers, l'entreprise franche industrielle bénéficie :

- ✓ De l'exonération totale des impôts sur les bénéfices ou, le cas échéant sur le chiffre d'affaire de l'entreprise ;
- ✓ Les dividendes distribués aux actionnaires de la société seront exonérés de tout impôt, pendant toute la vie de l'entreprise ;
- ✓ L'exonération totale au titre des droits d'enregistrement sur les actes constatant la création et les modifications statutaires de la société, les actes d'acquisition des terrains nus ou surmontés de bâtiments destinés à l'activité de l'entreprise, les actes d'enregistrement sur les crédits ;
- ✓ L'exonération totale de toutes contributions foncières pendant les vingt premières années d'activités ;
- ✓ L'exonération totale du paiement des patentes, des patentes d'importateur et de toutes autres patentes actuelles ou futures ;
- ✓ Les Importations des matières premières, produits intermédiaires, accessoires et biens d'équipement dont la liste accompagne le certificat d'entreprise franche industrielle sont exonérées de la taxe intérieure de consommation ;
- ✓ Les exportations par une entreprise franche industrielle sont exonérées de toutes taxes directes et indirectes, actuelles ou futures.

En outre, les sociétés des zones franches bénéficient d'autres avantages tels que l'obtention de facilités de crédit, de facilités de fourniture d'eau, d'électricité et de l'assainissement.

Une Autorité des Zones Franches (APZFD – DPFZA) est créée par décret n°2002-0098/PRE.

Entité financièrement autonome, la DPFZA est mise en place pour l'administration du régime des zones franche. Ayant son siège en zone franche, elle bénéficie d'exonération d'impôts, de droits et taxes. L'autorité de la zone franche a pour mission de faire appliquer la législation et la réglementation afférentes à la zone franche en République de Djibouti.

Parmi tant d'autres missions, cette autorité, veille à ce que les opérations et les investissements dans la zone franche restent conformes aux législations qui s'y appliquent. Elle est chargée d'assurer la collaboration entre les administrations publiques et les entreprises privées installées en zone franche pour ainsi délivrer le permis d'opérer, une licence ou tout autre document d'autorisation nécessaires à être communiqué au secteur public. Il s'agit notamment de documents relatifs à :

- L'emploi en zone franche ;
- La fiscalité en zone franche ;
- La sécurité sociale en zone franche ;
- Douane et le commerce extérieur.

b) Les zones franches

La gestion et le fonctionnement des zones franches ont été élargis par les dispositions de la loi n°53/AN/04 du 17 mai 2004 portant code des zones franches. Les dispositions prévues dans le présent code s'appliquent aux investissements et à l'activité des exploitants de la zone franche.

A ce titre, il comprend plusieurs régimes : le régime de gestion de la zone franche, le régime de l'emploi en zone franche, le régime fiscal, le régime de la sécurité sociale et le régime douanier et commerce extérieur. Ce code définit aussi la surveillance et le contrôle en zone franche, ainsi que le mode de résolution des conflits.

3.2.3. Sociétés des zones franches

a) Création et développement

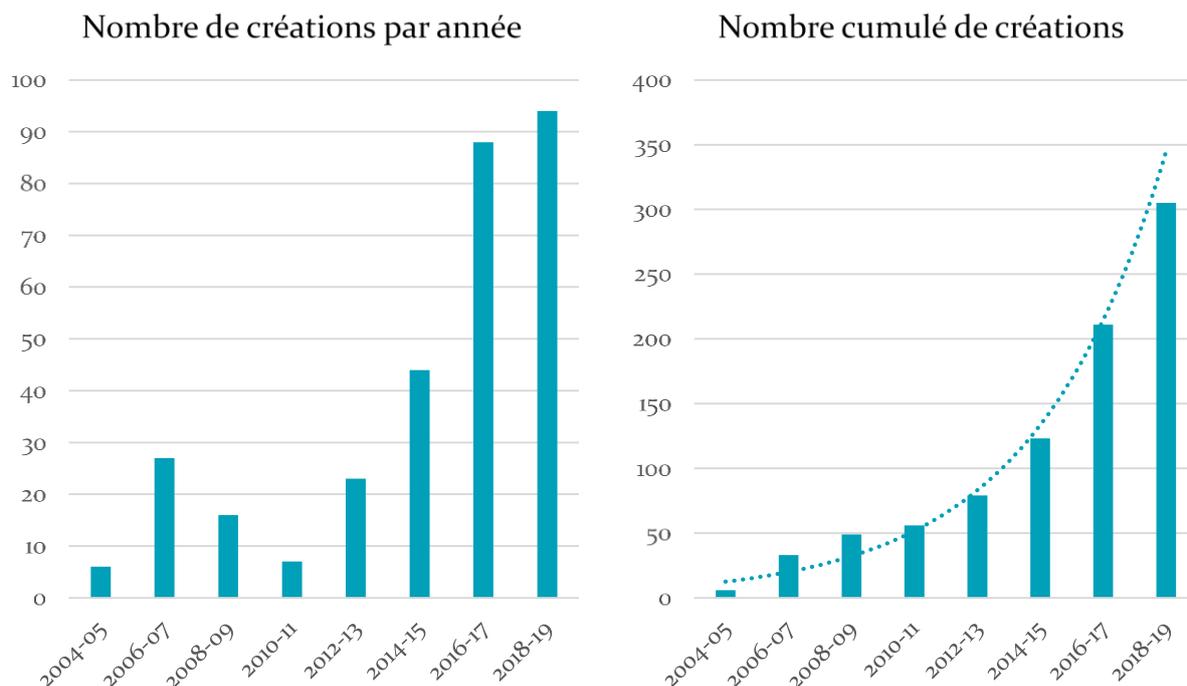
La récente révision des Comptes Nationaux de notre pays a permis de mettre en lumière l'envergure de l'activité économique au sein des Zones Franches grâce aux nombreuses sociétés qui y sont implantées.

A la date du 25 juillet 2019, les Autorités des Ports et des Zones Franches recensaient 305 sociétés actives dont les pays d'origine et les secteurs d'activités sont très variés. Bien que

les zones franches existent depuis 2004, plus de la moitié de ses sociétés ont été créées au cours de ces cinq dernières années qui ont été marquées par un développement exponentiel de nos zones franches. En effet, 226 sociétés (sur les 305) ont été créées entre 2014 et 2019, soit 74 % des sociétés.

Ce constat est visible sur le graphique ci-dessous qui montre le développement de nos zones franches depuis leur création.

Graphique 22 - Evolution du nombre de sociétés dans la Zone Franche



Le nombre de création de sociétés a connu des pics importants à partir de 2014 mais surtout entre 2016 et 2019. La courbe cumulée de créations montre d'ailleurs que c'est au cours de ces dernières années que la plupart des sociétés des zones franches ont été créées. Alors que 257 sociétés sont enregistrées au total en 2018 pour atteindre 305 en Juillet 2019, ce nombre n'atteignait guère 100 à la fin de l'année 2013. Ces graphiques montrent l'expansion exceptionnelle de nos zones franches concomitamment avec le renforcement des capacités de fonctionnement de nos installations portuaires (DMP, Doraleh, etc.).

b) Pays représentés dans les Zones Franches

Cette expansion des zones franches est le fruit de l'attraction de nombreux investissements étrangers. Une telle prouesse s'illustre dans la grande diversité des pays présents dans nos zones franches. Le recensement des sociétés en 2019 dénombre 38 pays qui y sont représentés. Notre pays y est le plus représenté avec 90 sociétés (soit 30%), vient ensuite l'Ethiopie avec 77 sociétés (soit 25%), la Chine avec 29 sociétés (10%), l'Inde avec 24 sociétés (8%). Le Yémen, les USA, l'Angleterre et les Emirats Arabes Unis y sont aussi représentés avec 7 à 10 sociétés chacun.

Pays au sein des Zones Franches (2019)	Nombre	Pourcentage
<i>Djibouti</i>	90	30%
<i>Ethiopie</i>	77	25%
<i>Chine</i>	29	10%
<i>Inde</i>	24	8%
<i>Yémen</i>	10	3%
<i>Emirats Arabes Unis</i>	8	3%
<i>USA</i>	8	3%
<i>Angleterre</i>	7	2%
<i>Italie</i>	6	2%
<i>Somalie</i>	4	1%
<i>Soudan</i>	4	1%
<i>France</i>	3	1%
<i>Kenya</i>	3	1%
<i>Pays Bas</i>	3	1%
<i>Arabie Saoudite</i>	2	1%
<i>Liban</i>	2	1%
<i>« Autres »</i>	25	8%
38 Pays	305	100%

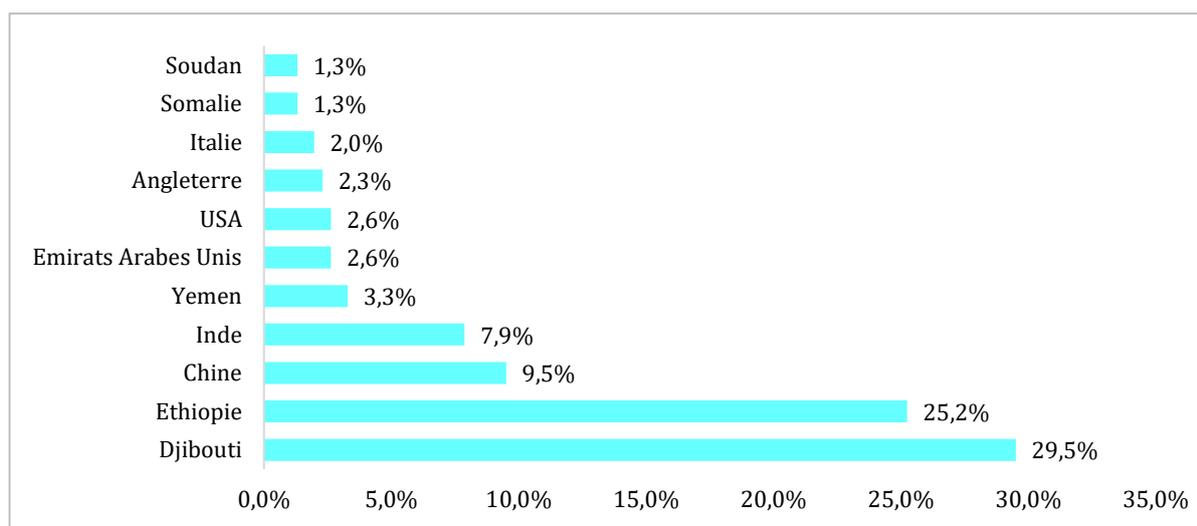
Source : Autorités des Ports et des Zones Franches

L'ensemble « Autres » regroupe d'une part le Bahamas et la Turquie avec deux sociétés pour chaque pays ; et d'autre part les pays représentés par une seule société c'est le cas notamment du Panama, de l'Algérie, du Bahreïn, de Hong-Kong, de l'Iran, de l'Israël, du Luxembourg, de Maurice, de la Norvège, du Pakistan, de Singapour, de la Suisse, de l'Australie, de la Suède, de l'Oman, de la Tanzanie, de la Belgique, de Bangalore, de la Mauritanie, et des Iles Vierges Britanniques.

La répartition des nations ayant des intérêts dans nos zones franches s'est diversifiée plus récemment, notamment entre 2010 et 2018. En effet, 74% de la zone franche était occupée par des sociétés Djiboutiennes dans les années 2004-2006.

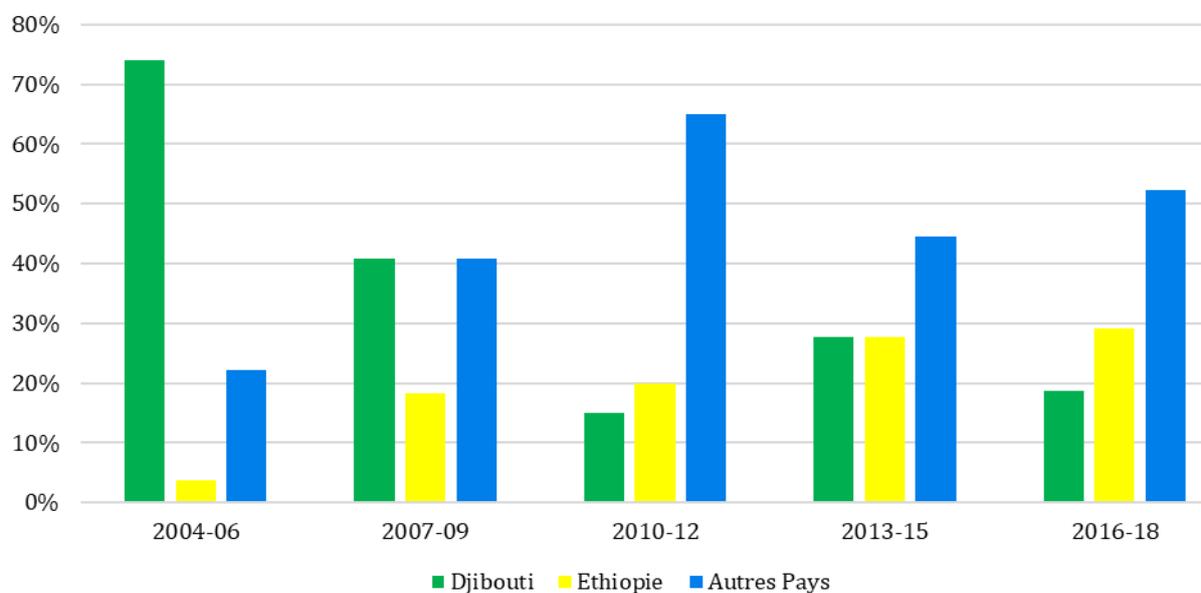
Grâce au développement des infrastructures portuaires et l'amélioration du cadre juridique et réglementaire, nos zones franches ont attiré un grand nombre d'investisseurs provenant principalement de la Chine, de l'Inde, et des Emirats Arabes Unis.

Graphique 23 - Pays représentés dans la Zone Franche (2019)



La diversification des origines des sociétés a réduit considérablement la prépondérance des sociétés Djiboutiennes et Ethiopiennes comme le montre le graphique ci-dessous. Un tel constat suggère que nos zones franches deviennent de plus en plus attrayantes au-delà des investisseurs étrangers traditionnels.

Graphique 24 - Evolution de la proportion des pays représentés dans la Zone Franche



c) Statuts juridiques des sociétés

Le cadre juridique des zones franches a prévu différents statuts pour accueillir les investisseurs de sorte à sécuriser leurs investissements. Cet élément fait partie de l'arsenal

incitatif mis en place pour attirer les investisseurs. En effet, la personnalité morale consiste en un ensemble de dispositions légales et réglementaires qui dessinent le mode de fonctionnement de l'entreprise, mais surtout répartissent le risque et déterminent la façon dont les décisions sont prises. Par conséquent, le choix du statut juridique au moment de la création d'une entreprise est déterminant dans sa capacité à survivre et à être compétitive sur son marché.

Selon la nature et la composition des investisseurs d'une part, et d'autre part selon les besoins de l'entreprise et son secteur d'activité, le statut juridique adopté peut se révéler être un handicap ou un atout majeur.

Trois statuts juridiques ont été recensés au sein de nos zones franches. Adoptés par plus des trois quarts des sociétés (87%), les statuts juridiques les plus utilisés sont :

- ❖ La société à responsabilité limitée de Zone Franche, dénommée Free Zone Company (FZCO) : 46%
- ❖ L'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée de Zone Franche, dénommée Free Zone Establishment (FZE) : 41%

Par ailleurs, 13% des sociétés sont des filiales ou des succursales d'autres sociétés. Elles ont une personnalité morale dénommée Branch.

Graphique 25 - Différents statuts juridiques



d) Secteurs d'activités

Les zones franches de Djibouti étant principalement destinées à l'importation et à l'exportation de marchandises, le commerce en est naturellement l'activité principale

(80%). Toutefois, d'autres secteurs d'activités y sont présents dont les plus importants sont les services (10%) et le transport (7%).

Secteurs d'activité	Nombre	Pourcentage
Commerce	245	80%
Services (gestion, concession, TIC, représentation, réparation)	30	10%
Logistique (transport et entreposage)	20	7%
Industrie et extraction minière	7	2%
Construction	3	1%
Total	305	-

Source : Autorités des Ports et des Zones Franches

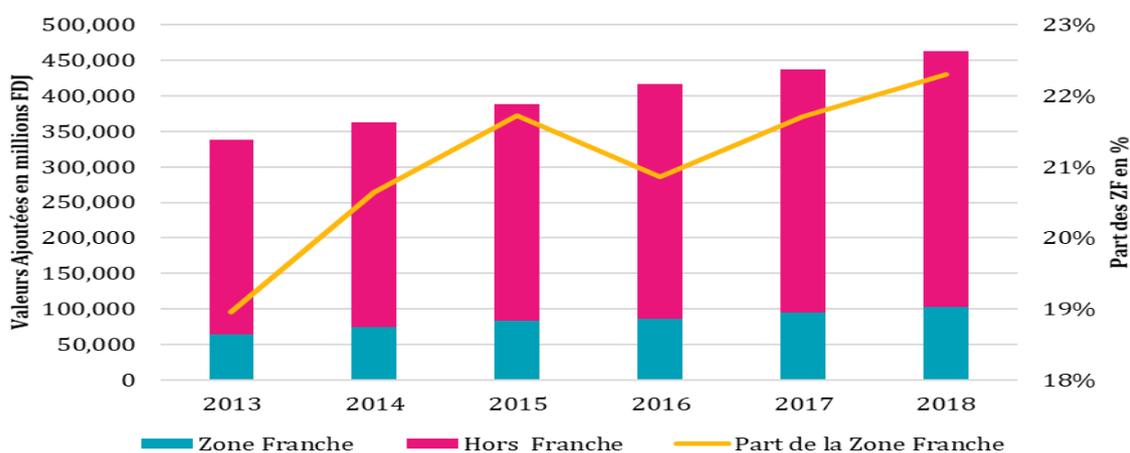
3.3. IMPACTS ECONOMIQUES DIRECTS

3.3.1. Impacts macroéconomiques

a) Apports dans la création de richesses

Les statistiques économiques relatives à la création de richesse dans notre pays attestent du rôle substantiel que jouent les zones franches dans notre économie. Au cours des cinq dernières années (2013-2018), la valeur ajoutée créée par les zones franches représente en moyenne 21% de la valeur ajoutée totale, ce qui fait des zones franches le principal moteur de notre économie, aux côtés des secteurs des transports et du commerce.

Graphique 26 - Evolution des Valeurs Ajoutées (valeurs à prix constants)



Bien que les secteurs du commerce et des transports jouent aussi un rôle très important dans notre économie, ils restent très dépendants des zones franches. Le commerce apporte à l'économie en moyenne 26,4% de valeur ajoutée mais cette richesse provient

principalement des zones franches qui contribuent à hauteur de plus de 70% du poste commerce.

En ce qui concerne le secteur des transports, seulement 10% de sa valeur ajoutée en moyenne est apportée directement par des sociétés des zones franches (les sociétés de transport implantées en zones franches). Toutefois, cette contribution directe, relativement faible, ne doit pas occulter la contribution indirecte des zones franches aux activités du secteur des transports. Les sociétés des zones franches soutiennent le secteur des transports à travers le transit des marchandises relatives à leurs activités de commerce.

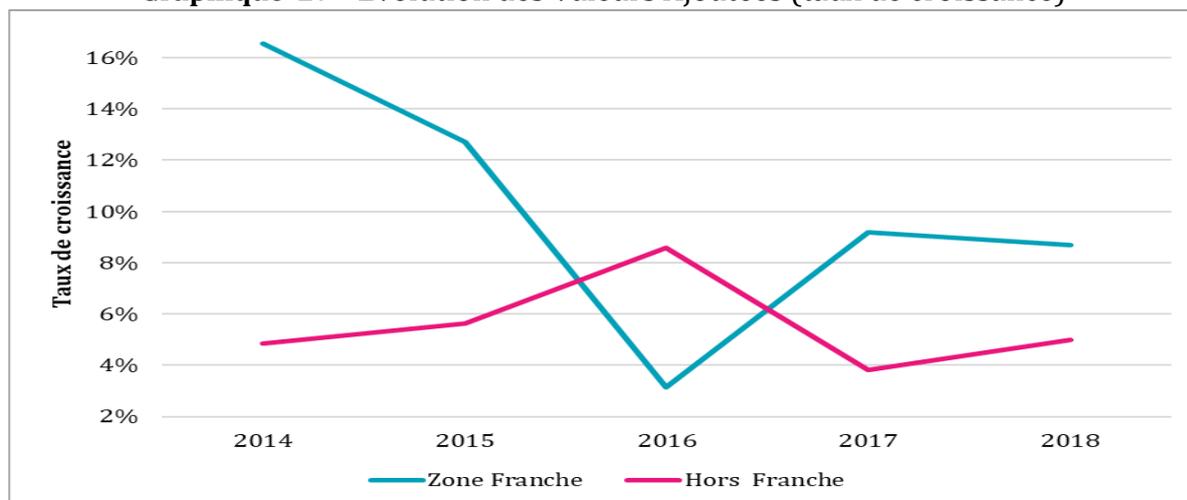
En effet, les opérations d'importation et d'exportation de biens, principale vocation des sociétés des zones franches, nécessitent l'utilisation de nos infrastructures portuaires, ferroviaires et routières, et souvent de sociétés de transit. Cet effet positif indéniable des zones franches dans la création de richesses est mis en lumière par l'isolement dans la Balance des Paiements des importations et des exportations des zones franches (analysé au niveau des impacts sur le secteur extérieur).



Par ailleurs, grâce à leur dynamisme, les zones franches contribuent à accélérer notre croissance économique. En effet, la richesse créée par les zones franches croît à un rythme rapide qui est supérieur au taux de croissance de tous les autres secteurs de l'économie (**voir Graphique 27**). Entre 2014 et 2018, la richesse créée (à prix constants) par les zones

franches à augmenter à un rythme de 10% en moyenne alors que les autres secteurs de l'économie affichaient un taux de croissance de 6% en moyenne.

Graphique 27 - Evolution des Valeurs Ajoutées (taux de croissance)



Ainsi, la décomposition du taux de croissance économique suggère que 27% du taux de croissance réelle est apporté par les zones franches. A titre illustratif, sans les zones franches, le taux de croissance de l'économie aurait été de 3,9% en 2018 au lieu de 5,6% puisque que près du tiers (31%) de ce taux est apporté directement par les zones franches (soit 1,8 points de pourcentage croissance). A l'exception de l'année 2016 ou l'apport des zones franches a été très faible, ce qui a été compensé par les gros investissements engagés.

Dans l'ensemble, ces résultats démontrent que les zones franches créent de la richesse mais aussi accélèrent et boostent notre croissance économique.

Décomposition du taux de croissance du PIB réel					
	2015	2016	2017	2018	Moyenne
<i>Taux de croissance</i>	7,7%	6,9%	5,1%	5,6%	6,3%
<i>en %</i>	100%	100%	100%	100%	100,0%
<i>Zone franche</i>	2,4%	0,6%	1,8%	1,8%	1,7%
<i>en %</i>	32%	9%	35%	31%	26,8%
<i>Hors zone franche</i>	5,2%	6,3%	3,3%	3,9%	4,7%
<i>en %</i>	68%	91%	65%	69%	73,2%

Source : Autorités de Djibouti (DEP, INSD)

b) Impact sur le secteur extérieur

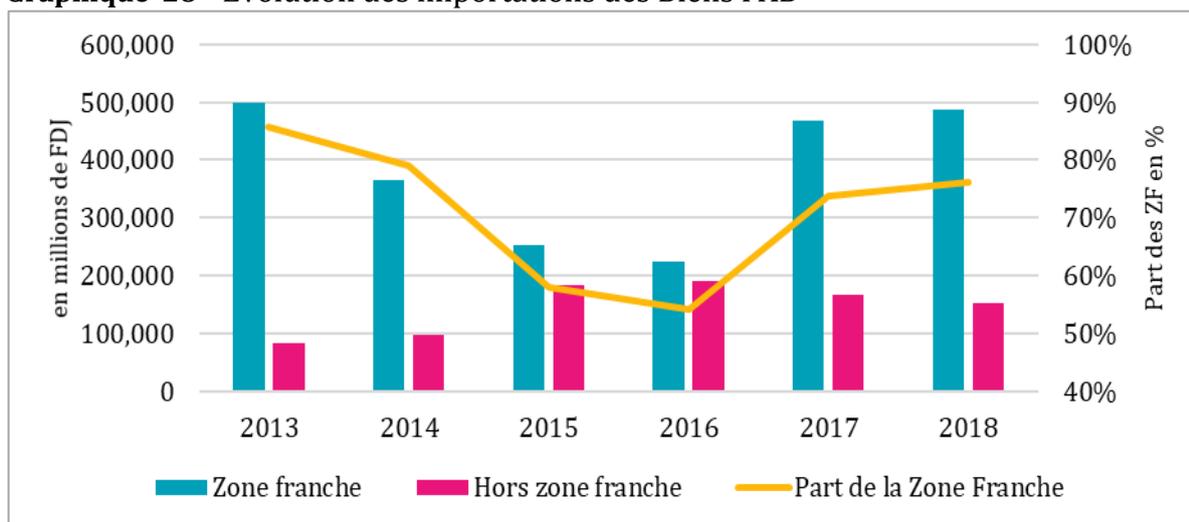


Les zones franches participent positivement à l'économie Djiboutienne à travers leur création de richesses (apports en valeur ajoutée), mais contribuent également à l'équilibre extérieur à travers leurs opérations d'Imports/Exports potentiellement importantes. L'isolement des activités des zones franches dans la Balance des Paiements permet d'apprécier les impacts de ces dernières sur notre Balance Commerciale. Ainsi, l'examen de ces comptes fait ressortir des importations et des exportations substantiellement élevées par rapport au reste de l'économie (hors zones franches).

❖ IMPORTATIONS DES BIENS

Sur la période 2013-2018, les importations des biens à destination des zones franches ont représenté en moyenne 71% des importations totales à destination de notre pays. En moyenne, les importations des zones franches sont trois fois plus importantes que celles des sociétés implantées en dehors des zones franches sur la même période. Ces différences étaient encore plus considérables en 2013, pour se resserrer entre 2015 et 2016, avant de se creuser de nouveau à partir de 2017.

Graphique 28 - Evolution des importations des Biens FAB



Ce constat est illustré dans le tableau suivant qui retrace la diminution de la part des importations de biens des zones franches de 86% en 2013 à 54% en 2016, avant de remonter en 2017 à 74%.

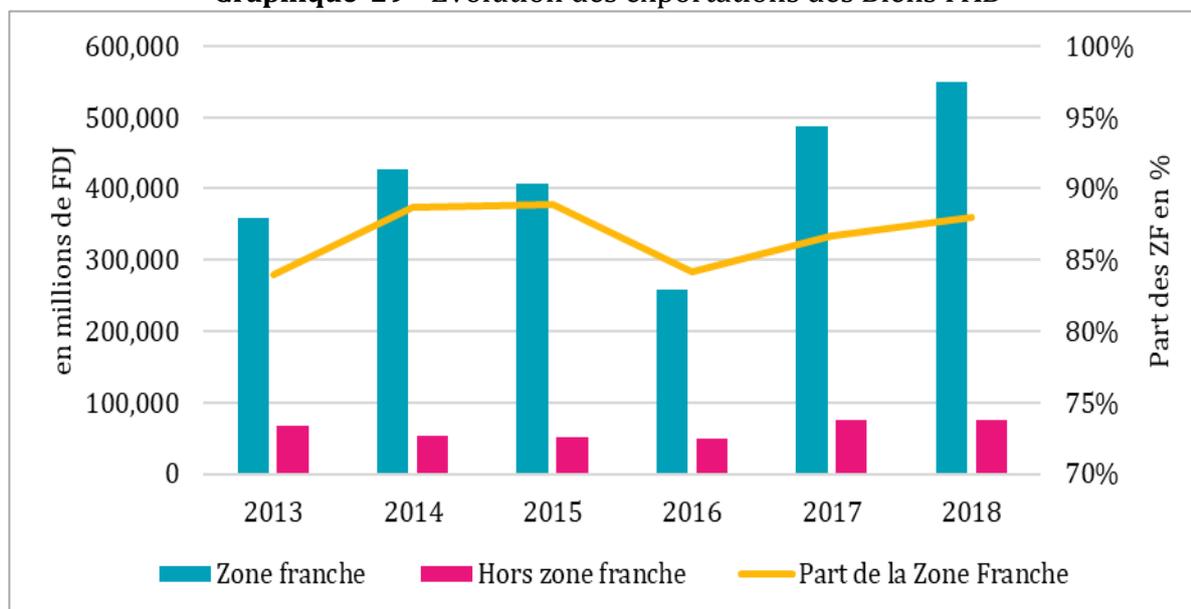
Evolution des importations des Biens FAB (en millions FDJ)						
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<i>Zone franche</i>	498 485	364 191	251 780	223 656	468 447	487 978
<i>en %</i>	86%	79%	58%	54%	74%	76%
<i>Hors zone franche</i>	82 241	96 206	183 117	189 852	167 021	152 311
<i>en %</i>	14%	21%	42%	46%	26%	24%
<i>Facteur multiplicateur des Zones Franches</i>	6,1	3,8	1,4	1,2	2,8	3,2

Source : Autorités de Djibouti (DEP, BCD)

❖ EXPORTATIONS DES BIENS

Les chiffres des exportations sont encore plus révélateurs des effets cruciaux des zones franches sur notre équilibre extérieur. En effet, en moyenne 87% des exportations totales entre 2013 et 2018 proviennent des sociétés des zones franches (**voir Graphique 29**). Les exportations de ces dernières sont près de 7 fois supérieures à celles des sociétés opérant en dehors des zones franches. Ces écarts substantiels démontrent le dynamisme de nos zones franches. Ils mettent en lumière un impact économique très important et principalement attendu dans toute stratégie de création de zones franches, notamment la multiplication des exportations du pays.

Graphique 29 - Evolution des exportations des Biens FAB



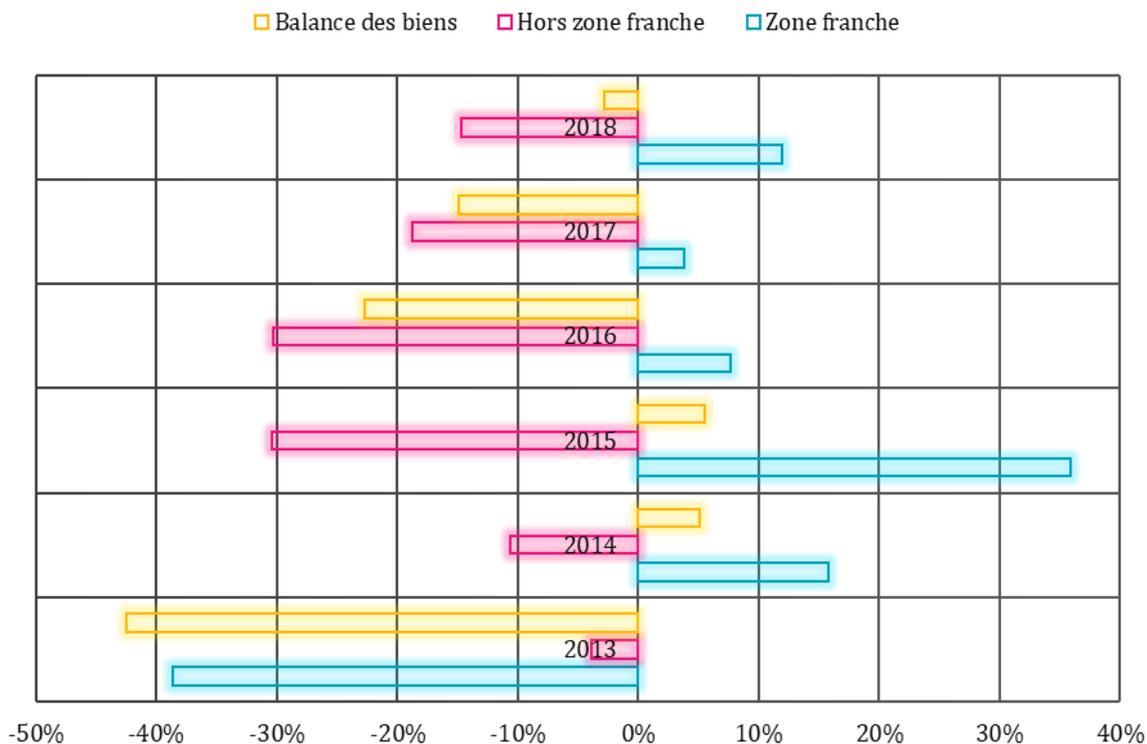
Evolution des exportations des Biens FAB (en millions FDJ)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<i>Zone franche</i>	358 437	426 355	407 754	259 186	487 193	550 451
<i>en %</i>	84%	89%	89%	84%	87%	88%
<i>Hors zone franche</i>	68 321	54 164	51 164	48 648	74 761	75 328
<i>en %</i>	16%	11%	11%	16%	13%	12%
<i>Facteur multiplicateur des Zones Franches</i>	5,2	7,9	8,0	5,3	6,5	7,3

Source : Autorités de Djibouti (DEP, BCD)

Conséquemment à l'importante augmentation de nos exportations, la Balance des Biens s'en retrouve améliorée. En effet, le **Graphique 30** montre sur la période 2013-2018, que le solde de cette balance affiche un déficit de 18% du PIB en moyenne lorsque les opérations de réexportation des zones franches ne sont pas prises en compte. L'intégration de ces dernières atténue nettement ce déficit qui passe à 12% du PIB en moyenne sur la même période.

Graphique 30 - Evolution de la Balance des Biens (en % du PIB)



Les activités des zones franches permettent de compenser ou d'atténuer les déficits commerciaux de notre pays causés par le volume important des importations de biens de consommation principalement. Il met en évidence un autre impact positif important des zones franches sur notre économie.

Evolution de la Balance des Biens (en millions FDJ)

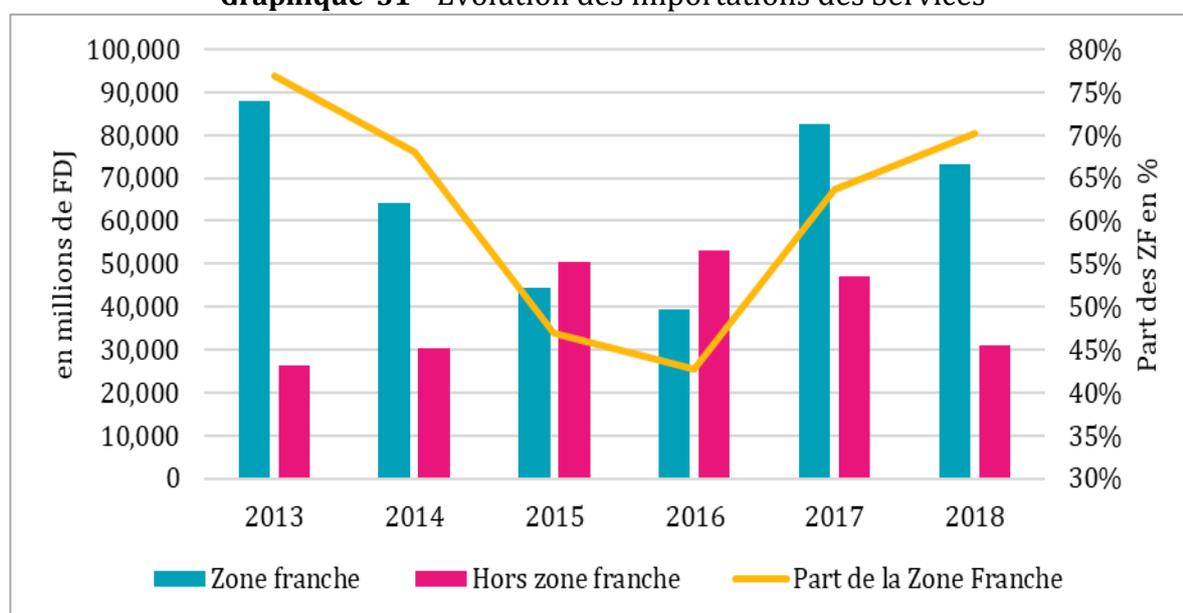
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<i>Balance des Biens</i>	-153 968	20 122	24 021	-105 674	-73 514	-14 510
<i>en % du PIB</i>	-43%	5%	6%	-23%	-15%	-3%
<i>Zone franche</i>	-140 048	62 164	155 974	35 530	18 746	62 473
<i>en % du PIB</i>	-39%	16%	36%	8%	4%	12%
<i>Hors zone franche</i>	-13 921	-42 042	-131 953	-141 204	-92 261	-76 983
<i>en % du PIB</i>	-4%	-11%	-30%	-30%	-19%	-15%

Source : Autorités de Djibouti (DEP, BCD)

Toutefois, l'examen des transactions relatives aux services fait ressortir des importations assez élevées de la part des sociétés des zones franches. Le **Graphique 31** montre que les importations de services des zones franches avoisinent 70% du total des importations de services en 2018, avec une moyenne de 60% au cours des cinq dernières années (2013-2018).

Un tel niveau d'importation de services s'explique en partie par le recours à des sociétés de transit étrangères (non-résidentes) pour acheminer les biens importés par les sociétés des zones franches, à partir du lieu de leur acquisition jusqu'à Djibouti. Ce constat fait apparaître une niche d'activités et donc de création de richesses et d'emplois pour l'économie nationale. En effet, de telles activités de transit pourraient être récupérées par des sociétés de droit Djiboutien (implantées en zone franche ou non) si les conditions nécessaires étaient créées (cadre règlementaire, environnement des affaires et investissements).

Graphique 31 - Evolution des importations des Services



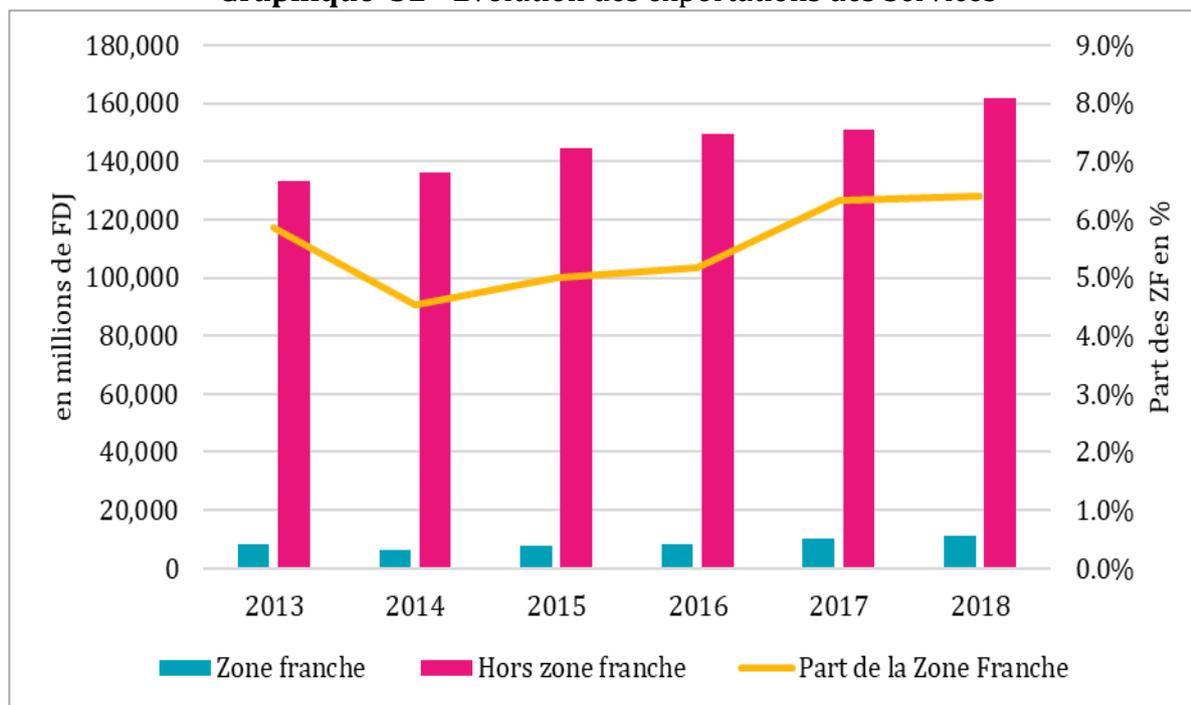
Evolution des importations des Services (en millions FDJ)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<i>Zone franche</i>	87 968	64 269	44 432	39 469	82 667	73 197
<i>en %</i>	77%	68%	47%	43%	64%	70%
<i>Hors zone franche</i>	26 398	30 278	50 386	53 071	47 136	30 978
<i>en %</i>	23%	32%	53%	57%	36%	30%
<i>Facteur multiplicateur des Zones Franches</i>	3,3	2,1	0,9	0,7	1,8	2,4

Source : Autorités de Djibouti (DEP, BCD)

En revanche, les exportations de services de la part des sociétés des zones franches sont assez limitées et restent très en deçà de celles réalisées par le reste de l'économie (**voir Graphique 32**). Un tel constat confirme la vocation de nos zones franches qui est l'exportation des biens.

Graphique 32 - Evolution des exportations des Services



Evolution des exportations des Services (en millions FDJ)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<i>Zone franche</i>	8 301	6 490	7 613	8 140	10 179	11 065
<i>en %</i>	6%	5%	5%	5%	6%	6%
<i>Hors zone franche</i>	133 256	136 344	144 443	149 598	150 732	161 915
<i>en %</i>	94%	95%	95%	95%	94%	94%
<i>Facteur de multiplication des Zones Franches</i>	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1

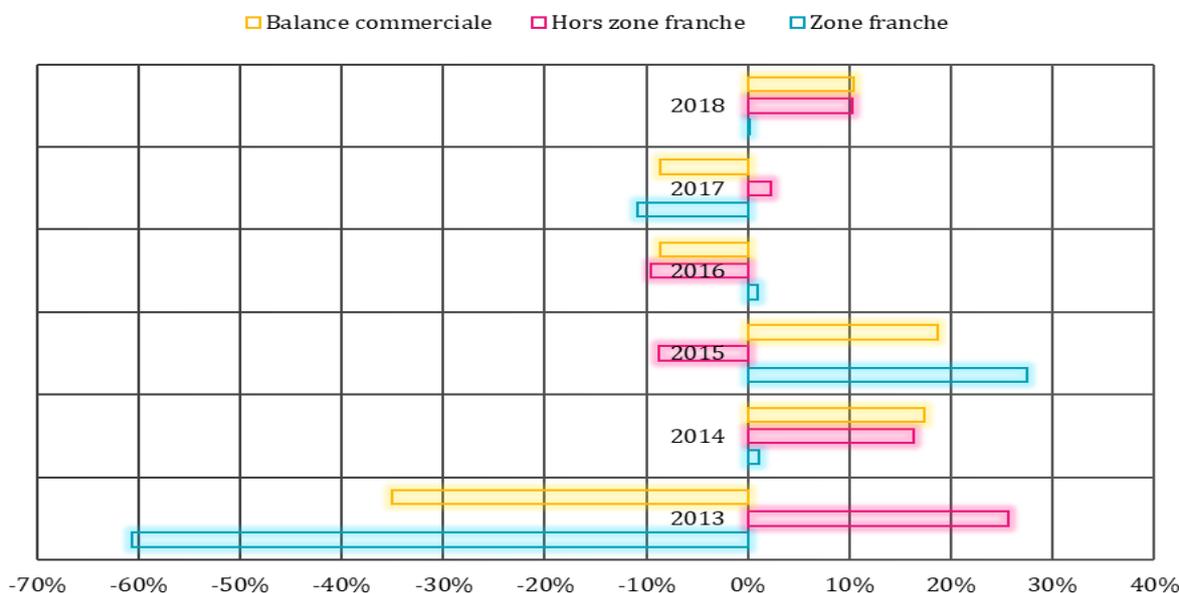
Source : Autorités de Djibouti (DEP, BCD)

La consolidation de la balance relative aux biens et celle relative aux services permet d'apprécier la Balance Commerciale (Biens et Services) et ainsi d'analyser les effets des zones franches sur cet important agrégat macroéconomique. Le **Graphique 33** retrace l'évolution de notre Balance Commerciale entre 2013 et 2018.

Bien que les zones franches améliorent notre solde commercial, leur apport est nettement réduit. Un tel résultat est une conséquence du niveau élevé de leurs importations de services (achats de services à des sociétés étrangères).

Ces importations de services détériorent la Balance Commerciale des Zones franches ce qui atténue considérablement leurs effets positifs sur la Balance Commerciale globale, au point où elles ont causé des déficits commerciaux en 2013 et 2017. Une certaine inefficience de nos zones franches apparaît à travers ce graphique. Des mesures s'imposent pour rendre les zones franches plus efficaces.

Graphique 33 - Evolution de la Balance Commerciale (en % du PIB)



Evolution de la Balance Commerciale (en millions FDJ)						
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<i>Balance Commerciale</i>	-126 777	68 410	81 259	-40 475	-42 406	54 295
<i>en % du PIB</i>	-35%	17%	19%	-9%	-9%	10%
<i>Zone franche</i>	-219 714	4 385	119 155	4 201	-53 741	341
<i>en % du PIB</i>	-61%	1%	27%	1%	-11%	0%
<i>Hors zone franche</i>	92 937	64 025	-37 896	-44 677	11 336	53 954
<i>en % du PIB</i>	26%	16%	-9%	-10%	2%	10%

Source : Autorités de Djibouti (DEP, BCD)

3.3.2. Impacts sur l'emploi

Le dynamisme de nos zones franches, perceptible à travers les nombreuses activités économiques qui s'y implantent, leur participation à la création des richesses, et leur niveau d'exportations, témoigne de leurs impacts positifs sur notre économie. L'autre apport direct majeur attendu des zones franches est celui de la création d'emplois.

Cet enjeu est central dans la stratégie de développement et de réduction de la pauvreté. En effet, les emplois sont au centre de toute stratégie de développement. Le dynamisme économique des zones franches serait inefficace s'il ne permettait pas de créer de l'emploi et de générer des revenus.

Les informations collectées au niveau de la CNSS combinées à celles fournies par les Autorités des Zones Franches permettent d'évaluer la création d'emplois des Zones Franches. Le tableau ci-dessous recense tous les emplois actuels des 305 sociétés¹ opérant dans nos zones franches au 25 Juillet 2019.

Secteurs d'activité	Emplois	Nombre de sociétés	Création d'emplois par société
<i>Activités de service</i>	255	30	8
<i>Activités de production</i>	50	9	5
<i>Activités de commerce</i>	836	233	4
<i>Activités de construction et de travaux publics</i>	385	7	55
<i>Activités de transport, manutention et transit</i>	673	26	26
Total	2199	305	-

Source : APZFD - DPFZA et CNSS

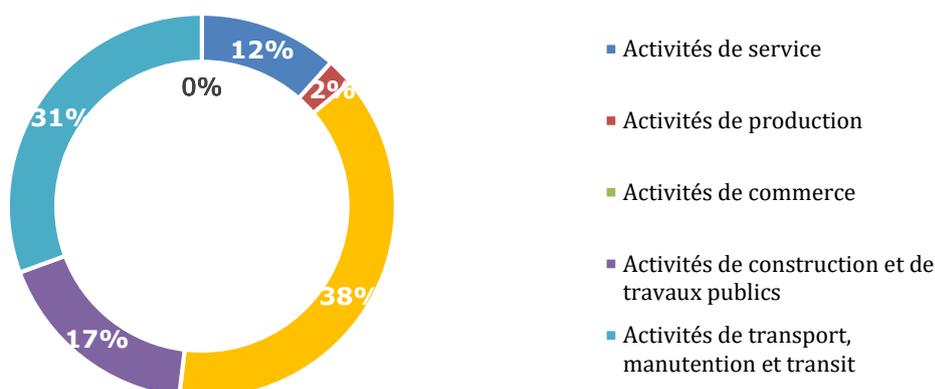
Le nombre total d'emplois au sein des zones franches s'élève à 2199 salariés. Ces emplois sont principalement créés par les activités commerciales et les activités de transport qui emploient respectivement 38% et 31% des salariés des zones franches. Un tel constat s'explique par l'importance de ces deux secteurs d'activités.

La création de richesse à travers des exportations importantes s'appuie principalement sur ces deux secteurs que sont le commerce et le transport.

¹ 257 sociétés étaient actives en 2018, alors que seulement 133 sociétés étaient enregistrées au niveau de la CNSS la même année.

Bien que dans une moindre mesure, d'autres secteurs d'activités recrutent un nombre non négligeable de personnes. Il s'agit notamment des activités de BTP avec 385 salariés (soit 17% des emplois), les activités de services avec 255 employés (soit 12%). Il faut noter que les autorités des zones franches et celles de Djibouti Dry Port emploient aussi 185 salariés au total.

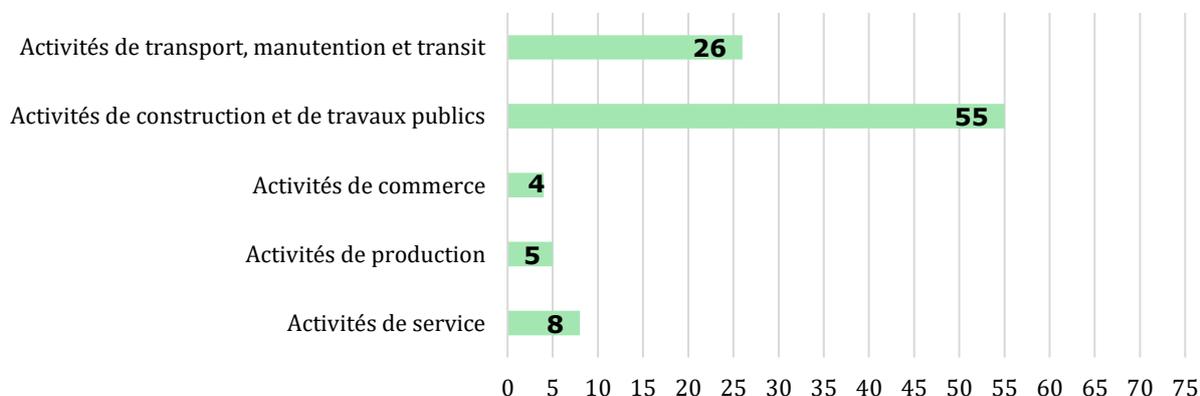
Graphique 34 - Répartition de l'emploi selon le secteur d'activité



Le nombre total d'employés déclarés à la CNSS en 2018 est 69 939, la part des salariés des zones franches ne représentent que 3,14% des emplois du pays, alors que les zones franches représentent jusqu'à 20% de l'activité économique du pays (20% de la valeur ajoutée créée). Un tel résultat est caractéristique de l'inefficacité de la création d'emplois par les zones franches. Pour déceler les secteurs d'activités qui recrutent le moins, le potentiel de création d'emplois des sociétés est analysé selon son secteur d'appartenance.

Les 233 sociétés **du secteur du commerce** ont été créés 707 emplois, cela correspond à un potentiel de création d'environ 4 emplois en moyenne par société pour ce secteur. Pourtant, ce secteur représente 75% des sociétés dans les zones franches.

Graphique 35 - Création d'emplois par société selon le type d'activités



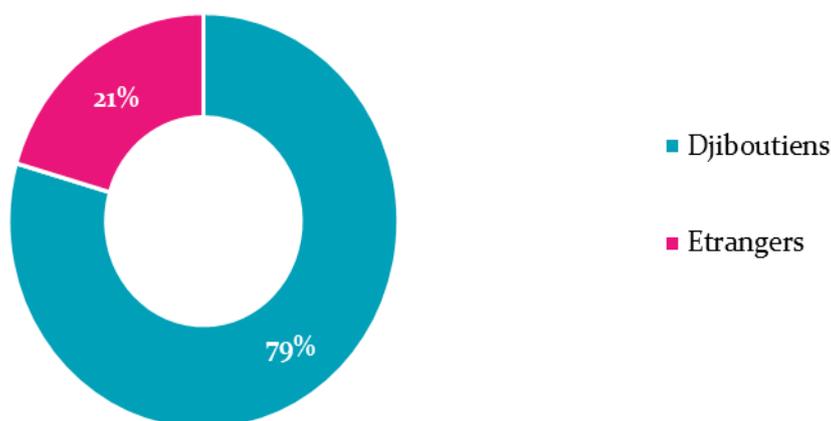
Ce constat révèle une insuffisance majeure de nos zones franches car un tel rythme de création d'emplois ne permet pas d'absorber les chômeurs.

En revanche, les secteurs du BTP et du transport regorgent de meilleures potentialités de création d'emplois. Le nombre d'emplois par société est en moyenne de 55 et 26 pour le BTP et le transport, respectivement. Cela suggère que l'attraction de sociétés opérant dans de tels secteurs devrait être privilégiée.

Répartition des emplois selon la nationalité : Après 15 années de fonctionnement, il est observé que les zones franches ont créé beaucoup plus d'emplois nationaux que d'emplois étrangers, conformément à l'Article 29 de la Loi n°53/AN/04/5ème L portant Code des Zones Franches. Cet article les oblige à recruter au moins 30% de personnel djiboutien à la fin de la première année d'opération, puis 70% au terme de cinq années d'activités.

En début Août 2019, sur les 2199 emplois des zones franches, 79% sont occupés par des Djiboutiennes et des Djiboutiens (soit 1748 emplois). Cela s'explique par un contrôle strict de la réglementation en la matière. Malheureusement, aucun élément ne permet d'analyser la qualité et le type d'emplois selon la nationalité. Il aurait été très intéressant de vérifier si les emplois locaux correspondent plus à des emplois qualifiés, ainsi que la nature des contrats de travail.

Graphique 36 - Répartition des emplois selon la nationalité



Salaires générés par les Zones Franches : Grâce aux états financiers des entreprises des zones franches pour les années 2016 et 2017, les salaires versés ont été recensés. Ainsi, la masse salariale globale des sociétés des zones franches a été estimée à 7,2 milliards FDJ en 2016 et 7,6 milliards FDJ en 2017. Pour l'année 2018, il est estimé une masse salariale de 9,3 milliards FDJ qui devrait atteindre 11,1 milliards FDJ en 2019.

Création d'emplois indirects : Les zones franches donnent aussi lieu à un grand nombre de création d'emplois indirects. Cela s'effectue habituellement à travers le développement

d'activités autour de ces zones franches (restauration, boutiques, et autres services). Les sociétés sous-traitantes pour les zones franches aussi créent de l'emploi (électriciens, plomberie, maçonnerie, etc.). De plus, le recours intensif aux installations portuaires pour des volumes colossaux d'exportations et d'importations devrait engendrer de nombreux emplois. Sachant que le volume d'importations et d'exportations des zones franches représente en moyenne 80% du volume total, il ne serait pas erroné de supposer qu'une grande partie des emplois (directs et indirects) des ports existent grâce aux zones franches.

Enfin, l'examen de la création d'emplois directs dans les zones franches révèle que cet objectif économique est en deçà des attentes. La raison de cette inefficacité réside dans le faible besoin en main-d'œuvre de la part des activités principales et majoritaires des zones franches, en occurrence le commerce. Cela démontre que les activités des zones franches sont principalement à forte intensité capitalistique, ce qu'il faudra repenser pour atteindre nos objectifs de création massive d'emplois pour lutter contre le chômage et la pauvreté. Toutefois, la capacité de création d'emplois indirects est indéniable au regard du dynamisme de ces zones franches et particulièrement leur utilisation de nos ports.

3.3.3. Impact sur les finances publiques

Les zones franches présentent certes un grand nombre d'avantages économiques dont certains ont pu être mis en lumière dans cette étude, mais ces retombées économiques sont toujours accompagnées d'un certain coût fiscal. Par définition, les zones franches sont censées accroître les exportations, attirer des IDE, créer de la richesse et beaucoup d'emplois en contrepartie d'un grand nombre d'incitations fiscales (et souvent administratives).

Les impacts fiscaux des zones franches ne peuvent par conséquent être que négatifs dans la mesure où toute exonération fiscale accordée à une société correspond à une dépense fiscale. Dans le cas de notre pays, ce coût fiscal correspond à une exonération de toute fiscalité à l'exception de l'impôt sur les traitements et les salaires.

Dans notre économie, particulièrement par rapport aux impôts collectés par l'Etat au niveau des entreprises, **l'ITS constitue un impôt très important du fait de son poids dans les recettes fiscales.**

En effet, l'ITS a rapporté en moyenne 19% des recettes fiscales de l'Etat entre 2013 et 2018, ce qui est bien au-dessus des 11% rapportés par la collecte de l'impôt sur les Sociétés.

Les données transmises par la Direction des Impôts fournissent l'ITS collecté au niveau des sociétés des Zones Franches au cours des cinq dernières années.

Toutefois, il faut noter que l'ITS est déclaré pour 200 sociétés seulement en 2018, alors que les Autorités des Zones Franches en avaient recensé 257 pour la même année. Ainsi, dans le tableau ci-dessous, l'ITS déclaré par 200 sociétés des zones franches est analysé par rapport à son apport dans les recettes fiscales.

Impôts sur les traitements et les salaires (en millions FDJ)

Année	ITS Zones Franches	Total ITS	Part des Zones Franches	ITS/Recettes fiscales
2013	295,8	11 101,4	2,7%	21,7%
2014	347,7	10 870,0	3,2%	20,7%
2015	387,4	10 731,0	3,6%	17,4%
2016	438,6	11 271,0	3,9%	17,4%
2017	524,2	11 344,0	4,6%	17,0%
2018	708,2	12 600,0	5,6%	18,3%

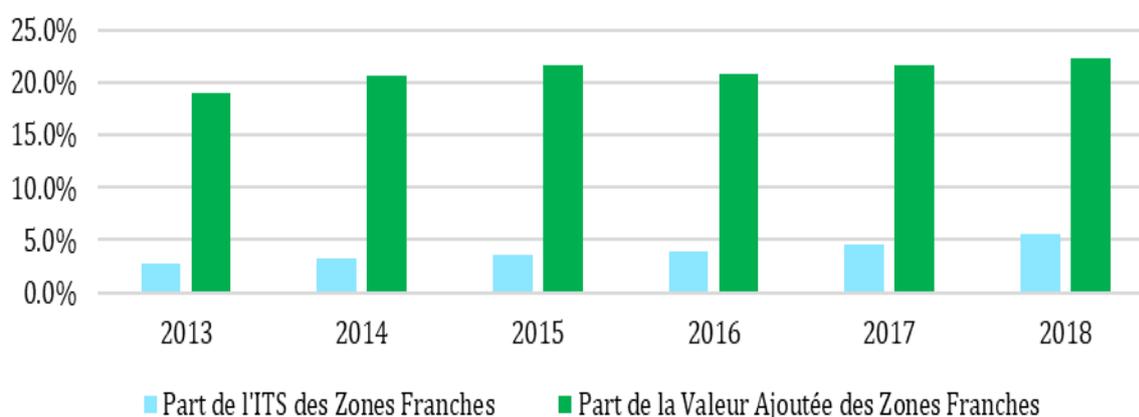
Source : Autorités de Djibouti (DEP, Direction des Impôts)

L'ITS payé par les zones franches, a connu un accroissement accéléré au cours des cinq dernières années avec un taux de croissance moyen de 19% alors que l'ITS global avait évolué de seulement 3% sur la même période.

L'année 2018 a particulièrement été fructueuse pour cet impôt qui a connu une évolution de 35% pour les sociétés des zones franches et 11% pour le reste de l'économie. Cette évolution rapide de l'ITS des zones franches suppose un apport aux recettes fiscales qui se renforce progressivement.

Ainsi, au cours de la période 2013-2018, l'ITS collecté au niveau des zones franches a représenté 3,9% en moyenne de l'ensemble des recettes de l'Etat relatives à cet impôt particulier. Le **Graphique 37** montre que ce chiffre est très faible lorsqu'il est rapporté au poids économique des zones franches dans notre pays (21% de la valeur ajoutée créée).

Graphique 37 - Comparaison des apports en ITS et en valeur ajoutée des zones franches



Cette faiblesse de la contribution des zones franches à l'ITS (relativement à leur poids) s'explique par la faible création d'emplois de la part de ces dernières, ce qui avait déjà été soulevé précédemment. Malgré l'importante création de richesses des zones franches dans l'économie, tant qu'elles ne créeront pas suffisamment d'emplois (préférentiellement locaux), les populations locales ne pourront pas bénéficier de cette richesse créée.

En effet, une plus grande création d'emplois locaux suppose une répartition plus avantageuse pour le pays de la valeur ajoutée créée au sein des zones franches. Cela se traduirait par la distribution de cette richesse sous forme de salaires aux populations locales d'une part, et le versement d'un ITS plus conséquent pour alimenter nos recettes fiscales d'autre part et financer notre développement.

La redistribution des richesses créées par les zones notamment à travers les salaires versés par les sociétés des zones franches en 2016 et en 2017 qui représentant en moyenne que 8% de la Valeur Ajoutée créée par ces dernières pour ces deux années. Cette part augmenterait légèrement à environ 9% pour les années 2018 et 2019.

Cet indicateur est très important car il reflète la richesse qui revient aux salariés. Cette part de richesse est extrêmement faible (pour comparaison, la part salariale est autour de 47% dans le secteur public, une en France) ce qui laisse par conséquent une part de lion au capital et donc aux investisseurs. Les sociétés des zones franches étant exonérées de tout impôt et taxes à l'exception de l'ITS (ne représentant guère 1% de la Valeur Ajoutée), il ne serait pas erroné d'évaluer à environ 90% la part de richesse qui revient aux investisseurs, ce qui constitue un partage de la richesse très inéquitable.

Répartition de la Valeur Ajoutée	2016	2017	2018	2019*
Valeur Ajoutée Brute	100%	100%	100%	100%
<i>Salaires</i>	8.30%	7.96%	8.57%	9.10%
<i>Impôts et taxes : ITS</i>	0.50%	0.55%	0.65%	0.69%
<i>Cotisations sociales</i>	2.08%	1.99%	2.14%	2.27%
<i>Excédent Brut d'Exploitation</i>	89.12%	89.50%	88.64%	87.94%

Source : APZFD – DPFZA, CNSS, DGI *2019 correspond à une prévision

3.4. RETOMBÉES ECONOMIQUES INDIRECTES

Au-delà des apports économiques directs mis en lumière précédemment, les Zones Franches contribuent à notre économie d'une manière moins directe mais tout aussi importante. Ces apports indirects peuvent principalement prendre la forme de :

- Achats de services auprès d'entreprises publiques (EDD, ONEAD, Djibouti Telecom) ;
- Sous-traitance par des entreprises privées nationales ;
- Consommations courantes des salariés des zones franches.

3.4.1. Consommations des sociétés en énergie, eau et télécommunications

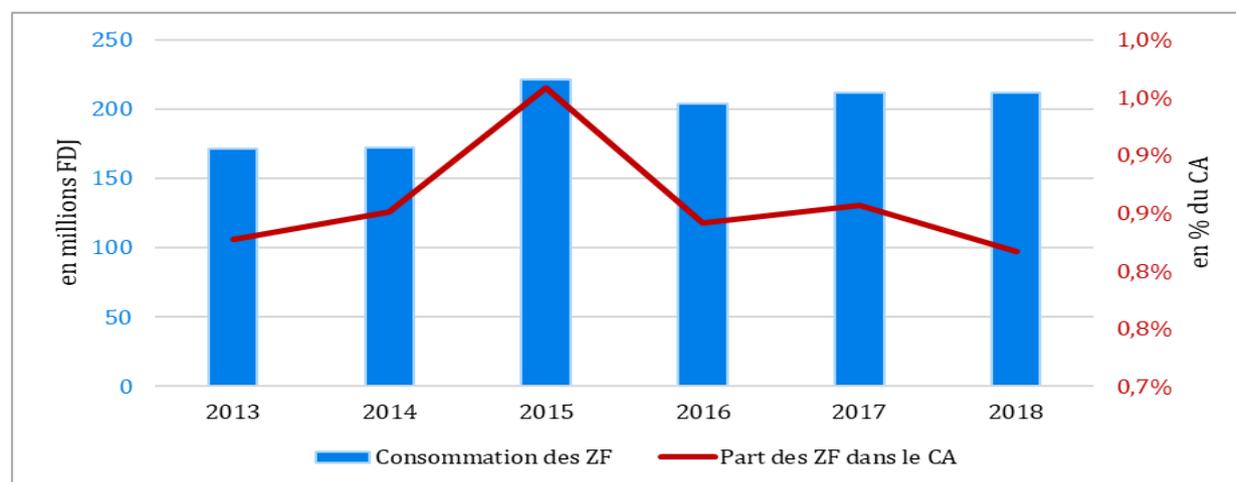
Les activités des sociétés des zones franches nécessitent l'achat de certains services dont les plus essentiels sont l'électricité, l'eau et l'assainissement, l'internet et la téléphonie. Ces services sont acquis auprès des entreprises publiques qui en ont la charge. Au regard du poids économique des zones franches et du dynamisme de leurs activités, leurs consommations par rapport à de tels services représentent une manne supplémentaire. Grâce à la collaboration de l'EDD, de l'ONEAD et de Djibouti Telecom, des informations sur les consommations électriques, en eau et en télécommunications des zones franches ont pu être collectées.

Electricité de Djibouti (EDD) a installé deux grands compteurs d'une puissance de 600kVA et 260kVA pour approvisionner les sociétés des zones franches. Il faut noter toutefois que selon l'**Article 6 de la Loi n°53/AN/04/5^{ème} L portant Code des Zones Franches**, ces dernières ont le droit de produire leur propre énergie électrique sous la gestion de l'Autorité des Ports et des Zones Franches. D'ailleurs comme le soulignent les informations transmises par l'EDD, la nouvelle zone franche internationale s'alimente actuellement de façon autonome.

L'analyse des montants facturés révèle que la consommation électrique des zones franches au cours des cinq dernières années (2013-2018) représente seulement 1% en moyenne du Chiffre d'Affaire de l'EDD.

En 2018, la facture électrique des zones franches s'élevait à 211,767 millions FDJ alors que le chiffre d'affaires estimé de l'EDD est 24 millions FDJ.

Graphique 38 - Consommation électrique des sociétés des Zones Franches

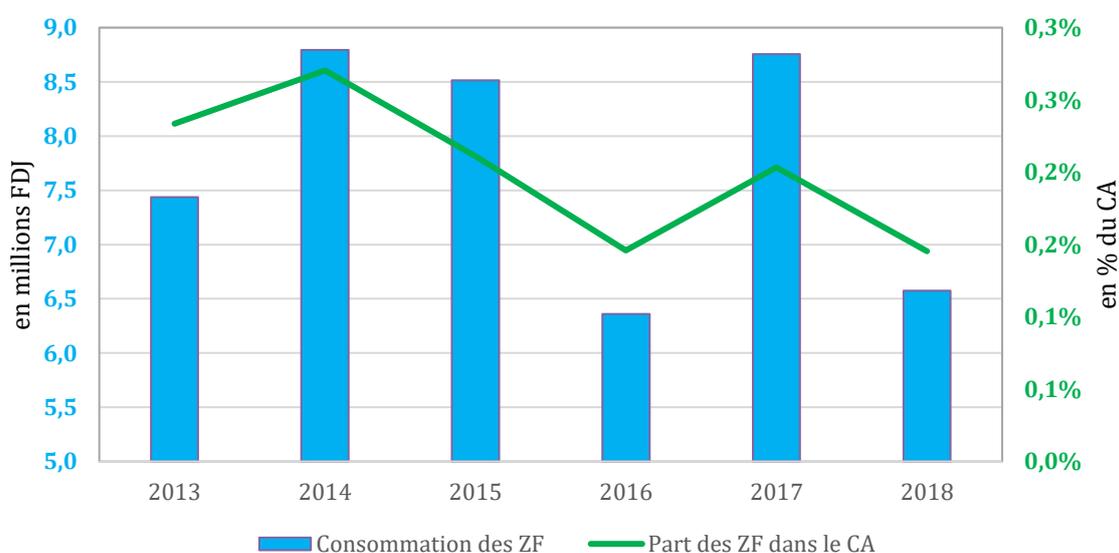


Une fois encore, les attentes légitimes que l'on pourrait avoir compte tenu du dynamisme économique des zones franches sont très éloignées des constats. Pour comprendre une telle faible participation au chiffre d'affaires de l'EDD, il faut se rappeler que les sociétés des zones franches sont principalement commerciales (80% des sociétés). Contrairement aux activités de production (notamment industrielle), les zones franches n'ont besoin que

d'un nombre limité d'employés pour réaliser des tâches quotidiennes qui ne nécessitent pas une grande consommation électrique.

L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement de Djibouti (ONEAD) participe aussi au fonctionnement des sociétés des zones franches dans leurs activités quotidiennes. Ainsi, le montant des factures d'eau de ces dernières s'élève à 6,6 millions de FDJ pour l'année 2018 pour une consommation de 14 653 m3 (moins de 0,1% de la production totale de l'ONEAD). **Au cours des cinq dernières années (2013-2018), les sociétés des Zones Franches ont payé en facture d'eau l'équivalent de 0,2% en moyenne du Chiffre d'Affaire (CA) de l'ONEAD.** De nouveau, cette très faible participation s'explique par le type d'activités qu'exercent les sociétés des zones franches.

Graphique 39 - Consommation en eau des sociétés des Zones Franches



Djibouti Telecom intervient aussi logiquement dans le fonctionnement des sociétés des zones franches. Au regard de la prépondérance d'activités de service (90%) qui requiert l'utilisation permanente des moyens de télécommunication, des retombées financières assez importantes sont attendues. Les informations collectées auprès de Djibouti Telecom sont estimées à 550 millions FDJ (dont 40 millions pour les sociétés) de factures relatives à la téléphonie et à l'internet pour l'année 2018. Ce chiffre correspond à 2,5% du chiffre d'affaires de Djibouti Telecom.

Contributions des Zones Franches au CA des Entreprises publiques	2016		2017		2018	
	en millions FDJ	en %	en millions FDJ	en %	en millions FDJ	en %
<i>EDD</i>	204.0	0.8%	211.6	0.9%	211.8	0.8%
<i>ONEAD</i>	6.4	0.1%	8.8	0.2%	6.6	0.1%

3.4.2. Consommations des ménages et autres apports indirects

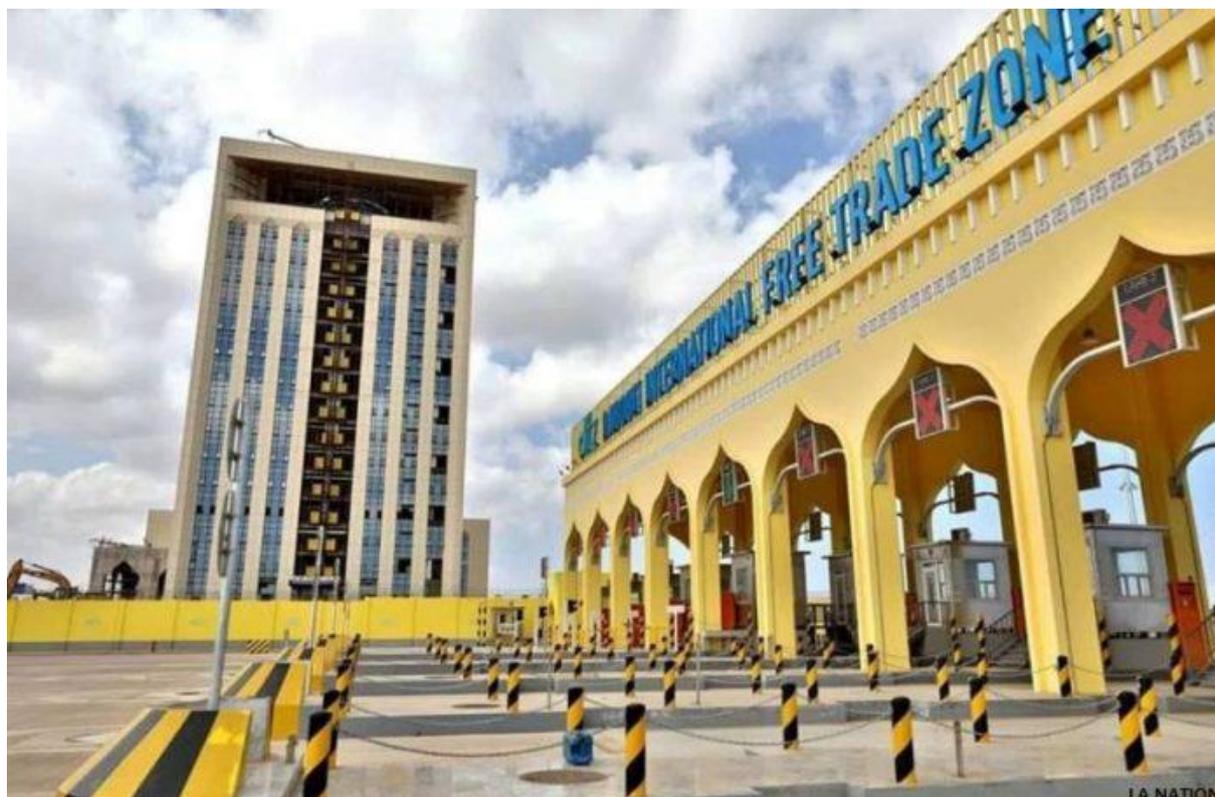
Les sociétés des zones franches contribuent directement à la création de la valeur ajoutée de notre pays à hauteur de 21% en moyenne, ce qui suppose des impacts indirects sur certains secteurs économiques, notamment le transport et le commerce. De plus, un grand nombre de sociétés privées Djiboutiennes bénéficient de contrats de sous-traitance de la part de sociétés des zones franches. Toutefois, de tels contrats sont passés de gré à gré sans aucune interface administrative, ce qui empêche l'évaluation de leur ampleur.

Une autre source de retombées financières induites par les zones franches est la consommation courante de leurs personnels et les gérants. Il s'agit de leur demande pour des services d'hébergement et de restauration, de transport, de fournitures, et de tout autre service de consommation quotidienne. Les salaires versés par les zones franches permettent ainsi de créer de la demande dans l'économie ce qui participe au développement d'activités économiques et ainsi à la création de richesses. Les employés des zones franches permettent ainsi de créer de l'emploi à travers leurs consommations.

L'analyse des impacts sur l'emploi avait fait ressortir une masse salariale globale estimée à 9,3 milliards FDJ en 2018. En faisant l'hypothèse que 70% de cette masse salariale est injectée dans l'économie Djiboutienne sous la forme de dépenses courantes (loyers, factures, restauration, autres services, etc.), nous estimons une consommation des ménages de 7,7 milliards de FDJ pour 2018 (soit 2% de PIB). Ces dépenses de consommation ont généré environ 800 millions FDJ de TVA.

3.5. NOUVEAUX PROJETS ET PERSPECTIVES

La nouvelle zone franche, **Djibouti International Free Trade Zone (DIFTZ)**, inaugurée le 5 Juillet 2018 matérialise la volonté du Gouvernement à poursuivre ses efforts pour placer les zones franches au centre de sa stratégie de développement à long terme. Initié en tant que projet pilote sur une superficie de 240 hectares qui atteindra d'abord 600 hectares à la fin de sa première phase, puis 4800 hectares dans sa phase finale de construction prévue en 2028, le projet DIFTZ nécessitera un investissement global de 3,5 milliards de dollars pour construire la plus grande zone franche d'Afrique.



Le projet DIFTZ a été mis en œuvre selon le modèle de développement global « Port-Park-City » (PPC) de la compagnie China Merchant Group qui a démontré son efficacité pour la petite ville de Shekou en Chine. Ce modèle consiste à investir non seulement dans les ports de la ville, mais aussi dans la zone franche internationale et dans le développement urbain.

Selon les investisseurs, cette nouvelle zone franche devrait créer plus de 50.000 emplois d'ici 2025 et 350.000 emplois à l'horizon 2045 grâce aux activités de commerce, de logistique, de services aux entreprises et d'industries légères. Il s'agira particulièrement d'emplois dans le transport, l'entreposage, le transit et la logistique, le commerce (notamment électronique), l'emballage et le conditionnement, l'industrie manufacturière et agro-alimentaire, les services financiers, etc. La DIFTZ contribuerait ainsi à une création de richesse importante notamment avec un apport en valeur ajoutée estimé à 35% de la valeur ajoutée totale créée.

3.6. SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS

Notre pays jouit d'une grande stabilité politique et sociale, économique et monétaire et bénéficie d'une position géographique hautement stratégique pour le transit maritime des marchandises. Ces nombreux avantages comparatifs ont permis au Gouvernement de concrétiser son projet de création de zones franches. L'ambition principale est de placer ces dernières au centre de notre développement économique grâce à leur immense potentiel d'attraction des investissements étrangers et de créations d'emplois.

Quinze années après la création de ces zones franches, l'évaluation de leurs impacts a révélé à quel point elles sont devenues un important moteur de notre économie. Correspondant à 21% de la Valeur Ajoutée créée sur la période 2013-2018, les zones franches ont aussi démontré un important effet d'accélération de notre croissance économique (sans les zones franches, le taux de croissance de l'économie aurait été de 3,9% en 2018 au lieu de 5,6%). Par ailleurs, conformément aux attentes des Autorités, les zones franches ont considérablement multiplié nos exportations (multiplication par 7). Elles ont aussi attiré des IDE en atteste la composition très diversifiée des pays détenteurs de sociétés au sein des zones franches (38 pays).

L'examen des apports économiques des zones franches a permis de mettre en évidence des retombées économiques indirectes souvent ignorées ou sous-estimées. Il faut savoir qu'au-delà de leur apport direct dans la création de richesses, les zones franches impactent substantiellement et positivement les activités des deux autres moteurs de notre économie que sont le Transport et le Commerce. Une grande partie des emplois créés dans ces secteurs dépendent de l'activité des zones franches.

Toutefois, il a été remarqué que les zones franches affichent des niveaux très élevés d'importation des services ce qui réduit considérablement, voire annihile leurs effets positifs sur notre balance commerciale au point de la rendre déficitaire en 2013 et en 2017.

Par ailleurs, la nature des activités de nos zones franches, à prépondérance commerciales, constitue un frein à l'importante création d'emplois tant souhaitée par le Gouvernement. Les sociétés commerciales représentent 80% des zones franches et pourtant elles ne créent en moyenne que 4 emplois par société.

Il a aussi été remarqué un partage très déséquilibré de la richesse créée au sein des zones franches, avec une part salariale dans la Valeur Ajoutée estimée à seulement 8% en moyenne entre 2016 et 2018.

Plus globalement, les zones franches impactent toute l'économie à travers les contrats de sous-traitance par des entreprises privées nationales et les consommations courantes de leurs salariés sur notre marché (logements, restauration, dépenses diverses).

A ce niveau aussi, il est évident que les zones franches ont permis, de façon indirecte, la création de nombreux emplois. Bien que de moindre importance, les consommations des

sociétés des zones franches auprès d'entreprises publiques (EDD, ONEAD, Djibouti Telecom) constituent des mannes financières supplémentaires.

Au regard de toutes ces performances de nos zones franches, de leur immense potentiel, et des limites qui empêchent l'expression de leur plein potentiel, les mesures suivantes sont recommandées :

1. Concernant les niveaux très élevés des importations de services par nos zones franches auprès de sociétés non-résidentes, le cadre juridique des zones franches pourrait intégrer des dispositions qui obligent que ces services soient achetés auprès de sociétés qui soient djiboutiennes ou installées dans nos zones franches. Une telle disposition permettrait de capturer de nouveaux investissements étrangers, de récupérer tout une gamme d'activités dont la demande est visiblement très importante, d'accroître la création de richesse de nos zones franches, de créer plus d'emplois, tout en améliorant considérablement notre Balance Commerciale.
2. La création d'emplois de nos zones franches pourrait être renforcée à travers la diversification de ses activités en promouvant notamment le développement d'industries et d'activités de transformation. Il faudrait privilégier l'attraction d'activités à forte intensité de main d'œuvre. La nouvelle zone franche internationale devrait résoudre ce problème dans une grande mesure.
3. Pour privilégier l'emploi local, un programme de formation destiné à un pool de chercheurs d'emplois pourrait cibler les métiers demandés par nos zones franches. Cela permettrait de renforcer l'offre locale de main d'œuvre de qualité.
4. Il existe une grande marge de réduction de la part de Valeur Ajoutée revenant au investisseurs (88% actuellement) tout en maintenant l'attractivité de nos zones franches. Le cadre juridique et réglementaire devrait être revu pour atténuer la forte inégalité dans la répartition des richesses créées par les zones franches.
5. Il a été remarqué que peu de sociétés (seulement 133 sur 257 en 2018) des zones franches transmettaient leurs données aux impôts, notamment pour l'ITS. De même, seules 200 sociétés sont enregistrées au niveau de la CNSS. Disposer de données exhaustives et fiables sur les zones franches est essentiel pour mesurer l'efficacité de ces dernières dans la poursuite des objectifs des Autorités mais surtout pour éclairer leurs décisions.
6. Comparée aux pays de la sous-région, la cherté relative de la main d'œuvre qualifiée locale découlant de certains facteurs notamment l'énergie et le logement, constitue un autre handicap important dans la création d'emplois.

ANNEXES.

Annexe 1 : Tableau des Indicateurs macroéconomiques et financiers

<i>en milliards FDJ</i>	2013	2014	2015	2016	2017	2018
SECTEUR REEL						
PIB nominal	362,108	393,865	434,612	465,375	491,728	524,603
Déflateur	99,74	101,33	103,84	104,00	104,58	105,61
PIB Réel (prix n-1)	363,052	388,689	418,521	447,476	470,194	496,755
Taux de croissance réel du PIB		7,1%	7,7%	6,9%	5,1%	5,6%
FBCF						
Taux d'investissement	25,0%	27,9%	29,7%	27,3%	25,9%	28,3%
Taux d'investissement Privé	14,7%	18,3%	19,1%	19,2%	19,5%	20,0%
Taux d'investissement public	10,4%	9,5%	10,5%	8,2%	6,4%	8,3%
FINANCES PUBLIQUES						
Recettes et dons	84,781	74,127	92,833	98,565	107,212	106,311
Recettes fiscales	51,223	52,601	61,781	64,894	66,209	69,003
Impôts directs	22,881	22,941	26,726	27,761	27,418	28,779
Impôts indirects	25,108	26,485	31,280	32,320	34,805	36,621
Autres taxes	3,232	3,175	3,775	4,813	3,986	3,604
Recettes intérieures non fiscales	23,230	8,683	12,767	12,687	20,642	15,743
Accords militaires	10,330	12,843	18,286	20,625	20,983	21,565
Contribution. Fiscal FFDJ	4,389	4,389	3,801	4,72	5,078	5,357
Loyer d'installation militaire USA	5,332	5,332	9,774	11,197	11,196	11,196
Loyer de la base japonaise	0,622	0,622	0,622	0,621	0,622	0,924
Loyer de la base italienne	0,805	0,805	0,533	0,533	0,533	0,534
Loyer de la base chinoise					3,554	3,554
Dons	11,452	13,199	21,120	14,244	8,927	17,619

<i>en milliards FDJ</i>	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dépenses globales	97,105	97,221	115,239	119,781	117,554	134,201
Dépenses courantes (montants)	62,038	64,566	70,685	83,013	87,024	91,842
<i>(en % du PIB)</i>	<i>17,13%</i>	<i>16,39%</i>	<i>16,26%</i>	<i>17,84%</i>	<i>17,70%</i>	<i>17,51%</i>
Salaires	25,131	26,432	27,748	31,073	33,579	35,504
Matériel	19,171	20,245	22,999	29,550	29,775	29,975
Dépenses d'investissements	35,387	32,656	44,554	36,768	30,530	42,359
Investissements sur ressources internes	20,700	19,368	30,703	22,173	18,225	17,243
<i>(en % du PIB)</i>	<i>5,72%</i>	<i>4,92%</i>	<i>7,06%</i>	<i>4,76%</i>	<i>3,71%</i>	<i>3,29%</i>
Solde budgétaire base ordonnancement avec dons	-1,191	-9,896	-1,286	-6,972	-1,415	-10,271
Solde budgétaire base ordonnancement hors dons	-12,643	-23,095	-22,406	-21,216	-10,342	-27,889
<i>(en % du PIB)</i>	<i>-3,49%</i>	<i>-5,86%</i>	<i>-5,16%</i>	<i>-4,56%</i>	<i>-2,10%</i>	<i>-5,32%</i>
Solde budgétaire base caisse	-3,877	-11,442	-29,220	-8,622	-1,778	-8,278
Solde budgétaire base caisse hors dons	-1,317	-20,963	-11,396	-14,182	-6,804	-20,989
DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE						
Encours de la dette	124,278	140,823	209,983	292,590	347,069	366,404
Service de la dette directe	4,671	4,816	4,930	6,825	8,717	11,303
dont intérêts	847	892	1,747	3,807	5,075	6,332
SECTEUR EXTERIEUR						
Exportations de biens	426,758	480,519	458,918	307,834	561,954	625,779
Exportations de services	141 557	142 834	152 056	157 738	160 911	172 980
Importations de biens	580,726	460,397	434,897	413,508	635,468	640,289
Importations de services	114,366	94,547	94,818	92,539	129,803	104,175
Balance commerciale (biens)	-153,968	20,122	24,021	-105,674	-73,514	-14,510

<i>en milliards FDJ</i>	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Solde courant, y compris dons	-107,724	91,029	12,075	-4,576	-17,505	78,201
<i>(en % du PIB)</i>	-29,67%	23,11%	27,78%	-0,98%	-3,56%	14,92%
MONNAIE						
Avoirs extérieurs nets	182 934	179 698	213 290	236 231	297 956	273 800
Crédit intérieur	92,738	98,749	111,131	109,691	122,487	130,8
Crédit à l'économie	80 570	87 468	93 613	91 490	103 952	112 013
Masse monétaire	225 317	239 695	284 363	308 805	370 564	349 879
<i>(Variation annuelle)</i>		6,38%	18,64%	8,60%	20,00%	-5,58%
Taux de liquidité (M2/PIB)	29,14%	29,20%	32,48%	35,05%	33,50%	35,12%
Dépôts	95 832	100 526	113 989	123 411	172 021	131 753
Francs Djibouti	104,838	111,985	139,698	152,629	163,164	181,682
Devises	95 727	100 414	113 849	123 258	171 858	131 571
INDICATEURS BUDGETAIRES						
Taux de pression fiscal	14,15%	13,36%	14,22%	13,94%	13,46%	13,15%
Masse salariale / Recettes fiscales	49,06%	50,25%	44,91%	47,88%	50,72%	51,45%
Investissement sur ressources internes / Recettes fiscales	40,41%	36,82%	49,70%	34,17%	27,53%	24,99%
Solde budgétaire de base / PIB	-1,07%	-2,90%	-6,72%	-1,85%	-0,36%	-1,58%
Encours de la dette / PIB	34,23%	35,75%	48,31%	62,87%	70,58%	69,89%
Variations arriérées intérieures	-2 686	-1 546	-1 636	-1 650	-363	1 993
INFLATION						
Taux d'inflation annuel (fin de période en %)	-	3,40%	-1,50%	2,30%	-0,90%	2,00%
Taux d'inflation annuel (moyenne annuelle en %)	-	1,34%	-0,52%	2,40%	0,58%	0,10%

Source : MEFI, Direction de l'Economie et du Plan, Août 2018 ; unité en milliards de FDJ * données du MED (prévision)

Annexe 2 : Tableau récapitulatif des impacts macroéconomiques des zones franches

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Moyenne
<u>Apports dans la création de richesses :</u>							
Part de la Valeur Ajoutée des Zones Franches	19,0%	20,6%	21,7%	20,9%	21,7%	22,3%	21%
Taux de croissance de la Valeur Ajoutée des Zones Franches	-	16,6%	12,7%	3,1%	9,2%	8,7%	10%
Taux de croissance de la Valeur Ajoutée hors Zones Franches	-	4,8%	5,6%	8,6%	3,8%	5,0%	6%
Contribution des Zones Franches au taux de croissance du PIB réel	-	-	31,9%	9,1%	35,1%	31,1%	27%
<u>Impacts sur le secteur extérieur :</u>							
Répartition des Importations des Biens	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Zone franche	86%	79%	58%	54%	74%	76%	71%
Hors zone franche	14%	21%	42%	46%	26%	24%	29%
Répartition des Exportations des Biens	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Zone franche	84%	89%	89%	84%	87%	88%	87%
Hors zone franche	16%	11%	11%	16%	13%	12%	13%
Balance commerciale (Biens uniquement) (en % du PIB)	-43%	5%	6%	-23%	-15%	-3%	-12%
Zone franche	-39%	16%	36%	8%	4%	12%	6%
Hors zone franche	-4%	-11%	-30%	-30%	-19%	-15%	-18%
Répartition des Importations de Services	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Zone franche	77%	68%	47%	43%	64%	70%	61%
Hors zone franche	23%	32%	53%	57%	36%	30%	39%
Répartition des Exportations de Services	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Zone franche	6%	5%	5%	5%	6%	6%	6%
Hors zone franche	94%	95%	95%	95%	94%	94%	94%
Balance commerciale (Biens et Services) (en % du PIB)	-35%	17%	19%	-9%	-9%	10%	-1%
Zone franche	-61%	1%	27%	1%	-11%	0%	-7%
Hors zone franche	26%	16%	-9%	-10%	2%	10%	6%

Source : Autorités de Djibouti (DEP-MEFI)



MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES CHARGE DE L'INDUSTRIE

DIRECTION DE L'ECONOMIE ET DU PLAN

BP : 2535, Immeuble Sarian/Héron, Commune de Ras Dika
Tél : (+253) 21 35 28 01/ 21 35 15 59 ; Fax : (+253) 21 35 28 02